

UNIV OF  
TORONTO  
LIBRARY











# ANNUAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE









J. Baillou  
at

Fr. Philol.  
S

# ANNUAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ LIEGEOISE

DE

# LITTÉRATURE WALLONNE

1867 — 3<sup>me</sup> ANNÉE



262447.  
17/12/31.

LIÈGE

IMPRIMERIE DE J. DESOER

Mai 1867

PC  
Lut  
S  
m

*Les formalites voulues par la loi ont ete remplies*

5

**Années**

Dispôie li père Adam . . . . .	5870
Id. mamé Jèsus. . . . .	1867
Id. l'indépindance de l'Belgique . . . .	37
Id. li fondâtion d'Lige. . . . .	1305
Id. " " de l'Société wallonne. . . .	10
Id. " " di l'annuaire de l'Société. . .	5

**Qwatte tîmps.**

DI QWARÈME, . . . . .	13, 15 et 16 di mâss.
DE L'ÉQWEME, . . . . .	12, 14 et 15 di jun.
D' ST-LAMBIET, . . . . .	18, 20 et 21 di septimbe.
DES AVINTS, . . . . .	18, 20 et 21 di décimbe.

**Fiesses môhiles (rimouweies).**

SEPTUAGÈSIME, . . . . .	li 17 dè p'tit meu.
LES CINDES, . . . . .	li 6 di mâss.
GRANDE PAQUE, . . . . .	li 21 d'avri.
ROGATIONS, . . . . .	les 27, 28 et 29 di maie.
ASCINSON, . . . . .	li 30 di maie.
CÉQWEME, . . . . .	li 9 di jun.
TRINITÉ, . . . . .	li 16 di jun.
FÊTE-DIU (Sacramint), . . . . .	li 20 di jun.
LES AVINT, . . . . .	li prumi d'décimbe.
BANQUET WALLON, . . . . .	li 28 di décimbe.

## Janvîr.

*In jano claris callidisque eibis potiaris.  
Atque decens potus post fercula sit tibi notus.  
Ledit enim medo tunc potatus ut bene crelo.  
Balnea tutius intres et venam findere cures.*

Ès janvîr magnîz chaud et tot saqwet d'legire,  
Et qwand v's arez magnî, ni bevez nin baicòp,  
Vos v'friz toirt à stoumak si v'bevez à v'fer sò,  
Fèz v'seni et z'allez prinde on bagn' so l'sav'nire.

- 
- 1 **M.** Bonne anneie, et tot' sòrt' di bonheûr.— Les  
p'tits effants poirtet des nûles, et on d'jeune  
avou des galets.

— A l'novel an l'aiwe pêhe volti.

— Les jous crehet à l'novel an  
L'pas d'on effant,  
Ax rois  
L'pas d'on polet.

- 2 **M.** Li vénérâbe ALBERON, 57<sup>me</sup> évêque di Lige,  
† 1128.
- 3 **J.**
- 4 **V.** ST AUSBALD, 7<sup>me</sup> abbé di St-Houbert, † 865.
- 5 **S.** On vat heî àx ouhes.

## Janvir.

- 6 **D.** Li jou des Roies, on magne dè wastai, on tire li féve, et l'ci qui magne li mirou dè wastai n'àret nin mâ s'vinte tote l'annêie.
- 7 **L.** ST RICHARD, 31<sup>me</sup> abbé d'Lobbes, † 1020.
- 8 **M.** ST RENÉ, 14<sup>me</sup> évêque di Lige (Maestrécht), † 483.
- 9 **M.**
- 10 **J.** ST GRIGO li dihème, pape, † 1276; i fourit priesse à Lige.
- 11 **V.**
- 12 **S.**
- 13 **D.** ST HILAIRE, † 368. Il a ses ohais à Hu et à FOSSES.
- 14 **L.** Li vénérâbe IVETTE, qui fourit rêtrôclêie tot près d'Hu, † 1228.
- 15 **M.** ST MOIRT, ermite, † 680. Il esteut del' Hesbaye; i r'werihe totes sôrts di mâs.
- 16 **M.**
- 17 **J.** ST ANTÔNE et s'pourçai, † 366 (*patriarche des cénobites*). — A Pèpinster on bèneihe des wastais et des waffes qu'on fait magnî ax gins et ax biesses po les préserver dè feu d'St-Antône.

— Les jous crehet à St Antône  
Ossi long qui li r'pas d'on mône,  
— St Antône ennè va nin sins s'pourçai.

## Janvir.

- 18 **V.**  
19 **S.** ST SULPICE, 15<sup>me</sup> évêque di Lige (Maes-  
trécht), † 465.  
20 **D.**  
21 **L.**  
22 **M.** ST VINCINT, † 304, patron de mestî des  
vignérons.  
23 **M.**  
24 **J.**  
25 **V.** Conversion d'ST PAU, apôte.—Fiesse à St-Pau.  
26 **S.** ST POPPÔ, 35<sup>me</sup> abbé di Ståveleu et d'Mà-  
medeie, et 9<sup>me</sup> abbé di Wausør, † 1048. —  
I r'wehie li seuye.  
27 **D.**  
28 **L.** ST CHARLEMAGNE, empereur, † 814. — On dit  
qu'il est d'Joupeie. — C'est lu qu'a fait mette  
des renàs d'vin les champs, c'est po çoula  
qu'on dit qui fât leyî l'pire wisse qui Char-  
lémagne l'a mettou.  
29 **M.** ST VALÈRE, onk des k'pagnons d'St-Matère,  
apôte des Tongrois, † II<sup>me</sup> siêke.  
30 **M.** STE ALDEGONDE, vierge, † 684, patronne et  
mère abbèsse di Måbeuge.  
31 **J.**

---

— L'aiwe vint todi r'qweri ses ohais.



## Fèvrir (li ptit meu).

*Nascitur occulta febris februario multa.  
Potibus et escis si caute minuere velis  
Tunc care frigora de pollice funde cruorem.  
Sugge mellis farum pectoris morbosque curabit.*

Fevrir à pus sovint nos appoite baicôp d'fives,  
Adon i fat règler l'abeure et l'amagni,  
I fat s'tini bin chaud, i fat co s'fer senti  
Preind' del' lām' po r'weri les toss' quil' freud acclive.

1 v.

2 s. CHAND' LEUR. — On donne des chandells  
bèneies às mārliés et às siervantes.

— A l'Chand' leur  
L'hivier pleure  
Ou r'preint vigneûr.

— A l'Chand' leur

Les jôus sont ralonguis d'ine heûre.

— Po qu'on poie dire qui l'hivier pleure

A l'Chand' leur

I fat qui l'solo so l'âté

Lûsse a grand'messe sins désister.

3 d. ST HADELIN, abbé d'Cellés, tot près d'Dinant.  
† 669. Ses ohais sont à Visé.

## Février ( li ptit men ).

- 4 **L.** ST VULGISE, corévêque et 5<sup>me</sup> abbé d'Lobbes, † 764, a v'non à monde à Binche.
- 5 **M.** STE AGATHE, vierge, † 251; aveut on covint à Lige.
- 6 **M.** ST AMAND, 26<sup>me</sup> évêque di Lige (Maestrécht), apôte des Pays-Bas, † 661; c'esteut on vi brave homme.
- I ravise St Amand, il a l'cour so l'main.
- 7 **J.** ST AMOLOIN, corévêque et 6<sup>me</sup> abbé d'Lobbes, † 766.
- 8 **V.** ST MEINGAUD, mârtyr, comte di Hu, † 892.
- 9 **S.**
- 10 **D.**
- 11 **L.** ST FALCO, 18<sup>me</sup> évêque di Lige (Maestrécht), † 528.
- 12 **M.** — Qwand i plout l'doze dè p'tit men, i fait laid six semaines à long.
- 13 **M.** ST JULIN, l'patron des voyageurs, aveut n' hospità à Lige, † IV<sup>me</sup> sieke.
- 14 **J.**
- 15 **V.** ST AMOLGER, 9<sup>e</sup> abbé di Staveleu, † VIII<sup>me</sup> sieke.
- 16 **S.**

## Fèvrîr (li ptit meû).

- 17 **D.**  
18 **L.**  
19 **M.**  
20 **M.** ST ELEUTHÈRE, evêque et patron d'Tournay,  
† 532.  
21 **J.**  
22 **V.**  
23 **S.**  
24 **D.** Li binheureux Simon, mône à Aîne.  
25 **L.** STE WABEU, mère abbèsse, † 780.  
26 **M.** STE ADELRUDE, mère abbèsse di Mâbeuge,  
† VII<sup>me</sup> siêke.  
27 **M.**  
28 **J.**

---

— Fevri li r'bot  
Qwand i s'yboute, c'est l'pus mouais d'tot. (Namur).

— Fevrîr a onze bais joûs.

## Mâss.

*Martius humores gignit variosque dolores  
Sume cibum pure cocturas si placet ure.  
Balnea sunt sana sed que superflua rana.  
Vena nec abdenda nec potio sit tribuenda.*

Li meu d'Mâss nos appoite tot' sort' di maladeies ;  
Ni magni qu' dèl' bonn' châr, bin cute, quasi hôdeie  
On bagn' vis fret dè bin , trop' sereut mahaiti,  
Ni prindez nol' med'cenne et ni v'fez nin seni.

- 
- 1 **V.** ST ABÈ (AUBIN), évêque, † 550, patron d'Nameur. Si imâge riwèrihe les mâs d'vinte à Comblain. Lesbômels el fiestet, montès so n'chèire.
  - 2 **S.**
  - 3 **D.** Li binheureux RUPERT, mône à St-Lorint, † 1135. Li pus savant homme di s'timps. — Dimègne des carnavals.
  - 4 **L.** Londi des carnavals.
  - 5 **M.** MARDI CRAS. — ST HIRARD. On imagne des pans dorés et dè l'vette jotte, po n' nin esse magni des mohettes.
  - 6 **M.** ST CHRODEGAN, évêque, né natif de l'Hebaye, † 766. — Les cindes. — ST JUNARD. — On èterre Mathî l'Oxhay. — On z'inteure ès Qwarème.  
—Après ST HIRARD, ST JUNARD.

## Mâss.

- 7 **J.** ST ABOLIN, 7<sup>me</sup> abbé di Staveleu, † VIII<sup>me</sup> siêke.  
8 **V.**  
9 **S.** ST DESIGNÉ, 13<sup>me</sup> évêque di Lige (Maestrécht),  
† 457.  
10 **D.** Les grands-feüs. — On fait les vôtés ès pays  
d'Vervi.  
11 **L.**  
12 **M.** ST GRIGO, l'patron des scolis.  
13 **M.** ST JACQUES GUITROEDE, 14<sup>me</sup> prieü des Châ-  
troux, à Lige, † 1475. — QWATTE TIMPS.  
14 **J.** ST SEVOLD, 5<sup>me</sup> abbé d'St-Houbert, † 836.  
15 **V.** Li prumi bizâhe des feummes. — QWATTE  
TIMPS.  
16 **S.** QWATTE TIMPS.  
17 **D.** STE GÉTROU, vierge, † 659, prumire ab-  
bêsse de covint d'Nivelles.  

— A l' Ste Getrou  
On châte si cou.

18 **L.** STE ITTE, feummé da Pepin d'Landen et mère  
di Ste-Gétrou, † 652.  
19 **M.** ST JÔSEPH, li bounhamme de l'Ste-Vierge.  
Patron de diocèse di Lige, et de mestî des  
soyeux et des chep'tis.  
20 **M.** ST LANDOALD, priesse, maisse di scole di  
St Lambiet, † 666.

## Màss.

- 21 **J.** *Prétimps.*  
22 **V.** STE RENELLE, mere abbësse d'Eyck, tot près  
d'Mâseyck, † 750.  
23 **S.**  
24 **D.**  
25 **L.** L'ANNONCIATION D'NOTRU - DAME.  
26 **M.** ST HUNIBERT, priesse, † 682; a fait l'covint  
d'Marolles (Hainaut).  
27 **M.**  
28 **J.**  
29 **V.**  
30 **S.** ST STIENNE IX, pape, † 1058; fi dè duc di  
Bouillon, priesse à Lige.  
31 **D.** STE BABLENNE, vierge, † 169.

---

— Es men d'Màss  
On deut s'veie dilassè ses châsses.  
— Comme màss trouve les potais, i les lait.  
— Hâle di Màss  
Li d'Hâsse.  
Hâle d'Avri  
Deûre todi.

## Avri.

*Hic probat in vere vires aprilis habere.  
Cuncta renascuntur, poritunc aperiuntur.  
In quo scalpescit corpus sanguis quoque crescit.  
Ergo solatur venter crûorque minuatur.*

En Avri, à pretimps, on mosteur qu'on est homme  
Tot creh' di tos costès, l'air mouss' po tos les trôs.,  
S'on fait n'creveure à l'vône, on n'piedret nin baicôp  
Çoula r'jouih' li vinte et l'mava songu' vis tome.

- 
- 1 **L.** On fait aller qveri li prumi jou d'avri.
  - 2 **M.** STE GÈNEVIRE di Braibant.
  - 3 **M.**
  - 4 **J.** ST ZIDORE, évêque, † 636. Patron de mesti  
des cherruis.
  - 5 **V.**
  - 6 **S.** STE JULENNE di Coignon (*promotrice de la  
Fête-Dieu*), vinowe à monde à Retenne et  
éterreie à Fosses, † 1258.
  - 7 **D.** ST AYBERT; bènédicîin, rètrôle d'vin l'Hai-  
naut, † 1040.
  - 8 **L.**
  - 9 **M.** — STE WAUDRU, patronne di Mons, † 686.

## Avri.

- 10 **M.** ST AMINGER, 10<sup>me</sup> abbé di Staveleu, † VIII<sup>e</sup> siècle.
- 11 **J.**
- 12 **V.**
- 13 **S.** STE IDE, d'Ardenne, native di Bouillon, mère de fameux Godefroid, † 1113.
- 14 **D.** FLOREIE PAQUE. On bénihe les Pâques.  
— ST MACUARD, 4<sup>me</sup> abbé d' St Houbert, † 829.
- 15 **L.** Prumi jôu de l'peneûse samaine.
- 16 **M.**
- 17 **M.** ST LANDRIC, li fi di Ste Waudru, abbé d'Hautmont (Hainaut), † 700.
- 18 **J.** Blanc jûdi. On visite sept églises.  
— ST URSMAR, corévêque et 2<sup>me</sup> abbé d' Lobbes, † 713.
- 19 **V.** Li bou viur'di ; i n' fat nin magni des pommes, po nin avu des elâs. — On va à Chivrimont de l' nute.  
— STE AYE, comtesse di Hainaut, femme di St Hidulphe, † VIII<sup>e</sup> siècle.
- 20 **S.** Sen'di Saint. Les clokes riv'net d'Rome.
- 21 **D.** GRANDE PAQUE. — On magne les cocognes. — I fât s'truer des nous solers, ou les aguesses vis hitront so l' tiesse.  
— ST WOLBODON, 48<sup>me</sup> évêque di Lige, † 1021.  
— On houk tant Pâque, qu'elle vint.



## Avri.

- 22 **L.**
- 23 **M.** ST GEÔIRE, martyr, † 303. — I r'werihe les mâs d'oreie à Sohan, tot près d'Theux.
- 24 **M.**
- 25 **J.** ST ERMIN, 3<sup>me</sup> abbé d' Lobbes, † 737.
- 26 **V.** ST FLORIBERT, fi d' St Houbert, 31<sup>me</sup> évêque di Lige, † 747.
- 27 **S.** ST FRÉDÉRIC, comte di Nameur, 56<sup>me</sup> évêque di Lige, † 1121.
- 28 **D.** CLOSE PAQUE. — C'est l' jouû des moûnis.  
— Translâtion d' St Lambiet.
- 29 **t.** ST FORAMAN, prumi abbé d' Wausor, † 950.
- 30 **D.** ST QUIRILLE, comte di Dinant, 16<sup>me</sup> évêque di Lige (Maestrécht), † 521. — On donne des ombades às jones feies.

---

— Es meu d'avri  
On deut s' veie di jou r'covri.  
— Qwand i tonne ès meu d'avri  
Li laboureu s' deut rejoui.  
— Ci n'est maie avri  
Si l'coucou n' l'a dit.  
— Ci n'est jamaie avri  
S'i n'a nivè plein on corti.  
— Avri n' sort niè sans épis ( Mons ).

## Maie.

*Maio secure laxari sit tibi cure.  
Sciundatur rena sed balnea dentur amena  
Cum calidis rebus sint fercula seu speciebus.  
Potibus ustricta sit salvia cum benedictu*

Es meu d'Maie in' bonn' pruge est todi foirt haiteie  
Seniz v'. bagniz v'on pan et po vost amagni  
Prindez tot saqwets d'chaud, les spec'reies de sàni,  
Po boisson prindez d' l'aiwe avou del' sège beneie.

- 
- 1 **M.** ST EVERMAR, martyr à Rothen, d'lez Tongue,  
† 702. — On va ès fond Pirette et à Ste Bal-  
benne, po fer des verts cotrais.
  - 2 **J.** ST ULTAN, abbé qu'a fait l'covint d'Fosses,  
† 653.
  - 3 **V.** Invention de l'Ste Creux.
  - 4 **S.**
  - 5 **D.**
  - 6 **L.**
  - 7 **M.** ST DOMITIEN, 20<sup>me</sup> évêque di Lige (Maestrecht),  
† 558.
  - 8 **M.** Li binhureuse Itte, femme da Pepin d'Landen,  
† 653.

## Maie.

- 9 **J.**
- 10 **V.**
- 11 **S.** ST GÉGAU, martyr, † 760. — ST MAMERT, l' patron des pompiers.
- 12 **D.** ST PANCRACE.
- 13 **L.** ST SERVAS, patron d'Maestrécht, 10<sup>me</sup> évêque di Lige (Tongue), † 384.
- Après l' St Servâs  
Les fèves ni polet mâ.
- C'est les treus saints d'glece, après i n' geale pus.
- 14 **M.**
- 15 **M.** STE ROLENDE, vierge, qu'a v'nou à monde à Gerpennes, près d'Nameur.
- 16 **J.**
- 17 **V.** ST ANGLIN, 11<sup>e</sup> abbé di Staveleu, † VIII<sup>e</sup> siéke.
- 18 **S.** ST LUC, prumî abbé dès Bairepâs, à Lige, † 1123.
- 19 **D.** ST URSICIN, 12<sup>me</sup> évêque di Lige (Maestrécht), † 440.
- 20 **L.**
- 21 **M.** ST POUT-MA, qu'a toumé l'cou ès l'aiwe et qu'a peri co cint feies.

## Maie.

- 22 **M.**  
23 **J.** ST GUBERT qu'a fondé l'mosti d'Giblou, † 962.  
24 **V.**  
25 **S.**  
26 **D.**  
27 **L.** ROGATIONS. — On va bène les gruzalles.  
28 **M.** ROGATIONS.  
29 **M.** ROGATIONS. — ST MAXIMIN, 8<sup>me</sup> évêque di  
Lige (Tongue), † 289.  
30 **J.** ASCINSON.  
— C'est comme l'Assincion,  
Todi l'même pont.  
— A l'Assincion  
On magne panalie et mouton.  
31 **V.**

---

— Maie ennès va maie sins fleurs.  
— Freud Maiai  
Pleintes heures et vuds tonnaies.  
— Qwand l'frène bonte  
L'hivier est oute.

## Jun (fènâ-meû).

*In juno gentes perturbat medo bibentes.  
Atque novellarum fuge potus cervisiarum.  
Ne noceat colera valet hec refectio vera.  
Lactuce frondes ede jejunos bibe fontes.*

Les med'cennes ès meu d'Jun fet dè toirt as soleies  
Mesfiiz v' dè l'jôn' bir', c'est co l' pus mahaiteie  
Vos acquirrez dè l'hile, fèv' adon apponti  
Del' clèr aiw' di fontain', dèl' salad' di corti.

- 
- 1 **S.**  
2 **D.**  
3 **L.**  
4 **M.** ST QUIRIN, martyr, † 304; a ses erliques à  
Mâmedeie.  
5 **M.**  
6 **J.**  
7 **V.** ST VALENTIN, 9<sup>me</sup> èvêque di Lîge (Tongue),  
† IV<sup>me</sup> siéke.  
8 **S.** ST MÊDA, èvêque, † 545.  
— Qwandi plout l'jou d' St-Medâ  
Les blés ennès vont jusqu'à l'fâ.  
— Saint Mèdâ  
Grand pihâ.  
— St Mèdâ neye, St J'han n'fait qu'mouyi.  
9 **D.** CÉQWEME. — ST CANDIDE, 11<sup>me</sup> èvêque di  
Lîge (Maestrécht), † 414.

## Jun (fèná-mèù).

- 10 **L.** On va à Chivrimont magnî les dorèies et les waffles et beûre li cafet. — On va à St-Moirt po les gômâs et à Ste-Brihe (Brigitte) di Burdenne po les vaches.
- 11 **M.**
- 12 **M.** QWATTE TIMPS.
- 13 **J.** ST ANTÔNE, † 1231. I r'wèrihe les mâlès tosses et l'caikoûle às Meneus. — I fait r'trover çou qu'est pierdou.
- 14 **V.** QWATTE TIMPS.
- 15 **S.** QWATTE TIMPS. — ST LANDELIN, 1<sup>er</sup> abbé et fondateur des abbèyes di Lobbes et d'Alne, † 686.
- 16 **D.** TRINITÉ. — ST J'HAN-FRANÇOIS RÉGIS, jésuite, † 1610, qu'a n'société à Lige po marier les pauvres gins.  
— Fiesse di St-Christophe et d'Ste-Creux, à Lige; fiesse del' Haute-Flémalle.
- 17 **L.**
- 18 **M.** ST AGILULPIE, 12<sup>me</sup> abbé di Stav'leu, † 770.
- 19 **M.**
- 20 **J.** SACRAMINT. — Fiesse instituêie à Lige l'an 1246. — C'est l' fiesse às golettes.
- 21 **V.** ST MARTIN, 7<sup>me</sup> évêque di Lige (Tongue), apôte de l'hesbaye, † 276. — *Osté*.
- 22 **S.** ST DOMITIEN, solitaire, † ès Hainaut à VII<sup>e</sup> sieke.

## Jun (fénâ-meû).

- 23 **D.** STE MAREIE D'OIGNIES, native di Nivelles, ripireie, † 1213.  
— Porcession d'St Pau. — Fiesse di St Nico-leic, à Lige, et d'Lîze (Sèret).
- 24 **L.** ST J'HAN-BAPTISSE, patron dè mestî des pennetis. — C'est l'jou qu'on bague à Lige.  
— Qwant i plout l'jou d' St J'han les neuhes sont traweies.  
— Noié et J'han s'partet l'an.  
— Esse ossi chaipiou qu'on chet d'après l'St J'han.  
— St J'han n'ès va maie sins s'pèhon.  
— St Mèdâ neye, St J'han n'fait qu'mouyi.
- 25 **M.** ST ODUIN, martyr à Hougâre.
- 26 **M.** ST BABOLIN, 2<sup>e</sup> abbé di Staveleu et d'Mâmedeie, † 670.
- 27 **J.** ST VAUHIR, curé, natif di Bovignes.
- 28 **V.**
- 29 **S.** ST PIRE et ST PAU, martyrs, † 66. — St Pire est l'patron des péheus.  
— Mette St Pire so l'bon Diu.  
— Aller qweri St Pire à Rome.
- 30 **D.** ST HIDULPIE, duc di Lorraine, signeur di Lobbes, † 717. — Finesses di Ste Feu, d'St Biètemé, d'St Antône, d'St J'han et d'St R'mâke, à Lige, et dè l'Grande-Flémalle.

## Julette.

*Qui vult solamen Julio hoc probat medicamen.  
Venam non scindat nec ventrem potio ledat  
Sommum compescat et balnea cuncta parescat.  
Prodest recens unda allium cum salvia munda.*

Po ess' saive ès Juliett', li methode est aheie,  
Wardez bin tot vos' songu', n' mediz nin vos boyais  
Doirnez pau, n' bagni nin, et s'prindez a sceyà  
Dè l'frisse aiwe avou d' l'à et dè l'sèg' bin trimpeie.

- 
- 1 **L.** ST THOU, 7<sup>me</sup> abbé d'Lobbes, † 776.
  - 2 **M.** VISITATION d'Notru-Dame.
  - 3 **M.**
  - 4 **J.** Translâtion di St Màrtin.
  - 5 **V.** ST PRE DI LUXEMBOURG, cardinal, † 1387.
  - 6 **S.**
  - 7 **D.** ST NAVITE, 2<sup>me</sup> évêque di Lige (Tongue),  
† 180. — Fiesse di St-D'nihe, d'St Màrtin et  
d' St Servàs, à Lige; fiesse di Grivegnèie et  
d'Hesta.
  - 8 **L.** STE LANDRADE, mère abbèsse di Munster-  
hilsen, † 690.
  - 9 **M.** Li vénérable Pierre l'Ermite, prumî prieû dè  
Noûmosti (i precha li 1<sup>re</sup> creûhelâde), † 1115.



## Juliette.

- 10 **M.** STE AMELBERGE, mère di baicòp d'saints, native de Hainaut, † 670.
- 11 **J.**
- 12 **V.**
- 13 **S.** STE MARGARITE, vierge. — On l'preie po les feummes éceintes.
- 14 **D.** ST VINCINT, comte di Hainaut, abbé di Hautmont, † 677. — Fiesses di St Phoyin, de l' Bovereie et d'Ste Margarite, à Lige. Fiesse di Chératte.
- 15 **L.** ST LIBERT, mône, toué so l'âté d'l'égglise di St Trond, † 887.
- 16 **M.** ST MONULPHE, 21<sup>me</sup> évêque di Lige (Maestrecht), † 597.
- 17 **M.** ST GONDULPHE, 22<sup>me</sup> évêque di Lige (Maestrecht), † 604.
- 18 **J.** STE ADÏLE, vierge, † 720; poirteie às Creûhis, à Hu. Elle riweriêne les mâs d'ouies à St-Jâcques, à Lige.
- 19 **V.** ST DENTELIN, fi d'a St Vincint, comte di Hainaut. — K'minc'mint de l' canicule, loukiz à chins aregîs.
- 20 **S.** Li vénérâbe Albert, mône di Giblou, 1<sup>er</sup> abbé d'St Jâcques, à Lige † 1048.

## Juilette.

- 21 **D.** STE REINEILDE, vierge, † 680; a s'coirps èterrè à Lobbes. — Fiesse di So l'Avreu, à Lige.
- 22 **L.** STE MADELEINE, qu'a tant choûlé.
- A l'Ste Mad'leine, les neuhes sont pleintes.  
A l'St Amand, on fogne divins.
- 23 **M.** ST GRIMOALD et ST GANGULPHE, kipagnons d'ste Reinelde, èterrés à Lobbes.
- 24 **M.** STE CHRISTINE l'admiràbe, di Brustem (Looz), † 1224.
- 25 **J.** ST JACQUES li v., apôte, † 44.
- 26 **V.** STE ANNE, li mère di Notru-Dame, qu'a ine si fameuse garderòbe po les veyès jonès-feyes.
- 27 **S.** ST CHRISTOPHE, li pus grand et l'pus gros d'tos les saints; i poirtève mamé Jesus a cras-vai.
- 28 **D.** ST NAZAIRE et ST CELSE, † 68, qu'ont v'nou prêchi d'vin l'Hainaut et à Chimay. — Fiesse di St Jâcques à Lige.
- 29 **L.** ST J'HAN L'OGNAI, d'Tihange, † 637, 25<sup>me</sup> èvêque di Lige (Maestrécht).
- 30 **M.**
- 31 **M.** ST ALBRIC, 13<sup>me</sup> abbé di Stav'leu, † 779.

## Aouÿsse.

*Quisquis sub Augusto vivat medicamine justo.  
Raro dormitet estum coitum quoque vitet.  
Balnea non curet nec multum comestio duret.  
Nemo laxari debet nec fleubothomari.*

Es meu d'aout i fat prinde in' pitit' med'cenne,  
Mai i fât pau doirmi, fûr les feumm', l'bonne couhenne,  
Les bagn' ni fet nou bin, trop' magni fet dè toirt,  
I n'fat nin co prugi, ni aregi s'pauv' coirps.

- 
- 1 J.
  - 2 V.
  - 3 S. ST EUCHAIRE, 19<sup>me</sup> évêque di Lige (Maestricht), † 525.
  - 4 D. Fiesse ès Lairesse et à l'Préalte (Hesta).
  - 5 L. Notru-Dame dè l' plovinette, wisse qu'on vat a cope et qu'on r'vint à troquette.
  - 6 M. ST ABEL, archevêque di Rheims, puis mône et 4<sup>me</sup> abbé d'Lobbes, † 764.
  - 7 M. ST CRODMAR, 7<sup>me</sup> abbé di Staveleu, † VIII<sup>e</sup> siècle.
  - 8 J.
  - 9 V.

## AOUSSE.

- 10 **S.** ST LORINT, priesse, broulé l'an 258.  
— St Lorint risprind s'cherbon ou l'distind.
- 11 **D.** ST WERY, apôte di Braibant. — Fiesse di St-Lorint, à Lige.
- 12 **L.**
- 13 **M.** ST MACHALAN, 2<sup>me</sup> abbé d' Wausor, † 990.
- 14 **M.**
- 15 **J.** NOTRU-DAME D'EMMÈ L'AOUSSE. — Patronne des couv'lis, des sclaideux, des charlis, des haregeresses et des frâtis. — Les éfants quettèt po l' Ste Vierge. — Fiesses d'Ans et dèl Grande-Flémalle.
- 16 **V.** ST ROCH, † 1327. — On quette po St Roch.  
— St Roch enné va nin sins chin.
- 17 **S.** ST MACRAWE. — On quette po l'até dè gozi.  
— Ni po quinze ni po saze, ji n'vous pu fer St Macrawe.
- 18 **D.** ST ARNOUL, évêque di Metz, † 640. — Patron des bresseus.  
— Ou St Arnoul va St Aubert ni va nin.  
(Wisse qui l'bresseu passe, li bolgi n'passe nin).
- 19 **L.** Li vénérâbe Théiodôre di Celles, † 1236, qu'a fondé les Creûhis à Hu.

## Aoûsse.

- 20 **M.** ST BERNARD, a v'nou treus feies à Lige po  
prêchî li creûhelåde, † 1153. — I r'werihe  
des crampes à Lambiermont, tot près d'Vervi.
- 21 **M.**
- 22 **J.**
- 23 **V.** ST ODILON, 32<sup>me</sup> abbé di Staveleu, † 954.
- 24 **S.** ST BIETEMÉ, apôte.
- 25 **D.** ST THEODORIC, di Lierme, tot près d'Thuin,  
† 1084. 21<sup>me</sup> abbé d' St Houbert. — Fiesse dé  
Bois-d'-Breu et d'Hermalle-dizo-Argenteau.
- 26 **L.**
- 27 **M.** ST ELMER, patron d'Molhain, près d'Mariem-  
bourg. — *Fin de l' canicule.*
- 28 **M.**
- 29 **J.** On côpe li tiesse à St J'han Batisse. — C'est  
l'patron des beubeux, à Mons.
- 30 **V.** ST FLIAKE, qu'a toti viké tot seû. — I r'werihe  
les mâs d'vinte à Dison. — C'est l'patron des  
forboutiers, à Mons.
- 31 **S.**

---

— L'Aoûsse apoite  
Çou qu'Mâss epoite,

## Septimbe.

*Fructus maturi septembris sunt valituri  
Et pira cum vino panis cum lacte caprino  
Aqua de urtica tibi potio fertur amica.  
Tunc venam pandas species cum semine mandas.*

Es meu d' Septimb' ti pous magni les frût' maweûres  
Dè pan, dè lessai d'gatt', dè vin avou des peûres,  
Ti beuret d' l'aiw' d'ourteie, ti poret t' fer seni  
Ti magn'ret des spec'reies et les s'minc' di t'corti.

- 
- 1 **D.** ST GILLES l'ëwaré, abbé, † 587. I riwèrihe de l'sogne. — Fiesse di Ste Wabeu et d'St Gilles, à Lige; fiesse di Beyne et d'Imbourg.  
— Fer des ouies comme St Gilles.
  - 2 **L.**
  - 3 **M.** ST REMAKE, 27<sup>me</sup> èvêque di Lige (Maestrécht), qu'a fondé les covints di Stavelu et d'Mâmedeye. Patron des Ardennes, † 669.
  - 4 **M.**
  - 5 **J.** STE MERLIPOPETTE, qu'a stu touaie à còps d'cizettes (1).

---

(1) On n'a polou dire à juss, si c'est bin là l'jon d'sainte Merlipopette. I farèt rattind les *Acta Sanctorum* di nos académiciens d'Bruxelles.

## Septimbe.

- 6 **V.**  
7 **S.** STE MALDEBERTE, 3<sup>me</sup> mère abbësse di Mäbeuge.  
8 **D.** NATIVITÉ. — Fiesse et fôre di Wihou (Argenteau), fiesse di St Gilles et Chaudfontaine.  
9 **L.**  
10 **M.** ST THÉODART, 28<sup>me</sup> èvêque di Lige (Maestrecht), † 672.  
11 **M.** STE VINCIANE, qu'a stu acclêvêie ès l'Hesbaye; vierge, † 643.  
12 **J.**  
13 **V.**  
14 **S.** ST CORNEILLE, patron des tayeurs, à Mons.  
15 **D.** Fiesses di Glain, d'Esneux et d'Hestâ.  
16 **L.**  
17 **M.** L'grand ST LAMBIËT, 29<sup>me</sup> èvêque di Lige, † 708. Patron dè l'veye di Lige et dè mestî des poirt-às-sèches (bouteûs-fou).

— A l' St Lambiet  
Tot toune à chet.  
A l' St Mathieu  
Tot toune à leup.  
A l' St Houbert  
Tot tire ès l'air.

## Septimbe.

- 18 **M.** QWATTE TIMPS.
- 19 **J.** ST MATÈRE, 1<sup>er</sup> évêque di Lige (Tongue).  
† I<sup>er</sup> siècle, apôte di Tongue.
- 20 **V.** QWATTE TIMPS.
- 21 **S.** QWATTE TIMPS. — ST MATHI, apôte. —  
St Mathieu prumi semeu.
- 22 **D.** ST EXUPÈRE, onk des patrons d'Giblou. —  
Fieusses di Mont'gnêie, di J'meppe, d'Vignis  
et d'Chênêie
- 23 **L.** On va-t-à St-Roch adlez Harzé po rwèri des  
maladeies; tot riv'nant, les *saint Rokis* met-  
tet des longs mossais so leus bordons et so  
leus chapais. — *Arlre Saison.*
- 24 **M.** ST BABOLIN, 5<sup>me</sup> abbé di Staveleu, † VIII<sup>e</sup>  
sièke. — C'est l'grand jou de l'fiesse à Chênêie.
- 25 **M.** ST THIBA, (Chapelle inte Hotton et Laroche).  
— Il a l'mâ d'St Thibâ  
I beut bin, i n'magne nin mâ.
- 26 **J.**
- 27 **V.** ST COSME et ST DAMIEN, martyrs † 303.  
Patrons des coiffeus, à Mons. — St Cosme  
est l'patron des med'cins.
- 28 **S.**
- 29 **D.** ST MICU, patron de mestis des chandelous et  
flokounis, à Lige, et des gressiers, à Mons.
- 30 **L.** ST JÉRÔME, patron des manderliers, à Mons.



## Octôbe.

*October vina prebet cum carne ferina.  
Necnon ancina caro valet et volucrina.  
Quamvis sunt sana tamen est repletio vana  
Quantumvis comede sed non precordia lede.*

Octôbe nos donne dé vin et di tot' sort' di biesses,  
A plôme et à poiech' vos polez magni tot ;  
Tot coula est haiti, mais n' seuyiz nin trop glot,  
Po çou qu'q'wand on magn' trop, li cour n'est nin à  
l'fiesse.

- 
- 1 **M.** ST BAVON, parint d'Pépin d'Landen ; seoli près d'St Amand ; onk des q'wate comtes dél' Hesbaye, patron de l'veye di Gand, † 657.
  - 2 **M.** ST LIGI, évêque, qui r'wérihe les mäs d'tiesse, à Tilff.
  - 3 **J.** ST GÉRA, prumî abbé d'Brogne (Nameur).
  - 4 **V.**
  - 5 **S.** ST PIAT, apôte di Tournay, † 287.
  - 6 **D.** Fiesse di Tilff, de Rivage ès Pot et d'Séret.
  - 7 **L.** ST BÈRÈGISSE, priesse, qu'a fondé l'mosti d'St Houbert ès l'Ardenne, † 678.

## Octôbe.

- 8 **M.** ST AMOUR, priesse à Munsterbilsen, adlez Tongue, † 650.
- 9 **M.** ST GUISLAIN, abbé d'vin l'Hainaut, † 681.
- 10 **J.** ST BADILON, abbé d'Leuze, tot près d'Ath, † XI<sup>e</sup> siècle.
- 11 **V.**
- 12 **S.** STE HARLINDE, vierge, prumire abbesse di Mâseyck (diocèse di Lige), † 775.
- 13 **D.** Triomphe de grand St Lambiet. — Fiesse di Fléron.
- 14 **L.** ST MÉTROPÔLE, 4<sup>me</sup> évêque di Lige (Tongue), † 304.
- 15 **M.**
- 16 **M.**
- 17 **J.** ST MAMMOLIN, évêque di Tournay.
- 18 **V.** ST LUC, évangelisse, patron de mesti des orféves.
- A St Luc l'hivier est a no n'huche (Mons)  
— Legir comme l'ouhai d'St Luc.
- 19 **S.** ST MONON, amchorète, qui les voleurs ont toué à Nassogne, † 630.
- 20 **D.** ST CAPRASSE, martyr, † 287, ses ohais estit à Chivrimont et Notgi les rappoirta à St Pau.

## Octôbe.

- 21 **L.** ST EVERGISLE, 9<sup>me</sup> èvêque di Cologne, natif di Tongue, † 423.
- 22 **M.**
- 23 **M.** ST SÈVERIN, 5<sup>me</sup> èvêque di Lige (Tongue), † 236.
- 24 **J.** ST EBREGISTE, 24<sup>me</sup> èvêque di Lige (Maestrecht), † 631.
- 25 **V.** ST CRÈSPIN, † 287, patron de mestî des cordouanniers, et ST CRÉPINIEN, s'fré, † 287, patron de mestî des coibehis (corbesiers).
- Fer s'saint Crespin  
— Esse ès l'prihon d'St Crespin.
- 26 **S.** STE ODE, li matante dà St Houbert, † 711.
- 27 **D.** Fiesses di Joupeie et d' Hovémont.
- 28 **L.** ST SIMON, apôte.
- A l'St Simon, ine mohe v'ât on mouton.
- 29 **M.** ST DODON, mône à Lobbes, discipe di St Ursmar, † 725.
- 30 **M.** STE NORTBURGE, vierge, feie di Pépin d'Hestâ, † 700.
- 31 **J.** ST PHOYEN, martyr, qu'a fondé l'môsti d'Fosses, † 655.

## Novimbe.

*Hoc tibi scire datur que reuma novembri curatur.  
Queque nociva vita tua sint preciosa dicta  
Balnea cum venere tunc nullum constat habere.  
Potio sit sana atque minutio bona.*

Vos savez qu'ès novimbe on a vite in' mâl' tosse,  
C'est' assez annoyeu, vola çou qui fât fer,  
Ni prindez nin des bagn' et n'allez nin rawter,  
Bevez pau. magni pau, mais qu' çoula aie bon gosse.

- 
- 1 **V.** Fiesse de l'TOSSAINT. — On bourinië so les ouhes àvou des mayets.
- 2 **S.** Li joû des âmes. — C'est l'fôre à Lige, i ploût todi.  
— C'est on timps d'fôre à Lige.
- 3 **D.** Li grand St HOUBERT duc d'Aquitaine, 30<sup>me</sup> évêque di Lige, † 728, patron des chesseux. — I r'werihe les gins et les chins arêgis. — Patron de mesti des tenneux. — Fiesse di Tilen.
- 4 **L.** St PERPÉVUE, 23<sup>me</sup> évêque di Lige (Maes-trécht), † 619; ôterré à Dinant.

## Novimbe.

- 5 **M.** STE ODRADE, vierge d'ès Hainaut, † VIII<sup>me</sup> siècle.  
6 **M.** ST LINA, patron des houyeux, † 559.

— I deüt l'voye à St Linâ.

- 7 **J.** ST BERTUIN, qu'a fondé l'mosti d'Malônnes  
(wisse qu'on v'z'voie chir) et qu'y fourit  
l'prumîr abbé.  
8 **V.**  
9 **S.**  
10 **D.** ST SIGOLIN, 3<sup>me</sup> abbé di Stav'leu, † 676.  
11 **L.** ST MARTIN, qu'a vindou s'cou d'châsse po beure  
dè vin, si calotte po beure li gotte, et s'bon-  
net po beure dè pequet, † 397. — On broûle  
les ramons po fer des flamahes.  
12 **M.** STE IVÈRE, ripîreie à Looz, † 1185.  
13 **M.**  
14 **J.** ST ALBRIC, de Susteren, abbé.  
15 **V.**  
16 **S.**  
17 **D.** ST GODVIN, 4<sup>me</sup> abbé di Staveleu, † 685. —  
Fiesse d'Oûgréie.

## Novimbe.

- 18 **L.** ST KADROË, 3<sup>me</sup> abbé di Wausor, † 998.
- 19 **M.**
- 20 **M.** ST ALBERT di Lovain, 63<sup>me</sup> évêque di Lige, † 1192.
- 21 **J.** LI PRÉSINTATION DI NOTRU-DAME.
- 22 **V.** STE CÉCILE, vierge, † 230, li patronne des musiciens.
- 23 **S.** ST TROND, di Hesbaye, a fondé li mos d'St Trond, † 655.
- 24 **D.** ST FLORENTIN, 6<sup>me</sup> évêque di Lige (Tongue), † 251.
- 25 **L.** STE CATH'RENNE, vierge, martyre, † IV<sup>e</sup> siècle, patronne dè mesti des mounis.

— Qwand i nive à l'Ste Cath'renne, l'hivier est d'jorté.

- 26 **M.**
- 27 **M.** STE ODA, vierge, † 713; elle ritrova l'vue tot loukant l'église di St Lambiet.
- 28 **J.**
- 29 **V.**
- 30 **S.** ST ACHAIRE, évêque di Tournay.

## Décimbe.

*Sane sunt membris res calide mense Decembris  
Frigus vitetur, capitalis vena scindatur.  
Lotio sit vana sed vasis potatio cara  
Sit tepidus potus frigore contrarie totus.*

Chafez v' bin, çou qu'est chaud est bon po tots les  
mmbes.

Fez v' seni à l'grand' vone, ni prindez nou lav'mint  
Bevez on bon hena, qui seûie tenn', freud n'vât rin,  
Vola çou qui fât fer po esse saive ès Decimbe.

---

1 **D.** LES AVINT. — ST-Z-ELÔIE, évêque, † 661,  
patron des mesti des fêbves. — Les chérons  
mettet ine bannîre à l'tiesse di leu ch'vâ.

— Vos avez stu à St-z'Eloie, vos avez pierdou vos cohais.

2 **L.** Fez fer dè l'saison à vosse bresseû; il est tims.

3 **M.**

4 **M.** STE BARE, vierge, † III<sup>me</sup> siêke, patronne dè  
hayeteux (scailteux) et de houyeux, mineux  
et cârris.

5 **J.**

6 **V.** ST NICOLEIE, évêque, † 342, patron dè mesti  
des naiveux. — Patron des effants: elzy  
appoite des bobonnes et des joujoux quand  
il ont stu binamés et qu'il ont apponti ès leu  
cabasse dè four po l'âgne et on boquet d'pan  
po Hanscroufe.

## Décimbe.

- 7 **S.** ST PAPOLIN, 5<sup>me</sup> abbé di Staveleu, † VIII<sup>e</sup> siècle.
- 8 **D.** CONCEPTION DI NOTRU-DAME.
- 9 **L.** ST EUCHAIRE, 1<sup>er</sup> évêque di Trêve, k'pagnon d'St Matère, † 1<sup>er</sup> siècle.
- 10 **M.**
- 11 **M.** ST MARCEL, 3<sup>me</sup> évêque di Lige (Tongue), † 190.
- 12 **J.**
- 13 **V.** STE LUCEIE, vierge, † 304.
- Li pus court joû, l'pus longue nuteie.
- 14 **S.** ST AUBERT, patron des bolgîs, à Mons.
- 15 **D.** STE WESMELLE, qui r'wèrihe les p'tits effants, às grés d'St Pire.
- 16 **L.** STE IDE, di Nivelles, † 1212. Qu'a foudé l'mosti de l'Rameie.
- 17 **M.** STE BEGGE, vefe, fêye di Pépin d'Landen, † 693, a foudé l'mosti d'Andenne.
- 18 **M.** QWATTE TIMPS.
- 19 **J.**
- 20 **V.** QWATTE TIMPS. — ST EGILO, 6<sup>me</sup> abbé d'St Houbert, † 855.
- 21 **S.** QWATTE TIMPS. — ST THOUMAS, apôte, qui d'héf qui po l'creûre il l'fat veûr.



## Décimbe.

22 **D.** *Hivier.*

23 **L.**

24 **M.** On magne les bouquettes avou dè vin furé.

25 **M.** NOIÉ. — On magne del' tripe et dè feûte di  
pourceai tot rivnant d'avu stu oyî treus  
messes.

— Freudès matennes , rogès narences.

— Noié et J'han s'partet l'an.

— On z'a tant crié Noié qu'a l'fin il est v'neu.

— Blanc Noié , vètès Pâques.

— A Noié vâ mi on leup d'vins les champs qu'on  
laboureu.

— Qwand on magne les bouquettes à l'ouhc , on  
magne les cocognes ès l'couleie.

— Clèrès matennes dès spets javais.

26 **J.**

27 **V.**

28 **S.** BANQUET WALLON. — Les Ennoceins,  
c'est vosse fiesse.

29 **D.**

30 **L.** ST FORAN, abbé, † 931. a fait l'nesti d'Wauşor.

31 **M.** Dierain jou d' l'anneie.

1<sup>o</sup> N. B. — Li letaneie astu prise fou d'on vl live to chamossi, qu'on lome :

• » **MISSALE INSIGNIS ECCLESIE LEODIENSIS.** »

et so l'dièrain foyou on lét :

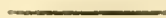
« *Exactum est inclyta in urbe Parisiaca Missale hoc*  
« *insignis ecclesie Leodiensis sumptibus Johannis hig-*  
« *mani anno M.CCCC XCIX die XVIII novembris.* »

Cou qui vous dire :

« Imprimé à Paris, amon Higman, li 25 novimbe 1499 »

2<sup>o</sup> On n'a fait nou armanack deux ans és rotte.

3<sup>o</sup> Les eis qu'ont à sindiker so l'armanak, n'ont qu'a l'sicrîre à M. Jôs : Dèjârdin, à Esneux.



## FRANÇOIS BAILLEUX.



Ainsi donc, pauvre cher Bailleux, tu n'es plus là!.. Et toi aussi! Je ne me décide pas à le croire. Ah! bien sûr, le 15 du mois prochain, dans la grande salle voûtée où tu as pâli, après et avant tant d'autres, sur le Code civil; dans la salle hospitalière où la *Société liégeoise de littérature wallonne*, ta pimpante fillenle, se donne douze fois par an des airs académiques, tu seras à ton poste, à l'heure militaire, selon le vœu du règlement rédigé par toi-même. Au son du carillon de St-Paul tu entr'ouvriras doucement la porte, et tu apparaîtras dans la rotondité, avec ta figure joviale, tes francs yeux bleus souriants, ta barbe blonde et plantureuse comme celle d'un Germain du nord, ton portefeuille de secrétaire sous le bras, la main droite tendue pour distribuer à droite et à gauche des poignées cordiales, la bouche pleine de paroles aimables et de *spots* pittoresques, et tu viendras encore trôner derrière notre solennel tapis vert, qui n'est ni plus ni moins que celui du jury d'examen! Oh non, non, tu ne viendras plus jamais! Je t'ai vu un

jour couché immobile, semblant dormir et poursuivre un beau rêve; dormant en effet, mais du sommeil dont on ne se réveille pas sur la terre. Et tu n'as pas tressailli quand les larmes brûlantes de celle que tu aimais tant et de ton fils chéri, ton unique espérance, tombaient goutte à goutte sur ta joue refroidie; et tu n'as pas entendu les lamentations de tes vieux amis d'enfance! Ah! pauvre cher Bailleux, tu es parti avant le temps!... Et pourtant je ne sais quoi de consolant se mêle à nos regrets: tu as vécu et tu es mort comme un juste, et si ta fin prématurée nous étreint le cœur, nous nous sentons réconfortés à la pensée que tu as noblement rempli ta courte carrière. Va, nous ne t'oublierons jamais, et dans ta sphère modeste, tu as assez honoré ton nom pour que bien d'autres que nous se souviennent longtemps de toi!

■.

François Bailleux naquit à Liège, le 23 août 1817. Il appartenait, par son père et par sa mère, à d'honorables familles bourgeoises; il puisa, tant dans la première éducation qu'il reçut au foyer domestique que dans son excellente nature, ces principes solides et ces habitudes de sévère droiture qui rendent l'homme invulnérable et lui assurent, mieux que la fortune et les talents, l'estime de ses semblables. Son intelligence se développa de bonne heure. Il eut la chance de rencontrer au Collège des condisciples dignes

de lui, et l'ardeur avec laquelle ils se disputèrent, jusqu'au seuil de l'Université, les palmes scolaires, ne fit que resserrer entre eux les liens d'une étroite amitié que la mort seule put interrompre (1). Dès cette époque se révélèrent les goûts dominants de Bailleux. Il aimait les lectures sérieuses, et à un âge où la plupart ne songent qu'à cueillir les fleurs dont la vie leur paraît semée, il s'était déjà formé des opinions précises sur plusieurs des grands problèmes qui tourmentent les sociétés modernes. Son horizon s'élargit rapidement quand il aborda l'étude du droit; cependant on put remarquer qu'il avait l'esprit peu spéculatif, et qu'il se sentait plus à l'aise en présence des questions de politique intérieure qui passionnaient alors les jeunes esprits, qu'au milieu des discussions purement théoriques. Rêvant déjà un rôle actif dans les affaires de son pays, il semblait circonscrire lui-même son domaine, en se préoccupant surtout des intérêts qui se débattaient immédiatement sous ses yeux. D'autre part, Liégeois jusqu'au fond de l'âme, jeune type de vieux Liégeois, si l'on peut dire ainsi, il professait un véritable culte pour les souvenirs et les traditions de sa ville natale. Avait-il une heure de loisir, il courait à la maison Crombez (2) et s'enfermait avec son ami

---

(1) Je citerai notamment MM. Trasenster, Falloise, J. G. Macors et Ad. Dejardin.

(2) Rue Agimont; aujourd'hui occupée par l'Institut royal des Sourds-Muets et des Aveugles.

M. Jos. Dejardin, non moins enthousiaste que lui des *Leodiensia*. M. Dejardin avait sous la main une collection assez riche de vieux documents de toute espèce, et c'était plaisir de les entendre parler de leurs découvertes ! Les deux futurs collaborateurs, au surplus, étudiaient avec plus de zèle les originalités du génie local que l'histoire proprement dite ; puis le démon des rimeurs commençait à les chatouiller l'un et l'autre ; et enfin, si Bailleux aimait le travail, c'était le travail libre ; la grande érudition lui faisait un peu peur. Ainsi se préparait pour lui une existence calme, embellie par des plaisirs intellectuels, rendue heureuse par la modération dans les désirs et par l'absence de vaines prétentions. Bailleux sut toujours mesurer ses forces et par conséquent il en resta maître : rare mérite et d'autant plus réel que tout ce qu'entreprennent ces hommes-là, on peut être sûr qu'ils le mèneront à bonne fin. Ce ne sont pas eux qui songeraient à rouler le rocher de Sisyphe.

Les années s'écoulèrent. Bailleux fut reçu docteur en droit le 23 avril 1841, et prêta serment comme avocat le 3 mai suivant. Il tint honorablement sa place au barreau. Sa sincérité, son désintéressement, sa probité modèle, la précision de ses idées lui valurent estime et confiance. Pendant très-longtemps, il fut le conseil des bateliers de la Meuse. Il a laissé au palais, comme partout, la réputation d'un homme de sens droit et de relations sûres. Le 8 février 1859, il fut nommé juge suppléant au tribunal de première instance de Liège. A un moment donné,

il eût eu la chance de se faire une position définitive dans la magistrature : il laissa échapper l'occasion. Peut-être en cette circonstance son tact habituel lui fit-il défaut ; peut-être aussi crut-il qu'en restant avocat et en sollicitant un mandat électif, il rendrait des services plus efficaces à son pays. Il avait des convictions libérales très-fermes et très-ardentes, et aucun sacrifice ne lui eût coûté pour contribuer au triomphe de son parti.

Tout jeune encore, on l'a vu, il s'était intéressé aux affaires publiques. Eclairé par une étude assidue des débats parlementaires, il s'impatiait de ne pas voir les libéraux s'organiser d'une manière durable. En présence de l'homogénéité du cabinet catholique du 31 mars 1846, ils devaient de toute nécessité, selon lui, constituer un noyau d'opposition compacte et entamer résolument, ouvertement la lutte. Il applaudit donc des deux mains à la convocation d'un Congrès libéral à Bruxelles, et parut pour la première fois sur la scène en adressant à cette assemblée, conjointement avec son ami M. J. G. Macors, un manifeste (1) où l'indépendance du pouvoir civil était franchement réclamée avec toutes ses conséquences. « En Belgique, » disaient nos jeunes publicistes, il n'y a d'autres

---

(1) *Au Congrès libéral sur la question du programme.* Liège, Oudart, 1846, in-8°.

» pouvoirs que ceux proclamés par la Consti-  
» tution; elle protège des intérêts religieux  
» catholiques ou autres, mais ne reconnaît aucun  
» *pouvoir spirituel*, aucune *autorité ecclésiast-*  
» *ique*. » Ils demandaient au Congrès de for-  
muler un programme sur la signification et la  
portée duquel il n'y aurait pas à se méprendre,  
et qui serait comme la charte, comme la règle  
de conduite des libéraux belges. Ils demandaient  
l'abaissement et l'uniformité du cens électoral,  
mesures qui devaient rendre aux villes leur  
légitime influence; l'abolition du cens d'éligibi-  
lité pour les fonctions de conseiller communal;  
la loi des incompatibilités, c'est-à-dire l'éloigne-  
ment des fonctionnaires de tout conseil électif,  
au moins de ceux qui portent un caractère essen-  
tiellement politique; la création d'un enseigne-  
ment national à tous les degrés, enseignement  
où les ministres des cultes ne pourraient inter-  
venir *à titre d'autorité*; enfin, ils proposaient  
une série d'améliorations à introduire dans l'in-  
térêt des classes ouvrières, préconisaient l'im-  
pôt sur le revenu et battaient en brèche les  
octrois, que la capitation rendrait inutiles et  
dont l'abolition dégrèverait immédiatement les  
familles peu aisées. Comment la plupart de ces  
idées, qui, du reste, étaient celles des chefs les  
plus influents du libéralisme, firent tour à tour  
leur chemin; c'est ce que je n'ai pas à rapporter  
ici: il suffit de constater que du jour où Bailleux  
combattit pour elles, il fut signalé à ses corrél-  
igionnaires politiques comme un homme sur  
qui ils pouvaient compter.



Une scission se produisit au sein de l'*Union libérale* de Liège ; une nouvelle société fut créée sous le nom d'*Association* ; Bailleux resta dans le camp où il avait combattu avec la plupart de ses anciens amis, l'*avant-garde* de l'époque. Cependant les deux fractions se *coalisèrent* lors des élections de 1847 ; elles n'attendirent pas le 24 février 1848 pour se réconcilier complètement, et ainsi fut constituée, sur des bases solides, cette puissante société libérale dont l'influence à Liège est restée prépondérante, si ce n'est pendant quelque temps dans les élections communales. Bailleux en fut le secrétaire pendant longues années, et il y déploya un zèle et une activité qui lui valurent, en 1859, d'être porté candidat aux élections provinciales. Les électeurs libéraux étrangers à l'*Association* lui opposèrent M. Boïoux, déjà conseiller communal de Liège, depuis échevin des finances. Entre ces deux honorables champions, et vu les circonstances, la lutte fut ardente : Bailleux l'emporta, mais ce ne fut pas sans peine. Ce qui prouve en faveur de l'un et de l'autre, par parenthèse, c'est que le résultat de l'élection ne refroidit en aucune manière leurs relations d'amitié.

Fr. Bailleux resta conseiller provincial de Liège jusqu'à sa mort. Il s'acquit les sympathies et l'estime de tous ses collègues. M. de Rossius-Orban, président du Conseil, a voulu rendre au moment suprême, un éclatant hommage aux qualités et au caractère de notre ami. « Pendant sept années, dit-il, Bailleux apporta au » Conseil de la province un précieux concours,

» un remarquable contingent d'activité et de  
» lumières. Travailleur infatigable, plein de  
» zèle pour la chose publique, il savait traiter  
» avec loyauté, avec indépendance, les diverses  
» questions dont l'examen lui était confié. Ses  
» rapports, écrits avec modération, travaillés  
» avec le soin le plus minutieux, étaient des  
» modèles de simplicité, de précision et de  
» clarté. Ferme dans ses opinions, il parvenait  
» souvent à ramener ceux de ses adversaires  
» politiques qui savaient apprécier la franchise,  
» la sincérité de ses convictions. » Sa franchise  
était, en effet, absolue comme sa probité, elle ne  
fit que le grandir dans l'estime publique et ne  
limita en aucune façon la sphère de ses relations  
privées, même avec ceux qui n'étaient point de  
son bord. On le savait par excellence *homme de  
bonne foi*, et sa bonté native, l'aménité de ses  
manières lui permettaient d'ailleurs, plus qu'à  
d'autres, de se montrer impunément inflexible.

## II.

\*Tel fut Bailleux dans sa vie publique : il faut  
le voir maintenant sans rabat et sans dossiers.  
Je dirai comment il employait ses loisirs ; en-  
suite j'essaierai de peindre l'homme. A moins  
qu'ils n'aient accompli d'assez grandes actions  
pour avoir droit à une page dans l'histoire, les  
individus le mieux doués, les plus distingués,  
les plus savants, les plus habiles ne laissent  
guère de traces après eux quand ils n'ont rien

publié. *Verba volant, scripta manent*. Nous pouvons converser après leur mort avec ceux qui ont écrit; ils nous restent présents et s'acquièrent tous les jours de nouveaux amis. Les autres laissent tout au plus un souvenir à leurs contemporains, et leur image, de plus en plus vague, s'évanouit bientôt dans la brume. Que de personnalités bruyantes et prônées de leur vivant, et que l'oubli recouvre à jamais dès qu'on a jeté quelques pelletées de terre sur leur dépouille! Quand les journaux ont reproduit les deux ou trois discours prononcés au cimetière, tout est dit; c'est à peine si les gens du cortège, en rentrant en ville le cigare allumé, s'entretiennent encore du défunt. Mais les hommes, *même secondaires*, dont le nom figure au dos d'un livre, ne fût-ce que dans un recoin de nos bibliothèques, ont le privilège de nous intéresser de temps en temps: il y a toujours quelqu'un dont ils ont partagé les goûts, et l'on n'est pas fâché, à ce titre, de faire ou de refaire connaissance avec eux.

Toute l'activité littéraire de Bailleux s'est concentrée sur notre vieil idiôme liégeois. Il en a exhumé avec un soin pieux, les monuments couverts de poussière; il a essayé d'en fixer l'orthographe, il s'est patiemment enquis de ses origines; il en a analysé la constitution organique; il en a laissé un précieux dictionnaire, malheureusement inachevé; enfin il l'a enrichi d'une traduction de La Fontaine et de plusieurs compositions poétiques d'un mérite réel. D'autre part, son influence sur les amateurs de notre

patois a été prépondérante, décisive : M. Ch. Grandgagnage n'a rien exagéré en l'appelant « le membre le plus utile de la Société wallonne. » Il voyait dans cette jeune et vigoureuse Association de vrais Liégeois la réalisation à souhait d'un de ses rêves les plus chers ; il se donnait à elle littéralement corps et âme ; il jouissait de ses progrès comme de ceux d'un enfant chéri. Quand les concours annuels avaient réussi, sa bonne figure était plus rayonnante que celle des lauréats.

Ce fut en 1842, ainsi que l'a rapporté M. U. Capitaine (1), qu'après une assez longue période d'indifférence, le goût du wallon commença de nouveau à se répandre à Liège dans les classes instruites. Quelques poètes de talent, Simonon, Forir, Duvivier, M. l'avocat Lamaye, quelques hommes d'esprit, Liégeois jusqu'à la moëlle des os, tels qu'Ad. Lesoinne et M. le général Brixhe, avaient seuls interrompu la prescription, soit en composant eux-mêmes des morceaux qui seront toujours comptés parmi les meilleurs produits du temps, soit en glissant à propos dans les conversations, pour en rendre le ton moins cérémonieux, quelques locutions originales ou quelque adage familier à nos pères. Mais, à partir de 1842, il y eut branle-bas général. Ce qui n'avait égayé que des cercles intimes se

---

(1) *Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne*, 1863, p. 34.

produisit au grand jour ; et l'on ne fit plus seulement des chansons, on prit au sérieux le wallon en lui-même. En moins de trois ans, on vit paraître successivement les premières *pasquées* de F. L. P., (pourquoi ne les citerais-je pas?) et bien d'autres, chez Oudart; les recueils de Duvivier, de Forir et de Simonon se répandirent partout; la *Revue de Liège* publia plusieurs articles intéressants, entr'autres sur l'orthographe du patois; M. Ferd. Henaux lança dans le public ses *Etudes historiques et littéraires sur le wallon*, qu'il devrait bien revoir et réimprimer aujourd'hui, et qui, écrites au profit d'une thèse moins rigoureusement fondée sur les faits que sincèrement patriotique, furent néanmoins utiles, ne fût-ce qu'en provoquant de nouvelles recherches; enfin M. Ch. Grandgagnage entama son *Dictionnaire étymologique*, si apprécié par les linguistes de tout pays, prélude d'autres travaux vraiment scientifiques, mais malheureusement interrompu au beau milieu de sa publication. L'élan était donné: Bailleux ne resta pas en arrière. Je dirai plus loin un mot de ses *Passe-temps*, qui ne furent tirés, et pour cause, qu'à un petit nombre d'exemplaires; j'ai ici en vue le *Choix de chansons et poésies wallonnes*, recueil de pièces anciennes, qu'il composa avec M. Joseph Dejardin, et qui sortit en 1844 des presses de M. Oudart. Sans être précisément rare, l'ouvrage est moins connu qu'on ne le supposerait, plus de la moitié de l'édition ayant été détruite dans l'incendie de l'imprimerie. Il faut doublement le

regretter, parce que la plupart des morceaux qu'il contient se chercheraient vainement ailleurs. Les éditeurs avaient minutieusement rassemblé jusqu'aux derniers débris des traditions orales; quant aux pièces imprimées au XVII<sup>e</sup> siècle, on en connaît si peu d'exemplaires, que sans le volume de MM. B. et D. elles seraient aussi bonnes que perdues. Quelque jour la *Société wallonne*, il faut l'espérer, complètera et rééditera cette précieuse collection, dont la réputation a franchi nos frontières : on ne pourrait rendre un plus bel hommage à la mémoire de Bailleux.

Le *Choix* publié en 1844 contient des chansons consacrées aux guerres de religion, aux différents épisodes de nos luttes politiques, des Noëls, des Pasquées de toute espèce, etc. *Les Aiw di Tonk*, satire composée par L. de Rickmann (1700), à propos de la rivalité de Tongres et de Spa, et qui fit rire jusqu'aux partisans les plus décidés de la *Fontaine de Pline*, sont une des perles du recueil. Les éditeurs eurent le tort de ne point adopter un classement par ordre chronologique; mais chaque morceau portant sa date, cet inconvénient est peu sensible. En somme, le volume signé B. et D. obtint un succès mérité. « Les éditeurs, disait très bien » M. Rennoir l'année de sa publication (1), ont

---

(1) *Revue de Liège*. t. II, p. 203, art. signé *Achille Ornier*.

» pris une glorieuse initiative; en publiant ces  
» monuments de la gaîté, des combats et des  
» souffrances de nos pères, ils ont ouvert une  
» veine nouvelle dont l'exploitation ne sera pas  
» stérile pour notre histoire. »

Mais Bailleux et son collaborateur avaient eu plusieurs fins en vue. On lit dans leur préface :  
« Ce serait se tromper que d'attribuer à cette  
» publication le but de rendre une nouvelle force  
» à notre vieux langage. Nous avons voulu  
» épargner à ses amateurs l'ennui et la fatigue  
» de recherches souvent peu fructueuses; et  
» peut-être aussi sera-ce un service rendu aux  
» savants engagés dans l'étude de la langue  
» romane. Si un système général de publica-  
» tions était entrepris dans tous les pays où le  
» roman, ce tronc antique, étend ses innom-  
» brables rameaux, on ne peut disconvenir que  
» l'étude des origines du français, branche prin-  
» cipale de ce tronc, y gagnerait infiniment, et  
» que les connaissances qui en seraient le fruit  
» pourraient opérer une action très-favorable sur  
» le développement ultérieur de cette belle  
» langue. » On sait quel parti M. Littré a su tirer,  
depuis, de l'étude des patois, et en particulier  
de celui de Liège.

Bailleux voulait apporter sa pierre à l'édifice de la philologie gauloise : les observations grammaticales qu'il fit insérer plus tard dans le *Bulletin* de la Société wallonne, les nombreuses notes sur l'orthographe, sur l'étymologie, sur la syntaxe, éparses dans ses papiers, enfin son dictionnaire inédit sont là pour l'attester. Mais il

avait aussi à cœur de conserver les souvenirs du temps passé, et il tenait autant au fond qu'à la forme des monuments de notre littérature populaire. Il recherchait passionnément les vieux textes, mais aussi les vieilles légendes, et il prouva plus d'une fois par son exemple qu'il était encore possible d'écrire en wallon. Il ne voulait pas plus laisser se perdre l'esprit liégeois, si bonhomme et si caustique tout ensemble, si fin, sous une apparence de naïveté peu dégrossie, en un mot, si goguenard et de si franc jeu; il ne voulait pas plus le laisser se perdre qu'il n'eût souhaité qu'on renonçât aux discussions d'histoire et de pure linguistique. Quand il donna, en 1854, une édition commentée du *Théâtre Liégeois* (1), il se proposa tout aussi bien de remettre en vogue une série de scènes pittoresques et de boutades spirituelles, que de fournir de la pâture aux savants en lunettes. Au fond il présentait que le wallon n'était pas aussi décrépité qu'on voulait bien le dire; il croyait à la possibilité d'un nouveau Théâtre Liégeois. Il n'attendit pas longtemps: M. André Delchef se chargea de lui donner raison.

---

(1) Avec une introduction historique de M. Ulysse Capitaine, une lettre de M. J. Stecher aux éditeurs, et trois eaux-fortes de M. J. Helbig.



### III.

Ainsi Bailleux faisait deux parts du temps qu'il consacrait au wallon : d'un côté, l'étude sérieuse; de l'autre, les délassements : *utile dulci*. De là, deux séries de travaux à passer en revue tour-à-tour. La savante dissertation de M. Grandgagnage *Sur l'origine des Wallons* (1) l'avait vivement intéressé; les controverses qui s'élevèrent, à l'Académie de Belgique, entre MM. Roulez et Schayes sur cette même question, ainsi que la publication de M. Holzmann : *Cettes et Germains*, préoccupèrent ensuite son esprit à ce point qu'il m'engagea à lui écrire, pour résumer le débat, quelques lettres qui virent le jour dans la *Revue trimestrielle* (2). Cette étude devait être poursuivie jusqu'au moyen-âge; mais les circonstances me forcèrent de l'interrompre. J'ai quelque lieu de croire que Bailleux avait recueilli, sur ces entrefaites, des documents historiques sur les questions en litige; mais il ne poursuivit pas longtemps ses recherches, si j'en juge par les papiers qui m'ont été communiqués.

---

(1) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. I (1852). — Réimp. l'année suivante à Paris, dans les *Nouvelles Annales des Voyages*.

(2) *Lettres Eburonnes*. La controverse sur l'origine des Wallons (t. VIII, IX, XI et XIII).

En revanche, ces papiers sont riches en renseignements linguistiques. Offerts généreusement à la bibliothèque de la Société wallonne, par M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Bailleux, ils seront consultés avec le plus grand fruit par tous ceux qui s'occuperont désormais de la formation de notre vieux langage et de ses caractères distinctifs. Je l'ai dit plus haut : l'érudition historique proprement dite n'était pas le fait de Bailleux ; il possédait, au contraire, le sens philologique et grammatical, et quand il était en présence d'un problème d'étymologie et d'orthographe, rien ne lassait sa patience. Il remontait à l'ancienne langue romane, et la grammaire de Burguy lui était familière. Quant à l'orthographe, il avait d'abord approuvé le système analogique formulé et appliqué par M. Ch. Grandgagnage dans son dictionnaire ; mais peu à peu, il s'en écarta pour adopter une transcription fondée exclusivement sur l'étymologie. Il alla jusqu'à écrire *hoille*, *poille*, *feille*, au lieu de *hoie*, *poie*, *feie* ; d'un autre côté, il établit, contre le colonel Micheels, que les substantifs wallons sont invariables au pluriel (1). La plupart des innovations de Bailleux étaient rationnelles ; elles eurent grand crédit auprès de ses confrères wallonisants ; cependant les *ll* mouillées, par exemple, n'obtinrent aucune vogue ; d'excellents motifs furent allégués pour

---

(1) V. le *Bulletin* de la Soc. wall., t. V. *Mélanges*, p. 50 et suiv.

accorder la préférence à une orthographe étymologique, sans doute, mais figurant en même temps, autant que possible, la prononciation. A part ces réserves, le système de Bailleux, je le répète, fut assez généralement accueilli; on doit reconnaître qu'il présente le grand avantage de rendre le wallon accessible aux étrangers, tandis que les Liégeois seuls peuvent lire aisément les productions de Forir et de Duvi vier, écrites selon Marle, et que le *Dictionnaire* du premier, où ces errements sont également suivis, met souvent à la torture celui qui veut y chercher un mot (1).

Je n'insisterai pas sur les nombreuses et intéressantes observations contenues dans les manuscrits de Bailleux. Il avait étendu ses études aux différents dialectes wallons; il rêvait une carte linguistique et ethnographique des pays, et c'est pourquoi il avait poussé la Société wallonne à compléter l'ouvrage de Schnakenburg(2), en recueillant, dans toutes les parties de la Wallonie, des traductions de la parabole de l'Enfant prodigue. Bailleux se serait sans doute chargé, s'il eût vécu, de la publication de ce Recueil: il avait commencé à le classer et à l'annoter. Je trouve, dans un de ses manuscrits, une note ainsi conçue :

---

(1) V. le t. I de l'*Annuaire*, p. 130.

(2) L'initiative de cette proposition appartient à M. Ep. Martial (*Bulletin*, t. III, *Mélanges*, p. 60).

« 1° Le *Liégeois*, comprenant d'une part :

A. Le *Liégeois proprement dit* (nord de la province);

B. Le *Verviétois*, qui embrasse Spa, Malmedy, la vallée de la Vesdre et le canton ou ban de Herve (partie E. de la province);

C. Le *Hutois*, avec la basse et la haute Hesbaye, le Brabançon (S. et O.).

2° Le *Namurois*, avec Dinant et une partie du Brabant.

3° L'*Ardennais*, la Famène (*Pæmani*).

4° Le *Hennuyer* : A. de Charleroy, Thuin; B. de Mons; C. de Tournai. »

Le *Dictionnaire* de Bailleux est très-avancé, mais absolument trop incomplet pour qu'on puisse songer à le publier. Les parties terminées sont plus riches en mots que chez Forir même. En fait de proverbes, l'auteur ne cite que ceux qui ont échappé à MM. Dejardin et consorts. Pour être aussi bref que possible, il ne donne pas la définition des mots français évidemment connus. Enfin, il tient compte autant que de raison des travaux approfondis de M. Ch. Grandgagnage.

Bailleux a été l'un des principaux traducteurs de l'Évangile de St-Mathieu, dont une version wallonne a été demandée, on le sait, à la Société liégeoise par S. A. I. le prince Louis-Lucien Bonaparte, pour figurer dans la grande collection de *spécimens* des principaux dialectes des langues d'origine latine, qui se publie à Londres sous les auspices de cet éminent linguiste.

Je citerai encore de notre ami, comme trou-

vant place ici, deux discours instructifs prononcés devant la Société wallonne, une notice agréablement écrite sur les *Crâmignons*, à propos d'un concours (16 août 1856), enfin une étude sur le patois de Liège, en 1763, date de l'élection du prince Charles d'Oultremont (1).

#### IV.

J'ai touché tantôt un mot de la fixation de l'orthographe wallonne. Cette grosse affaire faillit compromettre l'existence de la Société naissante, en 1856 (2). Le prononciation et l'étymologie, la tradition et la science se jetèrent des regards obliques. Les amours-propres s'en mêlèrent : *genus irritabile*... Il y eut des tempêtes dans ce verre d'eau. La prononciation sembla triompher par l'élection de Forir à la présidence; mais l'étymologie n'eut pas le dessous, puisque Bailleux fut nommé secrétaire. On avait voulu, en votant pour Forir, donner un témoignage d'estime à un digne vieillard, généralement aimé; mais le choix de Bailleux était autrement significatif. Le vétérana le comprit; dès qu'il reconnut que son ortho-

---

(1) Publié en 1857 et réimprimé en 1863 (*Annuaire* t. I, p. 43 et suiv.)

(2) V. le t. II de l'*Annuaire*. art. de M. U. Capitaine.

graphe ralliait peu de partisans, il donna sa démission, de bonne grâce du reste; mais à aucun prix il ne voulait transiger. On le remplaça par un linguiste distingué. Le curé Davivier ne fit pas comme Forir: il prit la mouche et se retira dans sa tente. On le regretta, mais on passa outre.

D'autres difficultés s'élevées, lorsqu'on avait eu à déterminer exactement le but de la Société. Bailleux, chargé de rédiger les statuts, trancha la question par l'article 1<sup>er</sup>. « Encourager » les productions en wallon liégeois; propager » les bons chants populaires; conserver sa pureté » à notre antique idiôme; en fixer autant que » possible l'orthographe et les règles; en mon- » trer les rapports avec les autres branches de la » langue romane. » Telle fut la mission qu'on s'imposa, tels furent les principes dont on ne s'écarta jamais depuis lors, mais qui furent interprétés dans le sens le plus large, lorsqu'on jugea utile de mettre au concours des questions historiques. On remarquera que Bailleux avait cessé de s'en tenir à la déclaration formulée dans la préface du *Choix de chansons*; aussi bien cette déclaration n'avait-elle pas rendu fidèlement sa pensée, puisque depuis longtemps il composait lui-même en wallon. Quoi qu'il en soit, l'art. 1 du règlement émut quelques personnes: elles attribuèrent à la Société des projets analogues à ceux des Flamingants. Bailleux, le président de la Société, M. Picard et moi-même, nous dûmes protester énergiquement dans nos discours et dans nos rapports. La création du *Bulletin* eut

pour effet de dissiper toute erreur sur nos véritables tendances : nous étions loin, comme nous sommes encore loin de vouloir élever le wallon au rang de langue littéraire ; mais nous ne voulions pas non plus traiter avec indifférence la poésie populaire, dont la veine n'est pas épuisée. A l'heure qu'il est, le wallon peut encore passer pour l'incarnation de l'esprit liégeois dans ce que celui-ci a de plus original ; il tend à disparaître sans doute ; mais nous nous garderions bien de chercher à éteindre systématiquement l'étincelle de vie qui lui reste encore. Nous n'avons point de fausses pruderies et nous ne renions pas notre enfance. Et en présence des résultats obtenus depuis quelques années, nous répétons volontiers avec notre poète Defrecheux :

Ah ! jî v' s aim', lingag' di m'patreie !  
Vi wallon, hossiz mes oreie  
Jusqu'à dièrain joû di m'veie !

Tout en poursuivant ses études philologiques, Bailleux, au fond, l'entendit toujours ainsi. Rimer en wallon, c'était pour lui un bonheur. Il ne croyait point par là donner un mauvais exemple : seulement il faisait peu de cas des gens aux pâles couleurs, apologistes de la banalité. Sa tournure d'esprit était liégeoise par excellence et son inspiration se traduisait naturellement sous une forme wallonne : qu'y faire ? Pour moi, il me semble que la vraie poésie est celle qui jaillit spontanément du cœur de l'homme, et qu'il n'y a pas de principe plus faux

que celui qui fait de l'imitation la source de toute beauté artistique. *Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.* J'aime mieux cela; qu'on en pense ce qu'on veut. Laissez le champ libre à la poésie patoise; la génération qui suivra, et qui ne parlera plus que le français, trouvera peut-être dans les archives que nous lui aurons léguées les éléments d'une littérature originale, nationale comme celle des Génevois.

On peut trouver que Bailleux fit preuve d'audace en essayant de traduire en wallon les *Fables de La Fontaine*. Il entreprit cette tâche ardue avec M. J. Dehin, dès 1851; cinq années plus tard, six livres avaient paru; les deux derniers sont entièrement de Bailleux. Je le répète: s'en prendre à un colosse tel que La Fontaine, c'était risquer beaucoup. La Fontaine passe pour intraduisible et littéralement il l'est, sans aucun doute: mais quoi! c'est précisément parce que le *bonhomme* est franchement *lui-même*, et que, malgré ses habits de cour, il est réellement le premier des poètes populaires. S'il est intraduisible, c'est à cause de son sel gaulois. Mais ce sel gaulois, cette façon de penser et de dire incommunicable, notre patois de Liège en possède aussi quelque chose; seulement notre génie local est coulé, pour ainsi parler, dans un moule tout différent du moule picard ou champenois. Donc point du calque de La Fontaine: ce serait une trahison. Mais pénétrons-nous de la pensée du grand fabuliste, empruntons-lui ses moyens et jusqu'à la coupe de ses vers; en



revanche, pour les traits de détail, pour l'expression des moralités, pour le caractère même des personnages mis en scène, supposons un La Fontaine liégeois et faisons-le parler comme il aurait parlé s'il eût vécu parmi nous. Voilà ce qu'ont hardiment tenté Bailleux et son digne confrère; et plus d'une fois, personne ne saurait le nier, ils ont tout-à-fait réussi (1); quelques exemples feront comprendre les observations qui précèdent. On trouvera sans doute le wallon comparativement grossier; mais, à coup sûr, non moins expressif que l'original.

Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages;  
Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs;  
Tout petit prince a des ambassadeurs;  
Tout marquis veut avoir des pages.

(L. I, fable 3).

Li mond' ridoh' di gin qui leu sott' gloir troubèle.  
Si bin qu'il fesse, on veut qui c'est *ji vou, ji n'pou*,  
Et tot volant peter pus haut qu'leu cou,  
Ils veyet vit' clér ès leu hielle.

—  
... Et tous les avocats,  
Après avoir tourné le cas  
En cent et cent mille manières,  
Y jettent leur bonnet, se confessent vaincus...  
(L. II, f. 20).

---

(1) Le même système de traduction avait déjà été appliqué, avant Bailleux, à un certain nombre de fables de La Fontaine, et avec non moins de succès, entre autres par M. Lamaye.

.... Les avocât  
Qwand l'eûrit fait leus hihâhâ ,  
Leus imbarras , leus âdiosse ,  
Comme on dit , d'nît len linwe ax chin...

—  
D'un magistrat ignorant  
C'est la robe qu'on salue.  
(L. V, f. 14).

On n'acompte on mâva priesse  
Qui po l'coronn' qu'il at so l'tiesse.

—  
Plus fait douceur que violence.  
(L. VI, f. 3).

Int' deur et doux , c'est cicial qu'est l'pass'rote.

—  
Il devait , au bout de dix ans ,  
Mettre son âne sur les banes ,  
Sinon il consentait d'être en place publique  
Guinde la hart au col , étranglé court et net ,  
Ayant au dos sa rhétorique  
Et les oreilles du baudet.  
(L. VI, f. 19).

Il fallève , après dih an d'timps ,  
Fer passer l'agne à l'exâmin ;  
Sins quoi (1) il accoirdève d'ess' pindou à Saint-Gille ,  
Avon des oreie di bâdet  
Poz aller monter à jubet.

Un jour viendra , quand le niveau aura déci-  
dément passé sur les vieilles mœurs , quand  
l'uniformité aura fini par ramener l'ennui , où le

---

(1) Plus tard , Bailleux n'admit plus l'*hiatus*.

La Fontaine wallon ne sera plus compris que par quelques curieux. En attendant, pour ma part, je ne crains pas de l'avouer, je le relis volontiers et j'engage les vrais Liégeois à en faire autant, parce que j'y retrouve, outre le génie du maître immortel, le franc parler de nos bons aïeux.

V.

Parmi les poésies originales de Bailleux, malheureusement trop peu connues en dehors d'un certain cercle, le recueil intitulé : *Passe-timps* et les *Fâves d'im veje grand'mère* méritent le premier rang. Les *Passe-timps* ne furent tirés qu'à 50 exemplaires, vraisemblablement à cause de l'extrême franchise avec laquelle l'auteur y exprimait son opinion sur les hommes du jour. La plupart des dix pièces dont se compose cette brochure sont d'énergiques professions de foi du libéralisme le plus décidé. Voici d'abord une revue du mouvement des partis de 1830 à 1842. — Avant la Révolution, le clergé était serré de près; flattons les libéraux, se dirent les habiles : nous chasserons ensemble les Hollandais et nous partagerons les profits. Les Hollandais furent chassés ; mais on garda Van Bomme (1). Au

---

(1) Je note, en passant, que cette pièce a été composée en collaboration avec M. J. M. (J. G. Macors).

commencement tout alla bien ; mais peu à peu les hommes noirs sortirent de dessous terre , comme dit Béranger ; les barons et les marquis reparurent au grand jour , gros comme le bras : Liégeois , nous dont les vieux parents ont si souvent tenu tête aux princes-évêques et à l'aristocratie , nous laisserons-nous plumer sans crier?— Suit une philippique à l'adresse du prélat liégeois , sous la forme insidieuse d'un plaidoyer en sa faveur. Mais c'est dans la troisième pièce , intitulée *Li Maladeie d'a madame Belgique* , qu'éclate toute la verve de Bailleux et qu'il professe ouvertement ses haines vigourenses. Le wallon , on le sait , a cela de commun avec le latin qu'il ne se gêne guère ; l'euphémisme lui est inconnu ; s'il s'avisait d'essayer des gants jannes , il les ferait crever avant d'avoir passé le ponce. Comment vais-je m'y prendre pour diagnostiquer en français la maladie de dame Belgique ? La bonne mère nourricière est littéralement rongée par ces aimables insectes dont les femmes du peuple , en Espagne et en Italie , se débarrassent volontiers la chevelure , tour à tour , au seuil de leur porte , sans se gêner pour si peu. Mais la pauvre Belgique en a tant et tant que c'est pitié : si le docteur Fricassé ne trouve un prompt remède , ils la mèneront à *Bavière*.

Il gn'a des gros , il gn'a des p'tits ,  
Il gn'a des breune , il gn'a des gris ;  
Gn' em'a d'tot' les couleurs ,

Eh bien !

Mais les pès , c'est les nèurs...  
Vous m'entendez bien.

Il éstît ès l'calotte . . . . .

Eh bien !

Qui j'sècha foû dè l'crotte .

Vous m'entendez bien.

Que faire, que faire ? — Madame Belgique.  
dit l'Esculape, il n'y a qu'un seul remède qui  
soit souverain :

C'est d'les prinde onk à onk .

Eh bien !

D'les spater int'deux onke :

Vous m'entendez bien.

Il serait difficile d'être plus radical. Cette plaisanterie violente, on s'en doute, obtint un succès considérable dans le cercle des amis politiques de l'auteur, à une époque où la lutte des partis était singulièrement acharnée : c'étaient des trépignements d'enthousiasme, des *bis* à n'en pas finir. Je n'ai pas ici à me brûler les doigts en les plongeant dans une chaudière qui bout encore ; il ne s'agit que de donner, par un spécimen, une idée de la tournure d'esprit de Bailleux comme chansonnier politique. Carré, entier dans ses idées, il n'atténue rien, il frappe dru ; mais, par un contraste saisissant, quand il dépose le louet vengeur, il trouve des accents d'une sensibilité touchante et s'élève à l'éloquence, soit qu'il verse une larme sur la tombe délaissée des martyrs de la liberté, soit qu'il s'exalte en pensant aux destinées de la patrie. On a dit que son esprit manquait d'acuité : c'est possible, mais, sans contredit, il ne manquait

ni d'énergie, ni de délicatesse, ni de flexibilité. Il savait prendre tous les tons : reconnaîtrez-vous dans cette charmante petite chanson de *Mareie*, toute parfumée de fleurs du printemps, la touche de l'auteur de *Madame Belgique*? Je ne puis résister au désir d'en reproduire les quatre strophes :

Vinez, Mareie, il lût l'baîté;  
Oyez-v' les râskignou chanter  
Avâ tot' les praireie?  
On od' les rôs' qui sont floreies;  
Il fait pâhâl di tot costé;  
Vinez, Mareie!

Vinez, Mareie, ès crâmignon;  
Ji sés des si bellés chanson,  
Qu'il gn'a nin des pareyes.  
Jan donc! vinez, pusqu'on v's è preie;  
Haîte! ni fez nin tant des façous;  
Vinez, Mareie!

Vinez, Mareie! mi sour Aili  
Idâ, Dadite, et m'frè Hinri.  
Vont co fer d'leu sottreie;  
Hoûtez déjà quèll' vicâreie  
Ils minet tot avâ l'corti;  
Vinez, Mareie!

Vinez, Mareie, on bai valet  
Vorent bien v'grusiner n'saquoi  
Tot bas, ciale à l'oreye.  
Loukiz, volâ déjà qu'ell' reie;  
Ell' rajustaie si boniket;  
Vocial Mareie!

N'est-ce pas un petit joyau? Dites-moi donc

après cela que le temps des trouvères est passé et que le wallon ne peut plus s'écrire !

Les *Fèves d'a m'veye grand'mère* sont des légendes ayant réellement cours dans le pays, et dont Bailleux a voulu perpétuer le souvenir en les rimant.

Il y avait une fois à Villers-Saint-Siméon un curé qui vivait en odeur de sainteté, et qui avait si bien le bon Dieu dans sa manche, qu'il lui suffisait d'une petite prière pour disposer de la pluie ou du beau temps. Il était cependant mortel comme tout le monde; il franchit le grand pas, à la grande désolation de ses ouailles. Nos braves campagnards n'entendent pas perdre au change: ils conviennent entre eux qu'ils n'éliront curé que le candidat qui saura, comme l'ancien, conjurer les orages et faire luire le soleil à volonté. Personne ne se présente; six mois s'écoulent. Enfin un madré vicaire tente l'aventure et leur tient à peu près ce langage: « Vos désirs seront accomplis; seulement je n'accepte la cure qu'à une condition: c'est qu'avant de me demander tel ou tel temps, vous vous mettez *tous* d'accord. Votre père spirituel ne veut mécontenter personne. » On est enchanté; élection du curé, fêtes de bienvenue et tout ce qui s'ensuit. Quelques jours plus tard, un fermier en retard de rentrer ses froments vient humblement demander deux jours de chaleur. « Oui-dà, dit le curé; mais la condition! » Le cultivateur court chez ses voisins: en voilà bien d'une autre! Celui-ci vent des nuages, celui-là du vent, cet autre du froid, « Croyez-moi, dit

enfin le curé, restons-en là; faisons comme à Paris; s'il pleut, laissons pleuvoir. » L'histoire ne dit pas si les paysans furent tous contents.

La seconde légende est sombre, étrange, malsaine; c'est la poésie du communisme ou celle du désespoir, un ricannement satanique. C'était au temps du vieux bon Dieu. Jean, un parfait honnête homme, eut un fils, et jura de ne lui donner pour parrain que celui qui n'aurait jamais commis en sa vie une seule mauvaise action. Où trouver ce phénix? Bon nombre de gens ayant haute opinion d'eux-mêmes se présentèrent: Jean secouait la tête et les renvoyait l'un après l'autre. La nouvelle parvint en Paradis: j'irai moi-même trouver Jean, dit Saint-Pierre. Il arrive: « Non, monsieur l'apôtre, non: vous pouvez retourner *ès coulaie di vost' aise*; je ne veux pas pour compère de celui qui a renié son maître. » Le pauvre saint s'en va tout confus et s'en va conter au bon Dieu sa déconfiture. Quoi! il faudra donc que l'Auteur du Ciel et de la terre aille lui-même trouver Jean! Il ira, et j'ose à peine l'écrire, Jean le refusera lui-même. « Ah! Seigneur, vous qui avez fait tant et tant, pourquoi avez-vous fait des pauvres et des riches? » L'enfant trouvera pourtant un parrain. C'est la Mort, qui se présente toujours sans qu'on la demande: « Je t'accepte, dit Jean, parce que toi, du moins, tu trappes petits et grands, et jamais tu n'as fait de passe-droits à personne. »

Le troisième récit, d'un style simple et coulant comme les précédents, est beaucoup plus pâle: c'est l'histoire de l'apparition de Notre-Dame à



une mégère qui bat son mari, et qui est punie par où elle a péché.

Je citerai encore, comme digne d'attention, une épître adressée aux *Vrais Liégeois* (1) par de Harlez et consorts; c'est une sorte de poétique prélude à la création de la *Société wallonne*. — La chanson *Vive Liège* a obtenu une mention honorable au concours. — *Les deux Mathi* (Mathieu Laensberg et Mathieu de la Drôme), pièce composée à l'occasion de l'avant-dernier banquet annuel des Wallons, étincelle d'esprit et d'*humour*. — Les pièces de circonstance sont assez nombreuses; il en est qui figureraient avec honneur dans un recueil d'œuvres choisies.

## VI.

A présent, vieux camarade, à nous deux! à nous dix, à nous vingt, à tes amis de collège et à tes amis des derniers jours! Où nous as-tu donné rendez-vous? à Liège, dans ton jardinet chéri, ou à Aywaille, dans la maison Cornesse, dont tu étais le pilier? En septembre, quand ils passeront et repasseront le pont de l'Émblève, les indigènes vont bien s'étonner, cette année, de ne pas te voir accoudé sur le parapet, attentif aux ébats des poissons dans l'eau cristalline, émettant du pain et le distribuant d'en haut à

---

(1) V. l'Annuaire, t. 1, p. 35.

ces innocentes créatures, et après des heures passées ainsi, brave cœur de paresseux et de fabuliste, dans le *dolce far niente* du philosophe, rentrant gravement et débitant sans sourciller, à ton voisin de la table d'hôte du soir, le résumé de tes observations sur les mœurs de la gent aquatique, au moment même où la cuisinière rissole pour toi (ne l'entends-tu pas?) les truites que tu as nourries tantôt? (1) Je comprends, musard, que tu aies traduit La Fontaine. Mais c'est à Liège, dans ton sanctuaire, au milieu des archives de la Société wallonne, que tu veux recevoir tes amis. Là, on le voit bien, nous ne sommes plus en vacances. Un sac de procès, un Mémoire de concours se disputent tes heures. Mais tu es si réglé, si méthodique et si actif, sans que cela y paraisse, que tu trouves encore du temps pour les causeries intimes. Travailles-tu, rien ne te fera broncher : tu ne vas pas vite, mais tu finis toujours par arriver, parce que tu es parti à temps. N'est-ce point l'heure du travail? tu jettes ton bonnet par-dessus les moulins, et volontiers tu parcoures, avec qui sait les apprécier, les trésors sans pareils de tes archives wallonnes (2). Tu ne

---

(1) Historique.

(2) Cette riche collection, amassée pièce à pièce pendant plus de vingt ans, a été gracieusement offerte à la Société wallonne par M<sup>me</sup> Bailleux. La Société a chargé M. Ul. Capitaine de dresser l'inventaire détaillé de ces trésors littéraires.

dissimules pas tes goûts et tes préférences. Un trait malin, un couplet satirique sans amertume, une épigramme légère te font sourire et crier bravo ! Les prétentions t'assomment, le style ampoulé t'impatiente. Tu n'as pas peur d'applaudir à un paradoxe, quand il est spirituellement défendu. Tu as peu médité sur la destination de l'homme, je le crains : mais tu professes sincèrement le culte de la patrie, de la famille ; le nom seul de la liberté t'exalte, et toutes les tyrannies, toutes les injustices, toutes les palinodies, toutes les bassesses, toutes les hypocrisies te révoltent. Par-dessus tout, tu es sincère et tu veux aussi qu'on le soit avec toi. Ta conscience est sereine comme tes yeux sont limpides ; tu es par excellence honnête et de bonne foi. Quand je te vois, je comprends mieux tes écrits, tes antipathies et tes sympathies. Tu n'as pas d'ennemis, si ce n'est chez les gens qui ne t'ont pas vu de près, et qui ne connaissent de toi que la ténacité de tes idées. Pour les autres, qu'ils soient tes adversaires ou tes amis politiques, ils t'estiment et surtout ils t'aiment, parce que tu es foncièrement bon, tolérant dans le sens où il faut l'être, et que tu respectes toutes les convictions loyales comme tu entends qu'on respecte les tiennes.

Bailleux ne fréquentait guère qu'un cercle d'intimes, et je dois dire que peu d'hommes ont su inspirer à leurs amis un attachement plus solide et plus durable. Ils étaient là au moment suprême, avec sa compagne et son fils éplorés. Ce fut pour tous un vide immense...

Ses forces déclinerent tout d'un coup, au moment où l'on s'y attendait le moins. Il contracta une maladie de cœur; il se raidit contre ses souffrances; il en fut dévoré.

Le glas funèbre sonna pour lui le 14 janvier 1866. Il n'avait pas 49 ans.

Il avait épousé, en 1848, M<sup>lle</sup> Estelle Vleminckx, de Tournai; il en eut un seul enfant, son petit Paul, comme il l'appelait. Il trouva dans son aimable intérieur toutes les joies qu'on peut rêver ici-bas, jusqu'à ce qu'un nuage sombre vint s'étendre sur son horizon.

Quand vos pas vous porteront au sommet de la colline de la Chartreuse, entrez au cimetière de Robermont: là, sur une pierre sans ornements, vous lirez ces simples mots: *A François Bailleux, ses amis*. C'est un humble hommage, mais c'est véritablement l'hommage du cœur.

ALPHONSE LE ROY.

---

## BIBLIOGRAPHIE DE FRANÇOIS BAILLEUX.



— *Li Feumme di Mingîrouwe*. Air : *Lon la la, etc.*, 4 couplets. (Anonyme.)

Réponse à la pasquée que le curé Düvivier composa en 1842 contre l'Administration communale de Liège, sous le titre de : *Petision de Chin del Rejinss*. Elle a paru à la suite de la *Responss dè Chin dell Regince al petition dè ci k'enn nè son nin* (par MM. Fuss, Le Roy et Picard), Liège. Desoer, 1842, in-8° de 8 p.

— *Choix de Chansons et Poésies wallonnes, (Pays de Liège) recueillies par MM. B\*\*\* et D\*\*\** (Bailleux et J. Dejardin). Liège, Oudart, 1844, in-8° de XXII et 220 p. musique comprise.

L'apparition de ce recueil a donné lieu à la publication d'une pasquée en patois de Verviers. Cette pièce, signée *Têrödôr* (Théodore Derive, alors professeur à Spa), est intitulée : *Lu Wallon n'est né moir. On tot p'tit à môcieux B. et D. éditeurs dè Choix de Chansons et Poésies Wallonnes*. Liège, Ledoux, 1845, in-8 de 7 p.

— *Passe-timps*. (Anonyme.) (Liège, Oudart,) 1845, in-8° de 24 p. Tiré à 52 exempl. numérotés. L'exemplaire offert à M. J. Dejardin contient une dédicace manuscrite, en quatre couplets, à son fils aîné.

Ce recueil, devenu une véritable rareté bibliogra-

plique, comprend les pasquées suivantes, composées de 1842 à 1844 :

*Chanson so les doze dièrainès annaies.* 1830-1842.

*Disfinse di Mgr Van Bommel.*

*Li maladeie di Madame Belgique.*

*Li Còp d'solo.*

*As Cis qu' sont moirts po l' Liberté.*

*Li Crama.*

*Marcie.*

*Les Fraues d'à Corba, fève.*

*Jacques li Coti, fève.*

*Ine Veye fève d'à m' Grand-mère.*

Les deux premières de ces pasquées ont été écrites en collaboration avec M. J. G. Macors. Primitivement elles comptaient chacune treize couplets. La pièce *As Cis qu' sont moirts po l' Liberté*, composée en 1842 pour l'anniversaire du combat de Sainte-Walburge, parut d'abord dans le *Journal de Liège* et dans la *Tribune*.

— *Au Congrès libéral sur la question du programme.* (Anonyme.) Liège, Oudart, 1846 in-8° de 30 p.

Seule brochure politique à la rédaction de laquelle Bailleux ait pris part. M. J. G. Macors a été son collaborateur.

— *Fâres da La Fontaine. (Lires I—IV), mettoues ès ligeois par J. D. (Dehin) et F. B. (Bailleux). Publiées a bénéfice des Sourdauds-Mouais et des Areules.* Liège, Carmanne, jûlète 1851 (1851-52) in-8° de 138 p.

*Fâres da La Fontaine (lires V et VI) mettoues è ligeois par F. Bailleux.* Liège, Carmanne, 1856, in-8° de 62 p.

Les trois livraisons de ce recueil ont été l'objet de nombreux comptes-rendus, parmi lesquels nous cite-

rons ceux que MM. Le Roy et J. Dejardin ont respectivement publiés dans le *Journal de Liège* de 1853 et dans la *Meuse* de 1856.

Bailleux s'était proposé de traduire les derniers livres de La Fontaine, mais il abandonna ce projet en 1857. La première fable du livre VII, *les Animaux malades de la peste*, est la seule qu'il ait rendue en wallon. Cette traduction étant restée inédite, nous la reproduisons ci-après.

— *Deux Fâves da m'vie grand'mère*, par F. B. Liège. Carmanne, 1852, in-12 de 11 p. — 2<sup>e</sup> tirage à 14 exemplaires format in-8<sup>o</sup> de 8 p.

*Treizème Fève da m'grand'mère*, par F. B. Liège, Carmanne (1854), 7 p., cotées 12 à 19.

La seconde de ces fables avait déjà paru en 1845 dans les *Passe-timps*.

— Traduction wallonne d'une pièce de vers finnoise, faite en novembre 1853 pour l'ouvrage de M. Zetterk-witz.

— *Notru-Dame de l'Salette*. Air : *Ji coreu bin qu'j'fouhe on recolette*. 7 couplets (anonyme). Imprimerie de Carmanne, avril 1854, feuille in-4<sup>o</sup>.

— *Théâtre Liégeois. Nouvelle édition, augmentée d'une pièce inédite; revue et annotée par F. Bailleux, précédée d'une introduction historique par U. Capitaine, d'une lettre aux éditeurs par J. Stecher, et ornée de trois planches gravées par J. Helbig*. Liège, Carmanne, 1854, grand in-18 de XXX, 211 p. et 3 planches. Tiré à 1,000 exemplaires dont 25 sur papier fort.

Volume comprenant *li Voyège di Chaudfontaine, li Liégeois égagi, li Fiesse di Houste-si-Ploût, les Hypocondes et li Malignant*, pièce de F. M. Henault, publiée pour la première fois.

— *Concours di Cramions. Le caractère wallon*. — Sa

*fierté et son esprit de chicane. — Origine des Cramions, etc., par B. Liège, Desoer, 1856, in-8° de 6 p. Tiré à part du Journal de Liège.*

M. Ch. Soudain de Niederwerth a publié, dans le même journal, à propos de cet article, une lettre dans laquelle il discute l'étymologie du mot *cramion*.

— *Lette di Messieurs de Harlez, de Cartier, Fabry et Virario, auteurs de Theate Ligeois, à l'Société des Vrèes Ligeois, sicrite de Paradis li 26 d'arousse, arrière à Lige li 5 septimbe 1856. (Signée B). Liège, Desoer, 1856) in-8° de 4 p. Tiré à part du Journal de Liège du 6 septembre 1856.*

— *Le Patois à Liège à propos de l'élection du Prince-Évêque Charles d'Oultremont, par F. B., 1763. (Liège, Ledoux, 1857), in-8° de 6 p.*

Article qui devait être inséré dans le n° du 1<sup>er</sup> août 1857 du *Bulletin communal de Liège*. Il était même entièrement composé, lorsque cette feuille cessa tout-à-coup de paraître. Les éditeurs, pour dédommager Bailleux, lui offrirent un certain nombre de tirés à part.

Cet étude, revue et augmentée, a été reproduite en 1863 dans l'*Annuaire de la Société Liégeoise de Littérature Wallonne*, p. 43-55, sous le titre de : *Le Patois à Liège il y a cent ans. 1763.*

— *Li dihe di septimbe 1857. Air: Elle aime à rire, etc.. par F. B. 12 couplets. (Liège, Desoer 1857) in-8° de 2 f.*

Couplets chantés par Bailleux aux noces de M. A. N.é avec M<sup>lle</sup> A. G. . . . . d, le 10 septembre 1857.

— *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne. Tomes I à VII. 1858-1864.*

Bailleux était l'un des membres de la Société chargés de la publication de ce recueil, dans lequel il a fait insérer les travaux suivants :



T. I. 1858. p. 19 : *Rapport présenté par M. Bailleux, secrétaire, à la séance du 15 janvier 1858* (tiré à part in-8° de 7 p.).

T. I. 1858. p. 135. *Ode wallonne à Mathias Navaeus (1620), avec notes et texte moderne en regard.*

T. II, 1859, 1<sup>re</sup> partie, p. 19. *Discours prononcé par M. Bailleux, secrétaire, à la séance du 15 avril 1858.*

T. II, 1859, 1<sup>re</sup> partie, p. 26. *Compte-rendu des travaux de la Société en 1858.*

T. II, 1859, 1<sup>re</sup> part., p. 365. *Vive Liège. Chant patriotique, par F. Bailleux.* 7 couplets avec refrain. (Tiré à part in-8° de 3 p.).

Chant qui a obtenu une mention honorable au concours ouvert en 1858 par la Société.

T. II, 1859, 2<sup>e</sup> partie, p. 1. *Moralité wallonne de la 1<sup>re</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, avec notes et texte moderne.*

T. II, 1859, 2<sup>e</sup> partie, p. 24. *Pasqueille plaisante entre Piron et Pentecoste sur l'élection du nouveau abbé de Saint-Jacques.* 1675. Dialogue wallon publié pour la première fois.

T. III. 1860. 2<sup>me</sup> partie, p. 1. *Les Feummes*, pasquée composée vers 1750, publiée avec note de Bailleux.

T. III, 1860. 2<sup>me</sup> partie, p. 79. *Chronique de la Société 1859-1860.*

T. IV. 1862. p. 25 *Rapport sur lu Saint-Nicolai do l'orphulin (patois de Malmedy), par M. Santkin.*

T. IV. 1862. p. 105. *Chronique de la Société 1860-1861.*

T. V. 1862. 2<sup>e</sup> partie, p. 51. *Note grammaticale. Du pluriel des substantifs et des adjectifs en wallon.* (Tiré à part in-8° de 9 p.).

T. V. 1862. 2<sup>e</sup> partie, p. 77. *Chronique de la Société 1861-1862.*

T. VI. 1863. 1<sup>re</sup> partie. p. 133. *Rapport présenté à la Société sur les concours nos 2 et 4 de 1862.*

T. VI. 1863. 2<sup>e</sup> partie, p. 1. *Pasqueïtte di Qwareme et Charneïe (1760 ?) avec notes et texte moderne en regard.* (Tiré à part in-8<sup>o</sup> de 19 p.).

T. VI. 1863. 2<sup>e</sup> partie. p. 159. *Chronique de la Société 1863-1864.*

— *Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne.* 1863 et 1864.

1863. p. 43. *Le Patois à Liège il y a cent ans, 1763.* (Tiré à part in-18 de 13 p.).

1863. p. 157. *Belge et Ligeois.* Air : *Petit pays.* Musique d'Et. Soubre. 4 couplets (tiré à part).

1863. p. 161. *L'armeïe al Nâtion Belge.* Air : *le Soldat Vignerou.* Musique d'Et. Soubre, 3 couplets (tiré à part).

Pasquëïes chantées le 27 décembre 1862, au banquet de la Société wallonne et reproduites par le *Journal de Liège* et par la *Meuse*.

1864. p. 153. *Les deux Mathi.* Air : *de la chercheuse d'esprit.* 9 couplets avec refrain.

1864. p. 157. *Les Feumme et l'Vin.* Air : *les Femmes et le Vin.* 6 couplets avec refrain (tirés à part in-18 de 7 p.)

Pasquëïes composées en décembre 1863 pour la même circonstance et publiées également dans le *Journal de Liège* et dans la *Meuse*.

— *L'Onze d'arrî 1863, par F. B.* 6 strophes. (Liège, Desoer), in-8<sup>o</sup> de 2 f.

— *Li 26 di maïe 1863, air : Ca va t-i ben. Par F. B.,* 6 couplets, (Liège, Desoer), in-8<sup>o</sup> de 2 f

Pasquëïes chantées aux noces de M<sup>lles</sup> Nathalie et Marie H..k.

— *On Siermon so l'salut ou les K'mandement di Diu*, par F. B. 6 couplets. ( Liège, Carmanne, 1864), in-8<sup>o</sup> de 2 f.

#### TRAVAUX INÉDITS.

— *Li Corteg dè Miniss à Lich po l'inauguration de l'voïe di fier*, Air de : *Malbrouck*. 1842. 7 couplets.

— *M. Sansowe*. 1842. 20 couplets.

Des exemplaires de cette pasquée ont également circulé sous le titre de : *Li Pique-assiette*.

— *So Stienne Soubre*, à l'occasion di s'voyège es l'Allemagne, Air : *Valeureux Liégeois*. 10 couplets. Septembre 1842.

— *Li Sonette da Maïanne*. Air de *Fualdès*. 9 couplets, 1843.

— *Couplets chantés à l'occasian dè mariège da F. B. avou M<sup>lle</sup> A. K.*, li 14 décimb. 1843. Air : *Gastibelza*. 6 couplets.

— *Noïé...*

Couplets composés en octobre 1843, pour féliciter un ami sur la naissance d'un fils.

— *Victor C.....e*, président dè *Mohons*. Mars 1857. 6 couplets avec refrain.

— *Les Mohons*. 5 couplets.

Pasquées chantées en 1857 au banquet dit des *Moineaux*. Cette Société, composée d'une vingtaine de bons et francs Liégeois, comptait dans son sein quelques-uns de nos meilleurs poètes wallons.

— *Glossaire du Miroir des Nobles de Jacques de Hemricourt*. (XIV<sup>e</sup> siècle) in-4<sup>o</sup> de 72 feuillets.

— *Traduction de l'Évangile de Saint Mathieu.*

Bailleux a été l'un des rédacteurs de cette version inédite, composée à la demande du prince Louis-Lucien Bonaparte.

— *Dictionnaire Wallon Français.*

Il existe deux copies de ce dictionnaire : l'une, très-imparfaite, forme quatre cahiers reliés petit in-4°; l'autre, beaucoup plus complète, comprend 441 feuillets in-folio. L'auteur ne s'occupa sérieusement de ce grand travail qu'à partir de 1861.

— *Notes et remarques grammaticales sur le wallon, et en particulier sur le wallon liégeois.* In-folio de 226 p.

Recueil commencé en 1862, portant pour épigraphe : *La grammaire ne crée pas les règles du langage, elle les constate en consultant l'usage.*

U. C.

---

## LES BIÈSSES MALADES DÈ L'PESSÉ (1).

(LIVE VII, FAVE I.)

On mà qui fait les cours tocter,  
Mâ qu'Diève, on joû di mâvasté,  
Trova po fer spani ses pêchis à noss' terre,  
Li pess' (pusqui jî deus l'baptiser di s'vrèie no),  
Qu'est à mêm' so quéqu' joûs di nos èterrer tos,  
Féve às pauvès bièss in' fell' guërre.  
Ell' ni morit nin tôt', mais turtot' malârdît :  
On n'è veyév' noll' po s'aidî,  
A lanwi quéquès heur', lum'ciner hâre ou hotte ;  
Nou boquet n'gostève à l'pus glotte.  
Li r'nâ n'alléf pus à l'affût  
D'in' pauv' poillette èri di s'voïe ;

---

(1) J'a mettou ottant d'vers qui La Fontaine, nè pus nè mon, dè l'même meseure, et j'a l'arringi les rîmes, mâies ou frumelles, tot fin pareie qui lu.

Les colons ni s'riquerit pus :  
Evôie l'amor, adiet les jôies !  
Li Lion t'na conseil et d'ha : mes bons êfants,  
Ji pins' qui Diew' mette enu'avant  
Po nos mâfaits ciss' maladeie,  
Qui l'pus méchant, li pus calin,  
Si liveure à l'colér di noss' maiss' souverain ;  
Mutoi rach'téieret-i noss' santé et noss' veie.  
J'a léhon in' sawiss', divint des vîs papis ,  
Qu'on a veyou des s'faits marchis.  
Ainsi n'nos s'pârgnans nin ; loukans sins nou distour  
Chakeune è pus parfond d'noss' cour.  
Po m'part, à continter mes goss' et mi appétit  
J'a magnî traze et traz' berbîs.  
Qui m'avît-ell' fait ? — rin dè monde ;  
In'mestouna, creu-j' mêm', saqwants côps di magnî  
Li biergî.  
Ji donn' don m'veie por vos, s'el fât fer, mais ji compte  
Qui chakeun' tot comm' mi deut fer s' *med culpâ* ;  
Il est à souhaitî, ci n'est qui justic' peûre  
Qu'on faiss' pèri qui qu'est l'pus nèur. —  
Sir, vos estez bin hon, baicôp trop' dist li r'nâ ;  
Vos mostrez, à dir' vrêie, trop' di délicatesse.  
Là ! magnî des berbîs, peûr chin'treie, sottès bièsses,  
Est-c' fer pêchi ? Nenni , Seigneur, vos l'zî fêrîz  
On grand honneûr à les crohî :  
Po çou qu'est dè biergî, j'ois' dire  
Qu'i mèritéf co bin aut'choi ;  
N'esteut-i nin d'ces gins qui vorît nos fer l'loi  
A nos, qu'Diu ferî les prumîrs ?  
Ainsi pâra li r'nâ ; vivât d'hît les plaqueus.  
On n'oisa trop avou les leups,  
Avou les tîgu', les ours et les aut' gros volcurs,  
Jâser di leûs pus laidès keûres.  
Tot mâl' tièss', tot foit' gueuye et jusqu'às pus simp' chins  
A z-oyî l'onk et l'aut' n'estit qui des p'tits saints.  
A s'tour l'âgn' si k'fessant derit : J'a-t-in' dotance

Qu'in feie ammi l'wêd' d'on covint,  
L'ocçasion, l'faim, li four qui m'montéf jusqu'à l'panse,  
Li dial', pins'ju, m'tentant â d'vint,  
« Ji paha foû dè pré comm' mi liuw', nin pus lâge;  
« Ji n', esteus nin è m' dreut, s'el fât dir' comme il est. —  
I n'aveût nin fini qu'on jurév' so l'bâdet.  
On leup, d'meie avocât, fat on discours d'in' pâge  
Po prover qu'i fallév' moudri sins piéd' nou tims  
Ci pélé, ci pouyeux d'ou-c' vinév' tot l'mêhain.  
On jugea qu'on té fait méritév' li potince.  
Magni l'bièb' d'on covint! haie! vite in' bonn' sintince!  
C'esteut in' trop douc' pénitince  
Qui l'moirt po c'brigand-là. On li fat bin veyi.

V'là comme i va, paret, d'vint les palâs des princes  
Foirt, on v'lret des mameies; flâw' vos serez striyi.

F. BAILLEUX.

Août 1857.





# ÉTUDE SUR LE MOT PASQUÈIE,

NOM GÉNÉRIQUE DE LA CHANSON WALLONNE.



Pasquèie, pasquée, pasquaye, — paskèie, paskée, paskaye..... Quelle est l'acception première, quelle est l'étymologie de ce mot? Quelle en doit être l'orthographe? A quelle époque remonte la première pièce wallonne portant ce nom?

Graves problèmes qui depuis longtemps préoccupent nos philologues et sur la solution desquels ils sont loin d'être d'accord.

Disons d'abord ce que c'est qu'une pasquèie. On entend par *pasquèie* toute chanson en dialecte wallon, élogieuse ou satirique, gaie ou élégiaque, politique ou religieuse, morale ou graveleuse. Il n'existe d'exception que pour les chants de Noël, connus sous le nom de *Noié*; encore dit-on souvent *pasquèie di Noié*. Nous

omettons le *cramignon* (1). Ce mot, dans sa stricte acception, désigne une danse propre au pays de Liège, mais aujourd'hui on confond sous un même nom le mouvement et le chant

---

(1) Le mot *cramignon*, par contraction *crâminion*, a souvent aussi exercé la sagacité de nos lettrés wallons, qui ont déjà trouvé les ascendants *krumm*, *carmen*, *carmagnole*, *chorea maccabeorum*, *cramillon*, etc. M. A. Le Roy écrivait en 1856, à ce propos, dans la *Revue trimestrielle* : « Qu'est-ce qu'un crâminion ? Mon ami Bailleux vous répondra. Il ne sait pas plus que moi si cette danse populaire est bien celle qu'Homère décrit à propos du bouclier d'Achille, ou si le bas-relief antique, connu sous le nom de danse Borghèse, représente un *crâminion*. Tout au moins il vous dira comment on danse dans les rues de Liège aux fêtes paroissiales. « Jeunes garçons, jeunes filles, dès la veille de la fête, se réunissent le soir, se tiennent par les mains et se mettent à sauter, à courir en cadence aux accents d'une ronde que chante un des danseurs, tandis que celui ou celle qui occupe la tête de la colonne porte un bouquet ou une branche verte à la main. Le commencement de chaque couplet et le refrain (*respleù*) sont redits en chœur ; la fin du premier couplet se répète et forme le commencement du second, et ainsi de suite. La troupe joyeuse parcourt les rues en faisant mille détours et en formant les méandres les plus capricieux. A peine une chanson est-elle finie, qu'une autre recommence, et cela pendant des heures entières, ce qui se renouvelle tous les jours de la fête. Il faut des poumons de fer et des jarrets d'acier pour supporter ce double exercice. »

D'où viennent les *crâminions*, *crâminions* ou *crâ-*

qui en marque la cadence. A proprement parler on devrait dire *pasquëie di cramignon* comme on dit parfois *pasquëie di Noïé*.

Les philologues proposent trois étymologies du mot *pasquëie*. La plus généralement admise fait dériver ce substantif de *pasquille*, *pasquill*, *pasquin* ; *pasquinade*. « *Paskeie*, pasquinade, disait Cambresier (1), dès 1787, est une raillerie satirique, ainsi nommée à cause d'une veille statue mutilée qui est à Rome, appelée Pasquin et à laquelle on a coutume d'attacher ces sortes de

---

*mions*? D'où vient leur nom d'abord? M. le professeur Stécher propose l'étymologie *carmen*; M. Ad. Picard, qui écrit de jolis vers en wallon comme en français, a hasardé *carmagnole*; mais je crois qu'il n'y tient plus guère. M. Ch. Soudain de Niederwerth reproche aux savants d'aller chercher midi à quatorze heures: n'avons-nous pas *crâmion* ou *crâmillon* dans tout le Brabant wallon, signifiant crémaillère? Qu'est-ce que *crâmignon*? une chaîne, une ronde. Nous avons eu la curiosité de consulter Ducange, V<sup>o</sup> *chorea maccabeorum*. On y lit quelque chose d'une ronde danse qui ressemble à s'y méprendre à nos *crâmignons*. On trouve encore quelque chose d'analogue au mot *cochetus*. Si j'en avais le temps, quelle belle dissertation j'écrirais là-dessus! J'avouerai pourtant que je suis un peu de l'avis de M. Ch. S. de N., à moins qu'une origine thioise, *krumm*, par exemple, ne se révèle et ne vienne tout d'un coup dissiper tous ces nuages. »

❧ (1) *Dictionnaire wallon-françois* Liège, 1787, in-8<sup>o</sup>, p. 133.

satires. » Remacle (1) Lobet (2) et Hubert (3) partagent cette opinion. « L'étymologie de pasqueie, nous écrit à son tour l'honorable président de la Société wallonne, M. Grandgagnage, est chose très-simple. Ce mot vient de l'allemand *pasquill* (4) ou immédiatement de l'italien *pasquillo* qui ont à peu près la même signification. Mais si vous me demandez d'où vient *pasquill*, *pasquillo*, la réponse est beaucoup plus difficile.

---

(1) *Dictionnaire wallon et français*. Liège, 1823, in-8°, p. 251. « *Passkaie*, pasquinade, chanson burlesque, plaisante ou satirique, chantée le plus souvent dans un dialecte local, un patois. Par extension, raillerie satirique, ainsi nommée à cause d'une vieille statue mutilée qui est à Rome, appelée Pasquin, et à laquelle on attache ces sortes de satires. » Dans la seconde édition de ce Dictionnaire (1843), l'auteur écrit *paskaie* et confond le sens de ce mot avec celui de *cramignon*.

(2) *Dictionnaire wallon-français*. Verviers 1854, in 8°, p. 405. « *Paskaie*, pasquinade, chanson plaisante, burlesque, satirique, chantée dans un dialecte local ou patois; par extension raillerie. Coupleter<sup>l</sup>, pasquiniser, verbe actif, faire une chanson de couplets, pasquinade pour ou contre quelqu'un. »

(3) *Dictionnaire wallon-français*. Liège, 1857, in-8°, p. 198. « *Paskeie*, pasquinade, chanson wallonne, burlesque et satirique. »

(4) Pourquoi pas du vieux français *pasquille*? Le mot allemand est évidemment d'importation étrangère et il n'est pas probable que la pasquille soit venue d'Allemagne à Liège.

A la vérité, tous les étymologistes qui se sont occupés de ce mot le rapportent sans hésiter à Pasquino, cette célèbre statue de Rome, d'où le français *pasquinade*. Diez lui-même, ce qui me surprend bien de sa part, en agit ainsi. Cependant, dans sa seconde édition, il laisse percer un commencement de doute : *pasquillo*, dit-il, pour *pasquinolo*. (1) Là, en effet, gît la difficulté, qui me paraît très-grande. Jamais l'italien ni aucune langue dont j'ai quelque connaissance n'a pu former un dérivé en changeant la terminaison *ino* en *illo*. C'est un procédé inouï (2). Voyez ce que fait le français. Il con-

---

(1) L'illustre linguiste, consulté par nous sur le mot pasquée, nous a fait l'honneur de nous communiquer la même conjecture; cependant il ne paraît pas y tenir. Il s'attacherait plutôt à *passacaille*, dont il sera question plus loin; mais cette étymologie, ainsi que nous le montrerons, prête le flanc à une objection sérieuse. M. Diez déclare d'ailleurs, avec cette modestie qui sied aux véritables savants, qu'il est bien chanceux pour un étranger de se prononcer avec certitude au sujet d'un terme difficile, appartenant à un dialecte dont les lois ne lui sont que superficiellement connues. U. C.

(2) Soit. Mais M. Grandgagnage, en disant cela, répond-il *précisément* à la conjecture de M. Diez, qui suppose que *pasquillo* pourrait bien être une contraction de *pasquinolo*? Nous nous permettrons d'appeler son attention sur les contractions latines parfaitement évidentes *asellus*, (asin-lus), *ccrolla*, (coron-la), *catella*, (caten-la) etc.— Et quant à la contraction, ne pourrait-on

serve le mot *pasquin* et ajoute une désinence *ade*. Du reste, nous n'avons pas à entrer dans cette question. Nous n'avons qu'à chercher l'ascendant immédiat du mot et nous l'avons trouvé dans *pasquill* : quant à l'aïeul, c'est à ceux qui s'occupent d'origines italiennes à le découvrir. »

Notre ami et collègue A. Le Roy se prononce aussi dans le même sens : « Après avoir longuement réfléchi sur les étymologies que vous me proposez, dit-il, je reviens à *pasquin*, *pasquinade*. La pasquille n'est pas particulière à Liège : les Lillois donnent ce nom, comme nous, à des pièces satiriques dialoguées. En Allemagne, depuis longtemps, *pasquill* signifie pamphlet, ce que les Latins appellent *libellus famosus*. La légende du tailleur romain nommé Pasquin, dont la boutique était le rendez-vous des diseurs de nouvelles, et dont le nom aurait été donné à une statue antique du voisinage, remonte assez haut puisque le pape Alexandre VI refusa de jeter Pasquin à la mer (celui de marbre bien entendu), de peur qu'il ne se changeât en grenouille et que ses croassements ne devinssent encore plus

---

pas lui demander si le français *charmille* ne vient pas du latin *carpinus*, en italien *carpaio* ? Et l'espagnol ne change-t-il pas l'*u* étranger en *l* comme dans *tamboril*, tambourin, *buril*, burin (en italien *bolino*), mot dérivé certainement du germanique *bohren*, percer ? Il ne serait pas difficile de multiplier ces analogies.

importuns. Les Italiens disent indifféremment *pasquinata* et *pasquillo*. Ce n'est pas que le nom de *pasquinade*, au reste, nous soit venu directement de Rome. Pasquin, sous diverses formes, a fait le tour de l'Europe et a été connu dans le nord, surtout des gens lettrés, avant de l'être de tout le monde. Le fameux torse de Rome a été appelé *Pasquil* par certains écrivains français du XVI<sup>e</sup> siècle. Il me semble que tout doute doit cesser en présence des titres de certains livres cités par Brunet, tel que le *Pasquil de la Cour* (1561), le *Pasquille d'Allemagne* (1546), le *Pasquillus extaticus* dont une édition italienne existe sous le titre de *Pasquino in estasi*. On dit ici une *pasquinaide*, là une *pasquille*, ailleurs une *pasquèie*, faisant d'un nom propre un nom commun. La signification primitive et littérale est laissée de côté ou même s'oublie. C'est ainsi qu'on a dit et qu'on dit encore une *philippique*, sans songer à Démosthène ni à Philippe de Macédoine, ni même aux invectives de Cicéron contre Marc-Antoine. »

A l'appui de la thèse défendue dans ces dissertations philologico-historiques, nous ajouterons, ce qui nous paraît concluant, que l'on a employé à Liège le mot *pasqueille* pour désigner une chanson wallonne, avant de se servir du dérivé *pasquèie*. Exemple la *pasqueille de 1675*, publiée par Bailleux dans le tome II du *Bulletin de la Société de littérature wallonne*.

Une autre étymologie qui a rencontré quelques partisans est celle qui fait venir *pasquèie* du terme de musique français *passacaille*. Ce mot,

dit Gattel (1), dérive « de l'espagnol *pasacalle*, qui a la même signification et qui paraît formé de *pasar*, passer, et de *calle*, rue : soit parce que cette danse est très-commune et *court* en quelque sorte les rues : soit parce que, s'exécutant sur un mouvement plus lent que la chaconne ordinaire, elle ressemble à la marche grave et lente des Espagnols dans les rues. » Bien que le docte Simonon, dans une note manuscrite que nous avons sous les yeux, adopte cette étymologie, nous ne la croyons pas discutable. On confond évidemment ici la danse avec le chant, le *crémignon* avec la *pasquèie*.

Reste enfin l'opinion de ceux qui font dériver *pasquèie* de *Paques*. Nos chansons populaires rappelleraient les *ludi paschales*. M. Liebrecht, professeur à l'École normale de Liège, se prononce dans ce sens. « Pasquèie, dit-il, rappelle l'usage des jeux de Pâques, espèces de fêtes populaires d'origine payenne où on célébrait le retour du printemps (2). Ces jeux se composaient de jeux et de chansons et ces dernières (chansons pascals), qui étaient alors en grande vogue, pourraient bien avoir donné leur nom à ce que l'on appelle maintenant pasquèies. »

Cette étymologie, la plus ingénieuse de toutes

---

(1) *Dictionnaire universel de la langue française*, 3<sup>e</sup> édition. Lyon, 1819, in-4<sup>o</sup> T. II p. 317.

(2) Voir sur les jeux et les chansons de Pâques *Grimm. Deutsche Mythologie*, 2<sup>e</sup> édition, p. 740.



celles qui ont été produites, est-elle admissible? Nous ne le pensons pas. Si *Paques* est l'ascendant de *pasquëie* comme *Noël* est celui de *noïé*, au moins doit-on pouvoir citer quelques spécimens de chansons wallonnes composées soit pour célébrer la Résurrection, soit pour fêter le retour du printemps dans le sens des anciens. Nous en sommes encore à chercher une pièce de ce genre.

Après avoir exposé les différentes étymologies proposées et les raisons qui militent en faveur de l'ascendant *pasquille*, posons maintenant la question de l'orthographe.

Nous ne pouvons préciser l'époque où le mot *pasquëie* a fait son apparition dans notre idiome; mais on ne le rencontre point avant les dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle. La Bibliothèque de Liège possède une copie manuscrite de la *Paskey dit Quarem et Charnée* qui remonte à 1700 environ. Ce dépôt s'est encore enrichi récemment d'une pièce imprimée, datée de 1714, intitulée *Paskaye mémorielle, etc.*: c'est une sorte de chanson dialoguée, composée à l'occasion de la pose de la première pierre de l'Hôtel-de-Ville de Liège, par un poète plus habitué à manier la truelle que la plume (1).

Remarquons que nos anciens poètes wallons,

---

(1) Bailleux a publié cette pièce avec texte moderne en regard, dans le *Bulletin de la Société Liégeoise de littérature wallonne*. 1863, T. VI, 2<sup>e</sup> partie, p. 1.

tous tant qu'ils sont, semblent s'être fort peu préoccupés de régulariser leur orthographe; comme l'orir lui-même, de nos jours, ils n'ont eu égard qu'à la prononciation : encore ne se sont-ils guère entendus entre eux sur la manière de la reproduire fidèlement. De là *paskey*, *pas-kée*, *paskaye*, et, pour tant d'autres mots, cette variété de transcriptions, quelquefois embarrassante, souvent plaisante pour le lecteur lettré qui s'enquiert de l'étymologie. Quel abus n'a-t-on pas fait de la lettre *k* ! Tantôt elle remplaçait le *c* dur, tantôt le *qu*, dans les mots où ces consonnes auraient trouvé un emploi légitime. Il suit de là que la plupart des anciennes copies de textes wallons n'ont qu'une très-médiocre importance au point vue de la fixation de l'orthographe. Aussi ne voyons-nous aucune raison de persister à nous conformer à un usage qui, du reste, n'a jamais été général. Avec un dialecte qui se parle plutôt qu'il ne s'écrit, on peut prendre certaines libertés, si c'est prendre des libertés que d'adopter pour les mêmes mots une transcription uniforme et rationnelle. Nous écrirons donc *pasquëie* et, en adoptant cette forme, nous croirons répondre à la fois aux exigences de la prononciation et à celles de l'étymologie.

La *pasquëie* de 1714, que nous reproduisons d'après l'unique exemplaire de la bibliothèque de Liège, mettra le public à même d'apprécier le genre de compositions populaires que nos ancêtres décoraient alors de ce nom.

ULYSSE CAPITAINE.

# PASKAYE MEMORIALLE

DE LA

premiere pierre mise dans les fondements de la  
maison de ville dans Liège, le 14 d'aoust 1714.



## DIALOGUE ENTRE LOREN ET HENRY (1).

LOREN.

Viva tourtô no bons Messieux ,  
Viva osi le bons borgeu.  
Ki Diewe aye di nos aotes memoir ,  
Ki no vikanse di bone akoir.  
Gi veu volti kwan ons réjouy  
A Lige et torto ava l'pay.  
Gam cour em koir, em bocque ki reie  
De vey sis goë to tava l' veye.  
Kil bon Diet voë tourtô beny  
Les cy ki r'metron nos pay.

---

(1) Le seul exemplaire connu de cette pasquécie a été acquis par  
bibliothèque de Liège, le 19 novembre dernier, à la vente des  
livres de M. L\*\*\*.

Si Diewe ravoë li trafique,  
Nos chantran ko ine fie musique.  
Por my gi vicque ene esperance,  
Kwan gi veu fé des réjouissances.  
Volà kon k'mence pol maison d'veie (1)  
De miné joë po tote nos veie ;  
Minan joë to tava le rowe ,  
Nos zavan stu assé el mowe :  
L'année disept cen et quatwasse ,  
Ki al moyen y fai fricasse.  
Po memoir, li quatwasse d'aoust,  
C'est si jou là kon za metou  
Li prumire pire delle maison d'veie,  
Li propre nute delle Viergimarée.

---

(1) La Paix d'Utrecht ayant ramené la tranquillité dans le Pays de Liège, on s'empressa de faire reconstruire l'Hôtel-de-Ville (Violette), qui avait été détruit par les Français lors du bombardement de 1691. Voici en quels termes Loyens relate la cérémonie de la pose de la première pierre de cet édifice « Notre Serenissime Prince ordonna qu'on fit cette cérémonie avec tout l'éclat possible et nos bourgmestres ne négligèrent rien pour rendre cette journée célèbre. Le Cortège commença le 14 août vers les trois heures après midi, la Bourgeoisie étant rangée sous les armes. Les trois corps précédaient les Deputés qui étoient dans plusieurs carosses suivis d'un autre attelé de six chevaux, où étoient les Bourgmestres en état. François-Lambert baron de Selys, Grand Doyen de l'illustre Chapitre de Liège, qui étoit honoré de la Commission de S. A. S. E. suivoit dans le sien, pareillement attelé de six chevaux, et puis quelques autres seigneurs de l'Eglise Cathédrale, aussi en carosse. Etant arrivés au Marche, on commença par la position des trois médailles, l'une d'or, l'autre d'argent et la troisième de cuivre, emboîtées dans une belle pierre polie, qui furent posées par ledit Grand Doyen, au nom de S. A. S. E., avec des outils d'argent, faits expressément pour cette cérémonie, pendant laquelle la Bourgeoisie sous les armes fit trois décharges. Les boîtes se firent entendre, au bruit des trompettes de la Cité, des timbales, fagots, hautbois et cors de chasse, aux acclamations du Peuple. » *Recueil héraldique*, p. 554. — Le 25 juin 1718, le Conseil de la Cité prit possession de son nouveau local.

HENRI.

Men Loren ti fai tan d'esket  
Del prumire pire kin om mettret :  
Porny gin so nen on massou ,  
Gi mettreu ben ine pire à pon  
Kwan le fondmens sont ben jettez :  
Gi mettret l'pire so on kosté ,  
A to ine trivel ou ine palette  
Di moirty po tote le koirnettes.

LOREN.

Hya hya hya ! volà l'maist ovry  
Po bin beur et po bin magny.  
Ti na nen pu d'esprit kon vay.  
Heure-mu , git contret tota fait :  
Pol prumire pire delle maison d'veie  
Il le gravaye et ben polée ;  
Po mette sis pire là il apparten  
El plece de Prins l'binamé gran doyen.  
C'est po soula qu'on fait largesse ,  
Kon mone delle joë to com al fiesse.  
Li binamé ome véen es karogé,  
Li menne riante, le leppes vive roges,  
Li loukeur douse com ine ognay ,  
Ine posteur el koir to ben fait.  
Tot ossi toy kil as tu v'nou ,  
Diven on trone y sat assiou ;  
Là même il a fait si siermourée  
Et beny l'plece delle maison d'veye.  
Y sa levé gù delle cheir ,  
Sa ti stu mette li prumire pire ,  
Ine medaille d'or lage comme ine main ;

Une di metà et une d'argen (1);  
Si le zati metou et treu ,  
Ben parfaitemen a to se deux  
Si masneve a to l'palette d'argen ;  
Li bage la kil moirty esten d'veu  
Esteu d'argen si tes ben fait,  
Si ga ben louki li prope martay (?).  
Et nos gran mayeur sos costé ,  
Baico d'noble kel louken ofvrez,  
De tréfonsir , de hotes tiesses ,  
Tourto essone tote belle noblesse  
Kesten assiou so de cheirs.  
Même le binamez conseilirs  
Nos borgimaisses vy et novaix , (2)  
Ren d'pu magnifique et d'pu bay ,  
Et ossi le propes commissaires  
Louquen to soula dine bel air ,  
Baico d'autres ki volen louki.  
Adon vo vey volé les airchis  
Le prope et joyeuses di sain Lambiet  
K'jowevet le minawet.  
Di goë mi cour mi pochive em koir ,  
Kig creu si gareu stu al moir ,  
Ki gareu la même rviqé  
Po louki to se binamez.  
Di foisse ki le fève bay vey,  
Gi penseve es et paradis.

---

(1) Cette médaille, encore assez commune aujourd'hui, a été frappée en or, en argent, en cuivre et en plomb; on en connaît deux variétés. V. de Ruesse *Histoire numismatique de l'évêché de Liège*, Planche 50. Les exemplaires en or pèsent 50 deniers.

(2) Le baron Edmond de Voordt et le chevalier Louis de Thier étaient alors bourgmestres de Liège. L'année précédente, la première magistrature de la Cité avait été occupée par le chevalier Walter de Liverlu et le conseiller Derwas de Frayon.

HENRI.

Loren s'katye, si fai binahe,  
A raconté tourtote se faves.  
Louki son freu maye tant d'façon  
Pol prumire pire dine nouve mohon ?  
Ga veou fè ko traze mohon,  
Ofvrez lè chepti, lè masson,  
Gi na maye veou tant d'kopairye  
Kig noo raconté delle maison d'veye.

LOREN.

Gi creu kim kamerade Henry  
A ley as feume to si esprit.  
Tody sé ben kon za tiré  
Et minez delle grande joë assé.  
On zaveu poo d'ouyes et d'oreyes ;  
On loukive a too li boke rayée.  
Too le capitaine ben armez  
Esten rengi po too kosté,  
Li pique el main, li plome à chapay,  
Li drapya volan, maye ren d'pu bay !  
Kwan l'oën l'prumi ko d'kanon,  
Jamaye li pu bay caryllon.  
Li musqueterie kom le grisayx,  
Soula s'mineve kom on koirday.  
Adon le chambe di noote kosté,  
Bourdi, bourdouhe, ki fir troné  
Le mohon et tote le veulir ;  
Ki euhe même fay pâou al tonir.  
Le timbales et le trompetes,

Flutes et habois, soula qui pette ;  
Même sol fore esten éwaré  
De senti ensi l'ter troné ,  
Saven ti delle sogne d'es sigy ;  
Se po koy kil on avoïy  
De sodar dihente diven l'veye  
Po v'ny vey sis tragideie.  
Qwan l'on v'nou vel prihon de mair ,  
On les fi r'tiré dine bel air ;  
Pu dou k'nalli y son r'tirez.  
Il esten maise de ten passé  
Po fê branlé le borgeu,  
Men siet, asteur, on le crocren.  
Vitte y coren d'van le meneu ,  
Men on le jowa co là l'jeu.  
Le borgeu kis mocquen ben d'zel  
Le fen refur so leu stadel  
A to jurant le sacramenne.  
Ons mocque bin di leu laide menne !

HENRI.

Men dim on poo, cour di Loren ,  
Quon ti difnou ce nobe gen ?  
Assuraimen ki son stu k'pangté ?  
Delle maison d'veie beur li santé  
Et magny deu ou treu s'kaveges  
D'van de rallé et leu manege ?

LOREN.

O pesse del kove di nos noeur vay !  
Pense-tu ki vonse à staminay  
Magny delle trippe , ine kwate di bire ?



Turtò, mava tim freu ben vire,  
 Kwan si fou to fai al maison d'veye,  
 Le capitaine et leu k'pagnie  
 Son mestou es haye dine dreuteur  
 Por passé to ce gran seigneur.  
 Il esten rengi par esqwate,  
 Et so leu chapay de kocate :  
 Le gen esten plainte le finiesse  
 Po lonki passé sis noblesse.  
 Ine niaveu dihe ou doze caroge,  
 Soula alleve com ine orloge,  
 A sihe et à kwate chiva,  
 Oute de marchi et pol palla.  
 Po fé pu d'honneur al noblesse  
 On le remina sol vette plesse.  
 To le borgeu kesten armez  
 Esten rengi so le kosté ;  
 Dri et d'van com de guarre di cors  
 Y marchihen dine si bel orde,  
 Qwan même li prince y euhe situ  
 On neuhe jamaye savû fé pu.  
 Po sist onneur kil on tiré  
 Saf ben kou les a fait k'pangté :  
 Moir dote, sesteu ben pé qu'al fiesse!  
 Sol marchi on feve de largesse ;  
 So des steges de tones à daguet  
 Kom des enfiers qui broulevet,  
 Le prope zofvri delle maison d'veye,  
 Ki soven l'gerget le kateye,  
 Et fin delle joë y ratenden  
 Po allé beur après dè kelain,  
 Ka y ofvrevet come de bege fier  
 Diven l'fondmen, al pire, al terre.  
 Après to fai, camerade Henry,  
 Y no fa ossi réjouy.  
 Gans beur esone ine paire di qwate,  
 Si no polan trové delle lage,

A la santé di no bons messieu,  
De riches, de poves, de bons borgeu.  
Si maye no veyan li maison d'veye  
Montaye et très-ben r'bateye  
Kom on za quimensi le murailles,  
Il sieret pu bel qui Versaille.  
Vive à jamaye le noble Ligeois !  
Si hena cy al santé d'set,  
Al santé Diewe et del Viergimarie  
Ki voë tody wardé nos veye !

---

# LI CHANSON DÈ HIERDI.

1.

Ha, ha, ha! vocial maie :  
Dovrez l'ouhe âs âmaie.  
Dèjà l'weide raverdihe,  
Li pèchali florihe,  
On veut les mohe voler  
So les fleur et hoseler ;  
Et d' l'ouhai d'vin l'busquège  
On aut les grusinège.

RESPLEU.

Oyez-v' li coine avà  
Les fagne, les thier, les vâ.  
A lon d'vin les viyège  
Resdondèie li chouhelège :  
Oûâ ouâ, ouâ ouâ, ouâ ouâ.

2.

Vola l' jôie et l' bai timps  
Riv'nou avou l' prétemps :  
Il est à pont qu' les biesse  
Dizo l' bleu cîr vikesse ;

---

(1) Butiner.

Elle trouveront pus pahant.  
 Li rèhe (1) es s' tinrihant (2).  
 Qui l' soké (3) foûr qu'à hape  
 Es leu s'tà on 'lzy tape

3.

Ha, ha, mamèie, vinez!  
 Suhez' m', ca ji v' vous d'ner  
 Nôvelle fôre, novais d'vair,  
 Nôvelle aiwe, nouvelle air.  
 Haie! sùhez vosse hierdî  
 Qui v's emmônerèt weidî  
 Et v' chûsiheret les plèce  
 Wice qui l' hièbe est l' pus s'pesse,

4.

Tot v' vinant rècrâhî  
 Vos ârez pus âhî  
 Qu'di d'mani d'vin ine coine.  
 Elaheie po les coine.  
 Vosse coirps si netteyeret,  
 Vosse poyège rilûret  
 Et vos d'vinrez vikante  
 Haiteie et wespiante.

5.

Ha, ha, sùhez mes vôiè !  
 Nos d'vris d'jà esse esvôiè :  
 Loukiz, loukiz, tot l'monde  
 Tot qwittant l'soû s'ënonde.

(1) Garçon.

(2) Primeure.

(3) Dessèche.

Vès les champ, vès les prés.  
Sûhez-m'! vos v'riposerez  
So l'wazon dè weidiège  
Tot roâmiant l'frisse fôrège.

6.

Déjà lon dè hametai  
Li hiédresse dè chestai  
Qui lait cotî ses vache,  
Drî les bèole si cache,  
Awète vèrs cial et reie.  
Rawârdez don, Mareie!  
Qui ji v'sûsse avou m'hiède :  
Tote seule vos v's îriz piède.

7.

Haie, âmaie! accorez  
Es rote sins v'kihêrer!  
Nos nos rindrans so l'trihe  
Qui l'teie ahoûte del bihe,  
Wice qui l'sûre (1) s'a s'pârdou,  
Wice qui l'hièbe a sûrdou,  
Wice qu'il gn'y a ine houbâde (2)  
Qui Mareie mi rawâde.

G. MAGNÉE.

---

(1) Source.

(2) Laps de temps



# LI CRÈNEQUINI (1)

DÈ PRINCE

ABBÉ DI STAVELEU.



On crènequini di Staveleu esteut l'pus haiti pièle qu'on trovahe divin tote l'Ardenne : il haltève del hlinche jambe et s'esteut-il boigne dè dreut oùil. A s'sonlant, ces mèhain là ni fit nou toirt à s'guèdaine (2) et même li dierain d'zel li v'néve foirt à pont, ca, comme il esteut pawenne et qu'il luginve todi avou l'hlinche oùil, il n'aveut màie li pône di serrer l'dreut po sâmer (3).

---

(1) Cranequin, sorte d'arbalète. Cranequinier, soldat armé du cranequin.

(2) Dégaine, tournure.

(3) Tirer au but.

Dispôie si jônese, il féve pârteie del nôbe kipagneie des crênequini; mais çoula n'li rap-poirteve wère qui d' l'honneur, et co, ca il gu'y-avent ine hapèie qui li k'pagneie n'avahe fait pârler d'leie et on n'èlève pus, comme on solève divantrinement, li roë dè pàpiguèie.

Jihan (c'esteut l'no d'nosse crênequini) aveut po s'kichèvi (1) pus d'ine coide à si air : il féve des ramon d'raie di bèole ; il brôdive des platai, des cui, des losse, des banse d'èfant, des gadot, des waïme, des bouhetai et co traze autès chichèie qu'il vindève li pus chir qu'il polève. Es l'osté, il pèhve às trûte et às grèvesse ; il aclèveve ossi des robette et des poë : los p'tits mestî, s'on vout, mais qui li aqwèrit co saqwantès bonnès haignette (2) ; A l'fin, po'l dire sins pus longtims joster (3), il féve fliche di tot bois.

Sins s'ècrâli les mustai, noste homme l'aveut co portant assez hayette, qwand on brûtinège qui s'tapa avâ l'pays, el vina, à l'chame (4), sèchi fou di s'pâhûle vikàreie : on d'hève qui l'Celsissime prince-abbé di S'taveleu s'appontive à fer l'guèrre.

Contràvement às cis qui poirtet l'cote, l'abbé esteut on po caniesse. Il aveut conte on signeur

---

(1) Se procurer de la *chevance*. Voyez Diction. de Littré au mot *chevance*.

(2) Lucre, profit.

(3) Tarder, tourner autour du pot

(4) A l'improviste.



dè voisinège nommè l'damesai (1) d'Wayaipont ine saquoi qui li grawive ès cour dispòie plusieurs ànnèie. Ci vî fouâ d'haïme qu'on pin-sève distindou rik'minça à blammer, qwand on jannesse (2) vina rappoirter qu'Wayaipont si plaihîve à taper des hatte à prince et à l'kiha-gneter, tot 'l'accusant d'avu des deugt à croc et tot s'vantant d'dishifrer (3) s'coronne et d'dis-haver (4) s'crosse. On priesse fòut èvoî à damesai po li d'ner ine manèie et l'ègagi à d'mander s'pardon; mais l'messègi fòut r'çu comme li fils del bèguène et tote si loquince mestourna d'vant l'vire di Wayaipont; et même, cicial, qu'esteut pus hàbiesse (5) et pus àrvolou qu'on diale, si còrça conte li holeu (6) jusqu'à 'l'maneî d'li fer còper les oreie. Veyant bin qui ci mâlignant losse ni qwèrève qu'à mette six pid à on mouton, l'abbé 'l vola chestî (7) comme il aveut wâgni d'hesse; c'est poquoi, il fa houki, à son del coine, tos ses fivé (8) et tos les cis qui li d'vît sièrvicè di guèrre.

Li capitaine des crènequini fa saveur à J'han

---

(1) Damoiseau.

(2) Perfide, traître.

(3) Mépris.

(4) Incaguer, braver.

(5) Prompt, emporté.

(6) L'importun.

(7) Châtier.

(8) Ses vassaux.

qu'il aveut à s'apprester à coïsse po aller fer l'sige dè chestai d'Wayaipont. Jihau discrocheta s'crènequin qui liàgnève à l'pareüse, el louka, trova qui l'bois enn'estent vièmi (1), li hiér èrèni et qu' les soris enn' avit magni l'coïde. On polève co r'hurer l'fiér, ragincener l'bois, mais l'piète del coïde fout cou qui grèva l'pus noste homme. Po r'médi à eïsse macule et, dè còp, po chesti s'chet d'avu fàssé s'dake (2), il li s'pia li s'crène, el vûda et fa avou ses boyai ine belle et bonne coïde. Comme li crènequin estent si soké (3) vès l'mitan qu'il risquéve di rompi, Jihan fa fer dè marihà ine sipesse platène di fiér qu'il fa acclaper à bois avou qwate foirt vis à s'cràwe. Po rimplacer l'vi air qui n'estent pus wère coriant, il mès r'fa on noù avou on pelwai (4) d'fraine. Qwand il eurit r'vûdi l'héve (5), huré l'èrèniheure esvoïe et havé les mæssisté jus, il louka si usteie tot l'kitournant, et, bin qu'elle pèsahe co traze live, il trova quâsi qu'il aveut adiersi à fer ou chif-d'oûve. Il âreut même pochi d'jôie sins l'idèie qui tos ces apontilhège n'el divit miner qu'à s'aller s'plinkî (6). Et vormint, il s'dilouhève (7)

---

(1) Vermoulu.

(2) D'avoir manqué à sa besogne.

(3) Desséché.

(4) Jeune tronc écorcé.

(5) Ralure.

(6) Se battre.

(7) Se lamenter.

assotteiemint tot tûsant qu'il riskève di raskoï, d'vin les trûlêie del guérre, quéque hayâve daïe qui li freut dè mâ. Noste homme n'aveut nin l'hasse di cour, ossi ni fout-ce qu'avou l'pèce es haut qu'il s'rinda wice qui les crènequini s'ras-soulit. S'il aveut oisou, il areut tapé là hache et mache; mais comme il aveut awèti l'boïe (1) qu'appontîve, so l'costé, deus ou treus dozaïne di corants lêce po s'pawter les couasse, il falla bin qu'il rotahe comme li mestré 'l minéve.

Li moumint v'na wice qui l'armêie sitâvelo-tène si metta so vôié. Tot avà l'vâ resdondît les tabeur et les coine dismitan qu'es l'air li vint fève balter les âbarone et qu'à l'loumire dè solo riglatihît l'fiér et l'acir. A l'sôrteie del veie, les capitaine avît fait mette leus sôdâr es rote, mais çoula n'dura nin, ca, après ine dimêie heure di rotège, les homme estît si k'mahî l'onk avà l'aute qu'on veyève on cavaïr adlez on pîton et on piquî adlez on crènequini. C'esteut on disdut à n'pus s'aur : les onk tapît ine copène, des aute chantît et des autes s'argouwît. On n'mès veyève qui n'motihît nin, baicop qui gêmihît, même saqwant qui choûlit et ine longue cowèie qui jokéve (2). Les offiei breyît, haïrit, cotît hare et hate tot fant halkiner leus pallace; mais c'esteut fer r'elaper l'herna po prinde dè vint : il avît à fer à ine trihilreie di halbouya qui fit les qwanse

---

(1) Le bourreau.

(2) Rester immobile.

d'esse monà (1) po roter à leu viè. Après avu passé à d'triviet del fagne, l'armèie dishinda vès l'chestai d'Wayaipont. A si arrivèie vos ariz dit ine hiède di herbis qui cotiahit po qwèri à weidi. Dè còp qu'elle s'eurit arresté on s'apponta po l'attaque. Ci n'fout qu'à foice d'adawi (2) les onk et d'hàssi so les aute qui les capitaine adiersi à assouàgi (3) on pau l'cafus (4). On metta les ch'vâ à deus éle et l'basse-montèie (5) à mitan.

Li damesai d'Wayaipont et ses homme si t'nit pâhùlemint à l'avrùle (6) dri leus meur; il avit dressi l'pont et leï corri l'aiwe divin les fossé. On les veyève passer et r'passer à crèneleure et à bawette dè chestai et y v'ni, tot còp, mos-trer leu viaire tot fant des mowe. Il fout k'mandé à crènequini d'tirer so les wètieu; so l'còp, comme ine volèie di s'prewe, bisit es' l'air ine tridaine (7) di fliche, mais elle s'allit rdohi conte les pire sins qu'nolle resecontrahie ou trò po moussi d'vin; co mons acsùhit-elle ine saqui. Les crènequini tirit tant et tant à màl-vât qu'il n' elzy d'mana pus nolle fliche. Ci fout apreume adon qui les assigi provit qui l'ci qui louke à trò n'est

---

(1) Sourds.

(2) Encourager.

(3) Apaiser.

(4) Désordre.

(5) Infanterie.

(6) Abri.

(7) Grande quantite, volée.

nin co moirt, ca leu keutisté (1) n'esteut qu'on beu (2). D'estant qu'les Stâvelotain s'trovit tots èmainé di n'avu pu nou dint po hagnî, il sonla à Wayaipont qu'il veyève si cove rilûre (3); il fa dovri l'grande poité et avaler l'pont, et lu et ses homme, monté so des vigreus ch'vâ, viait brokî, comme ine frôie di diale, à bai mitan di l'armêie di l'abbé. C'esteut là qu'estit les piquî avou les erènequinî à leus costé inte zèl et l'cavallereie. A l'pravisance d'on mâ-saif leup, li damesai s'tichîve et tapéve des make di tote ses foice et féve, à lu tot seûl, pus d'ovrège qui tos ses k'pagnons essonle. So on clègne d'ouïl les piquî fourit roullé jus (4), d'sawré, s'piy'. Les erènequinî, tot veiant ciste èwarante chôkâhe, s'apinsît qu'il valève mi dârer esvoïe qui d'mâ rattinde : il corrit don, l'onk hâre, l'aute hote, et s'allit s'trouki avou leus cayets âs s'pale conte leu cavallereie qui, so l'même trèvin, féve ou d'meie tour pour s'taper so les Wayaipont. Les ch'vâ qui s'sintît pondou et k'bouyi, hapît des vèlès sogne, si bin qu'tot s'kihèrant et tot pochetant, il fit berlôser leus cavair jus. Coviert di leus mousseure di liér, cescial n'estit wère adietà po si r'mette so pîd. Wayaipont, dè còp qu'il eurit fait fûr les piquî accorra vès l'hlinche

---

(1) Tranquillité.

(2) Tromperie, piège.

(3) Que l'occasion était favorable.

(4) Renversés.

éle. Mais les eis des Stavelotain d'manou so selle, d'estant qu'il l'veyit v'ni, tournît l'tiesse tot k'zi-quetant (1) à côp di sporou les coisse di leus monteure; il fât creure qui c'esteut fleur di biesse ca elle dishâguît (2) comme des live. Les cavair del dreute éle n'eurît wåde di rawârder l'arègî damesai : il sùlit leus camuråde tot disboulant à pus habeie. Ci fout l'flouhe del dilouhe. Li breyège, les chaweure, li trîmârre qu'on oyève, li irêfilmint, l'èwareure, li hisse (3) qu'on veyève ni sont nin à discrîre. Di pawe di s'as-târgî, roullant tot dreut d'avant zel, les pauvès èwarahe bouhît jus tessai, hougnette, môie, bouhon, meur et jusqui des mohinette di pariou (4). Quéle soffulereie il gn'y avent! Les cavair di Wayaipont porsûhît leus ennèmi à grande cousse et qwand il polit les raesûre, il 'lzy fit des trà-blaine divin les reim avou leus pallace ou les s'tichît tot oute avou leus lancee. Et vola k'mint, tot volant intrer d'foice ès chestai d'Wayaipont, l'armèie di l'abbé fout pitèie à l'onhe comme ou crapaud fou d'on poisse.

A mitan d'cist arègî cahu, veyans ine gotte cou qu' fève Jihan. Di sogne mutôi qu'on n'el li lapape po'nnès fer on s'pawta, si capitaine s'avent bin wârdé d'el hâgner : il l'avent eachî

---

(1) Déchiquetant.

(2) Détaler.

(3) Terreur.

(4) Cloison en torchis.

es l' dièràine riginéie. Noste homme qu'esteut on pau usteie avent mettou s' plèce à pont po s' sèchi foû d'ses camurâde sins esse veyou. A prumis còp d' lliche, il riscoula d' deus treus ascohèie tot fant les qwanse di r'binder s' crènequin ; adon il s'aparçhia qui l' coide enne esteut distinglèie, il l' disnouka et s' el rinouka, tot fant à chaque mouvemint on p'tit hion (1) eun' errî ; par après, il eurit mèsâhe d'on cayet po'n-nès fer on s'pringue (2) ; il qwèra cial, il qwèra là, si bin qui dè còp qui l' poite dè chestai s' dovra, il esteut dèjà bin lon errî del plèce wice qu'on s' battève. C'est à pinser qui tot veyant k'mincî l' moudrihège des piqui, il n' lî moussa nin es l' makette d'aller les r'vingî. Di fer pus longtimps l' macralle, li hisdeure lî eunnès oista l'idèie et s' leyat il là, dè còp, li houlpinège (3), les toirchisse (4) et les caracole. Li tiesse avâ les qwâre, i trossa ses hosai (5) et gripa vès l'fagne. A câse del montèie il avou dèjà mâlâhî d'esse rate (6) ; mais çou qu' el dilouhîve pôr, c'esteut d' veie qui tot s' dishombrant à veie di coirps (7) si houlèie jambe l' espèchîve d'aveur

---

(1) Saut.

(2) Morceau de bois servant à raccourcir une corde mal tendue. Comparez s'plinke.

(3) Retards.

(4) Détours.

(5) Guêtres.

(6) Prompt.

(7) De toutes ses forces.

ine adietà rotège. Et vormint, divint on s'fait moumint, li mèhain qui li d'sawirève eune di ses hesse divève esse ine rude tourmètene po on calfak qu'aveut pawe di si âbion. Il oyève, dri lu, brûti les pallace et les lance qui màkit so les ârmeure, il oyève li rauquai (1) des moudri qui passit leu dièrain hiket, il oyève les gèmihemint des qwahî et des aifolé qui s'kitapit so l'térre, il oyève les chaweur des s'pawté qui aboutît tot traftant et qui l'trèfilemint n'elzy aveut ciète nin ècoidlé l'zizi; mais si r'tourner po les waiti, il n'aveut wàde d'el fer, ca l'ouil li enne âreut sin fâte blawté d'èwareure. Tot qu'il fouhe vigreusement èhiondé (2), ses camarâde ni d'maunt wère à l' racsûre; il l' foircorrît sins l' accompler et, après ine coûte hapèie, tos les ei qu'il aveut ayou dri lu, il les eurit d'avant. Dèjà, li galop des ch'vâ rûdinève pu foirt à ses oreie, qwand il s'trova adlez ine teie (3) qui crèhève so l'heid. Po s'wainer pòr foû d'el trûlèie, il s'apinsa qu'cou qu'il aveut d'mî à fer c'esteut d'moussi d'vin les bouhisse. Il n'si marihève nin, ca les cavaïr di Wayaipont, eschâffé qu'il estit à porsûre les ei qu'il veyî d'avant zel, passît sins l' aperçur : c'est qu'ossi il esteut si bin respouné!! il s'aveut gistré enn' ine grosse bougèie di côre (4) wice

---

(1) Le râle.

(2) Excité, animé.

(3) Taillis.

(4) Courrier.



qu'il s'tinéve aqwati sins cranki (1) ni soffler. S'il n' s'aveu nin rat'non, il areut troulé co pus foirt qu'ine foie à vint; mais comme ci n'esteut nin tot dou (2) d'piède li misse (3), il adiersa à s'maistri tot qu'on (4) deusse kifesser qu'il trèfila co pus d'ine feie. Après s'avu t'nou ainsi keut àtoû d'ine dimèie-heure ossi à si àhe qu'on chet d'vin on grusalî, il li sonla qui l'disdu s'aveut assouâgi et il k'minça à s'hierchî vès l'fagne tot ridant à pid des strouk et des bouhon : à 'l louki, vos àriz dit ine grosse kimesbrugeie colowe qui s'avahe kihoutrî ès mossai. Pauk à pau, il div'na pus hardi et, à l'fin, s'dressant so les pîd, il s'metta à corri, Il eurit sogne di s'taper à l'dreute main po n'nin toumer so les Wayaipont. Ottant et ossi reud qu'il 'l pola, il rota sins s'ar-rêter. Il n'veyéve pus noullu, mais il n'aveut nin co l'pàie po çoula; ca à monde brùtinège, i frusihéve di tot s'coirps. Di foice qu'il n'aveu es ciervai nolle aute avisance qui d'wèti à dangî qu'il poirrent enn' esse maneci, il alléve aveû-lemint sint fer astème à s'vôie, ossi li arriva-t-i di s'trover à bai mitan del fagne et di n'poleur rik'nohe wice qu'il esteut. Il n'veyéve pus qu'eir et brouïre. Il s'kihinéve baicòp tot rotant, çou qui féve qu'il esteut pus radement disfalli qu'ine

- 
- (1) Bouger.  
(2) Indiffèrent.  
(3) Patience.  
(4) Quoiqu'on.

aute. A l'fin tot d'sofflé, tot emm' ine same et n'pou-  
lant pus haie, il s'veya bin obligi d'fer ine poi-  
sèie. Ine pitite hapèie qu'il d'mana assiou, el  
fat s'akenhî et li d'na l'imp's d'raseoi ses esprit.  
Tot-enne-avète (1), ci fout à mâlvât qu'il louka co  
traze feye âtou d'lu, il n'aveut mâie vinou es  
cisse plèce là. Sins trop savu so quel pid danser  
il s'rimetta à roter à lavir. On pau pus long, il  
veya bouter foû d'terre li bêchette d'ine âbe, et,  
après on coron d'vôie l'âbe tot êtir si mostra :  
c'esteut on grand fawe crêhou so on hoûrlal (2)  
es mitan del fagne. Jihan s'dishombra d'el  
apprèpî cômptant qu'ine feie adlez, il s'rik'nohe-  
rent âbeiemint; mais il eurit bai k'tràgnî s'lou-  
keure tot avâ l'pays, il n'aparçuha qui des  
croupets, des roche, des bouhon et des havèie.  
Mâgré qu' çoula li warantihabe qu'il esteut, po  
l'moumint, à l'avrûie ci saçwantès risqueure, il  
n'esteut portant nin co di l'aute costé dè trô  
qu' les qwate bouf ont passé. Quelle vôie divève-  
t-il prinde? Divève-t-il roter vès S'tâvelen? Les  
Wayaipont n'el dihoûveurrît-il nin? N'el arit-il  
nin vite racsût? Volà totes les arraine (3) qu'il  
s'fève. Il tûséve don po chûsi l'meyeu des pâti,  
q'wand, so l'côp, il veyà aspiter (4) bin lon, bin

---

(1) Cependant.

(2) Eminence.

(3) Questions.

(4) Poindre.

lon, dè costé dè moussant solo (1) in saquoi comme on neur piket. Ci piket esteut sin fâte ine gint ou ine biesse, ca il apprèpive, et, pauk à pau, on 'l veyève grohi. Sins ine longue rawåde Jihan pola acertiner qui c'esteut l'onk et l'aute, c'est-à-dire ine homme monté so en ch'vâ. Cisse resconte-là n'esteut nin faite po recrester l' crènequinî. Il reseoula d' quéquès ascohèie et s' respouna drî l' boche dè fawe tot wètiant po les coirnette vès l'cavair. Cicial s'arresta, discrocheta ine coine jus di s'selle et tûtela : c'esteut sûremint po houki ses k'pagnon. Adon, tot dreut so l'âbe il s' rimetta à roter. Jihan oyève déjà à lon li traftège dè ch'vâ qui féve houer l'terre.

— Binamé Dièw ! qui vas-j' fer ? dist-il : si c'est maïe onk des homme di Wayaipont qu'est-ce qui m' pauve coirps divimèt ?

Es si d'louhe, il li sticha di griper so l' fawe et di s'cachî es l'heuve (2). Tot l'prumî, il tapa s' crènequin à l'terre tot s'appontant à abressî l'boche ; mais il s' ravisa et s'apinsa qu' si on trovève li cayet à pid di l'âbe on advènerent so l' còp qu'ine saqui sèreut d'sus ; rihapant don s' crènequin, il 'l èmancha es s' bresse et s' metta à griper. Ci n' fout nin sins bin s'trinde et sins bin pîper (3) qu'il s'waïna jusqu'às cohe, ca s' hou-

---

(1) Du soleil couchant.

(2) Feuillage.

(3) Haleter.

lèie sikeye (1) el dishessive (2) assoteiemint po fer cisse dake-là ; divin saqwantès plèee , il fout même aèsùt d' piçantès d'haveure ; mais c' n'esteut nin l' moumint d' fer l' fayé. Ine feie à l' foche di l'âbe, il grippa comme on s'pirou jusqu'à l'fène bèchette. Là , il s' metta à l'awête : à grande coùssse attraftéve li cavaïr. On k'mincéve à veie âheiemint s' mousseure : si tiesse estent r'coviète d'on haimé vice qu'à l' copète baltève on busquet d'plome ; si coïrps estent affùlé d'on chamâr à r'glantihantès coleur ; so si s'toumack estit brosdèie des ârmureie ; il poirtéve d'argint à treus marcon allant à râwe. A veie çoula , il n'y aveut pus à 'nnès doter , Jihan aveut d'vant les ouïl onk des homme di Wayaipont. Il jonda les maïn , il fa l' sène del creux , il s' rik'manda à St-R'mâke , à St-Qwèrin , à St-Poppô et même à St-Bâboleïn , mais c' fout à mâl vât , ca totes ses priïre n'adiersit nin à l' rik'foirter. Dismitan , l' cavaïr estent monté so l'hourlai. Vinou adlez l'âbe , il discrocheta co ine feie si coïne et fa aur on long k'hachî tûtelège. Adon il pocha jus di s' monteure , oïsta s' haimé , s'assia à pîd dè fawe , et , avon on noRET , si horba l'front frêhe di soueur. Qwand Jihan , qui sùhève di l'ouïl tos ses mouvemint , veia si stregue viaire , il s' moua si tëllemint qu' l' cour li bouha comme li ei d'on mâvis , ca il aveut riknohou les grandès rossettès

---

(1) Jambe tortue.

(2) Gèner. le contraire d'ahessi.

mustache et l' luskette loukeure dè damesai lumême. D'estant qu'il troulève les hosette, ses mimbe halcotit si èwarèiemnt qui l' crènequin li hipa fou dè bresse, dishinda d' climpeure (1) sin rescontrer non rat'na, et v'na toumer so l' tiesse di Wayaipont. Cicial, tot chawant, hal-bonya deus trous hiket, si klincha so s'dreut costé jusqu'à l' tère et d'mana tot long s'tàré. Flâwi et berlôser à l'vallêie del cohe, il n' s'ennès mâqua d'wère qui l' crènequinî n'el fahe. Et vormint, si l'damesai n'esteut nin moirt, s'il s'allève ragrawter, Jihan esteut sûr po l'vi Wâthî. Noste homme si t'na on long qwart d'heure ossi pâhûle qu'on leup toumé enne on pige.

Tot gougnant l' tiesse di Wayaipont, li crènequin li avent fait es mitant dè front ine porfonde et sonlante plâie qui n' ravissève nin mâ à l'guêue à lâge d'ine touêie biesse. Li songue siprichîve foû qu'on âreut dit on sûre; mais çoula n' dura wère, ca il s'metta rademint à s'aspèhi et à tourner à nokion (2). Li viaire esteut tot blancmoirt et les deus èwarahes oûil estit rend tot fin pareie qui les eis d'on cût pèhon. A l' fin, comme li blessî n' féve ni sène ni mène, li crènequinî s'èhardiha pichotte à migotte, et, s'piyant dè moitès cohette, il li ennès tapa les boket so l' tièsse. Li damesai ni r'moua nin po çoula; çou qu' veyant, Jihan k'minça à dishindè tot fant

---

(1) D'aplomb.

(2) En caillots.

l'mons d'brut qu'il pola. Adon qu'il fout âs pus bassès cohe, il s'arresta, et, après ine pîlîte hapêie di tûsège, il s' leya rider à l'dilongue dè boche. Il apprêpa dè còp i' blessî avon les simagrawe d' ine saquî qui serait accorrou po' l'atessi.

— Binamé maisse, diha-t-il avon ou compassionneus pârlumint, vos estez là acsût d'in èwarant còp !

Wayaipont n'motilha nin ; so quoi nosse pilâte adlez lu s'aceropa, et, raskoyant l'pau d' corège qu'il aveut, el kihoya, li piça d'vin les oreie et li sêcha es haut les bresse et les jambe qui r'toumît so l' terre comme des cayet. Adon il li trossa s'chamâr, li disbloukna s' curâsse et li metta s' main so li stoumak : pus n' bouhîve li cour, prouve qui l'damesai aveut tot d'bon fait s'dièraïne clignette. Li crênequinî s'dishombra d'dishâssi l'moudri d'ses bague : il s'affûla dè bai chamâr et s' metta l'hâme so l' tiêsse et l'pallace à costé. Volti areut il prindou totes les pèce di l'armeure, mais il s'apinsa qu'il valéve mi s'wâiner esvôie à pus habeie di pawe qui les homme dè damesai n'accorrahît d'aveur oion l'tûtelège. Pochaut don so li ch'vâ, il s'y metta à cavaie ossi fir qui s' il aveut prindou Maestréckt. Vès l' costé di Staveleu fout tournèie li tiêsse del biesse et d'ine tridaine di còp d'talon, ses coisse fourrît k'bouyèie. Après s'avu dressî et fait saqwantès hopette (1), elle s'èuonda et èpoirta s' novai maisse avon l'ègreté d'in' oûhai.

---

(1) Haut le corps.

Po c' còp là, Jihan esteut bin sûr horé (1). Es s'rade couÿse, il hayève (2), sins astàge, tos les p'tits arresta k'sèmé avâ l' fagne. A s' dreute et à s' hlinche main riscoulit les roche et les bouhou comme des nûlêie qui l'vint chesse, C'esteut avou des lion d'cier (3) qu'il pochîve âddiseur des havêie et des horai. On voyège d'ine si assotteye tîre (4) n'esteut nin d'vin l'accostumance di noste homme, ossi on fel touÿbion li fêrève-t-il ès l' tiesse. Il r'sècha l' bride po rat'ni li ch'vâ et s'el lat trafter on pau mons reud. Ci fout apreume adon qu'il s'rik'noha. Divant lu, il veyève ine vâ avou on ri wice qu'il aveut co traze feïe situ. Il dishinda on thier, rimonta l'aute et si r'trova so l' fagne di S'tâvelcu. Avant co corrou in pitite tape, il oya d'avant lu, dri on busquège di bèole, ine saquoi comme on samrou qui zûnahe. A fait qu'il apprèpa, li brut tourna à disdut adon à trimarre. Divève-t-il avanci ou riscouler? Vola wice qu'esteut l' wastate; mais eiste èhale ni li dura wère, ca il veyà dè còp deus treus crènequiui adàrer à l'chame fou des bouhisse et appontî leus crènequin po tirer sor lu.

— Nu tiroz nin, breya J'han, c'est mi!

---

(1) Sauvé.

(2) Il franchissait.

(3) Saut de cerf.

(4) Façon, espèce.

— Vos, d' gråde ! (1) qui estéz-v' ?

— Ju sos vosse camuråde Jihan l'ramonni.

— Oh dai ! c'est l'boigne Jihan !

— Eye, oyî ; c'est J'han qui cleptèie (2).

A brèyège, ine liède di sòdâr accorrit, prindît li ch'vâ po l' bride et s'el minît à l' aute costé dè busquège wice qu'après si d' louhe divant l'chestai d' Wayaipont, l'armèie s'avent v'nou gistré. Jihan fout présinté às offici qui li d'mandît poquoi il esteut èherni d'cisse manîre là.

— C'est qu' j'a toué l'damesai, responda-t-i tot abahant si ouîl et pusqui Diu m'ast adègni d'one si belle keure, j'emî a r'hoÿou (3) çou qu' j'a polou.

— Kumint avoz-ve adiersî à fer çoula ?

— Pa ! avou m'crènequin, d'lia nosse brâclen : su vos n'mu voloz nin creure, alloz veie duzo l'grand fawe qu'est ô mitan dol fagne ; vos y r'trouveroz l'coirps quo n'est nin eò r'frendi.

Il est àhî d'pinser divin quel chafètege (4) divin quelle jòie cisse nouvelle tapa l'armèie ; ca, à vrèie dire, les sòdâr avît pus hâsse di rintre ès leus manège qui d'rascoÿi les pus florilhants lawri dè monde. Tot-enne-avète, di veie qui c'estent l' pus chawî, li pus halerosse, li pus prnsti à l' frende aiwe qu'avent fait, à lu tot seul, ou còp qu' zel tos essoule n'avît polou fer, baicòp

---

(1) S'il vous plait.

(2) Boîter, clopiner.

(3) Recueilli.

(4) Bavardage.



s'enn' estennît, mais d'vintraînemint, di sogne qu'on n'elzy tapahe à l' narène qui c'esteut l'jalosereie qui les chòkive.

Les offici èvoÿit treus homme à ch'vâ po veie si Wayaipont aveu po tot d' bon pierdou l'veie. Tot rawârdant qu'il riv'nalît on fat magnî maisse Jihan. Di foice qui ses coÿsse et ses vètès sogne li avît vûdi li s'toumack, il s'ennès d'na à flahe po les babane (1). Si capitaine âreut volou qu'il racontâhe kimint l'affaire s'aveut passé inte lu et l' damesai, mais l' crènequinî fat comme les mâvas ch'vâ : il hossa l'tiesse po dire qu'il n' comprindreut nin tant qu'il n'sereut nin r'pahou à s' binâhe. Si foirt magna-t-il et si longêainemint qu'il k'dâssive co so tos ses dints qwand les treus cavaÿr riv'nît. Ces cial racontît qui tot apprèpant l' fawe, il avît veyou des sôdar di Wayaipont qu'estît à l'ouÿe po rascoyi l'coÿrps di leu maisse, qui ces sôdar elzy avît fait d'lou des manecège tot brèyant qui l' damesai sèreut vingî, et qui, so coulâ, zel avît raccorou.

C'esteut assez po prover qui J'han n'aveut alloûrdiné (2) noullu to d'hant qu' Wayaipont esteut toué.

A prince s'aveut situ èvoÿi on corri po li fer k'nohe li moirt dè damesai. Li corri esteut riv'nou avou l' messège qui l'ârmèie divève rentrer sins astâge es l'veie. Coula fat qui J'han fout

---

(1) Par les babines.

(2) Trompé.

po l'moumint hape di d' veur discrيره ses advinture âs oflicî. Po l'joû wice qu'il sereut obligi d'el fer, il avert tot l' tîmps d' tûser à l'assâhennège (1) d'on bai haitî govion qu'il comptève bin l'zy fer avaler avou on lapisse di bagou (2).

A l'novelle qui l'attaque dè chestai d'Wayai-pont avert disjorté (3), l'abbé s'avert rindou tot d'louhî ès si église. Agèni à pîd di l'âté, il s'bouhîve li s'toumack. D'ine dolinte voix, il priyive li signeur di r'sèchi s'vège d'âddiseur di lu, di n'el nin foirci à beure li càlice jusqu'à l' lèveure et d'èvoyî ses ange po l'chôki foû del goffè di tourmètène wice qu'il plachetève (4). D'estant qu'il fève ses pilègè (5) onk di ses môme vina li dire qu'ou crènequinî nommè J'hau l' avert dishalé dè damesai.

— Leup qu'est moirt ni hagne pus, grouma-t-il inte ses dint, et, s' radreutihant dè còp, il s' metta à chanter : *Te Deum laudamus*. Adon il monta so l' pirlôge, fa triboler es cloki et d'bita ine belle prêchereie so l'rappoitrouîle : *Venit homo missus a Deo, cui nomen erat Johannes*.

Po d'ner ine riglatihante prouève di s'binâhisté, Monsigneur kimanda qu'on fahè les appontihège po r'œur, à s'rintrèie es l'voie, li crènequinî ès

---

(1) Assaisonnement.

(2) Une sauce claire de *blague*.

(3) Avorté.

(4) Patauger.

(5) Doleances.

triomphe. A son del coine, il fout k'mandé às borgeu qu'il avît à gâyoter (1) li d'foû-z-oûve di leus mohone tot wice qui l'armêie divève passer. On planta don des maie divin les oûrbî, à finiesse on hâgna des drapia d' totes les couleur et on pinda, âddiseur des rowe, des corone di fleur et des chapelet d'oû.

So l' còp qui l' tabeur rudinant prumirmint tot doux, kiminça à resdonder avou pus d' foice tote li calfurtreie (2) corra dè costé dè brut. Les sôdar apprêpît. A leu tiesse et sùhou d'tos les capitaine et offici rotéve Jihan. Ehermi avou les bague di Wayaipont et à cavaie so si ch'vâ wice qu'il si t'néve dreut comme on page di make, il fa grandiveusement si intrêie.

On fa des carimajôye (3) di pus d'ine tire : del veie totes les cloke sonnît; les jônès feie èblankes mousseie et wâkeie di rôse, vinît busqu tî l' crènequinî so l' trèvin qu'il s' mostra so l' marchî. Lu, riçuhéve tos ces honneur comme si les aveut wâgni et tot r'lèvant l' minton tot fin même qu'on pourceai qui passe l'aiwe.

A ses finiesse esteut l' borgeuserieie., dismitan qu' avâ les rowe si k'herît ine hiède di galapia et d' harlak avou ine cowêie di gobeie et d'cârpai. C'esteut on disdut à vis k'leyî les oreie. Li cacaiereie breyéve : Vivât po Maisse Jihan

---

(1) Orner.

(2) Tous les galefretiers.

(3) Réjouissances.

l'èrènequini qu'a batton l' signeur di Wayaipont , vivât po Monsigneur l'abbé , vivât po nos sôdar ! Et co traze antes breyège. Tot çoula estent k'mahi d' lawâde (1) pus ou mons elapante so l'ei qui po e' jouû là aveut l'air di miner l'danse.

Li èrènequini fout présinté à l'abbé qui li d'na s' bènèdiction , el fiesta bai-z-et-bin et li acertina qu'il li wârdéve ine rik'nohance à l'advinant dè siervice qu'il li aveu rindon. Et vormint, il n'si mostra nin piccrosse , ca , saqwants jouû après li canceli (2) èvoya houki J'han et li fa k'nohe qui Monsigneur li aveut d'né , po les t'ni à fif, hûtante joûrnâ d' fagne wice qu'on aveut déjà k'minci à li bati ine còurt di pîre avou ine torette à colèbîre. On aveut çhûsi l' boket avà les mèyeus wérihet dè pays , ca l'brouîre y èrèhéve comme mâle ànnèie et on y rascoyîve tos les wayintims (3) jusqui vingt cherrèie di s'tierneure (4). Les gint d'tôt àtoû s'mettit à nommer l' noûve còurt Jihansart, si bin qui s' maisse ennès prinda l' sorno et qu' c'est co , à jouû qu'est oûie , li no qui ses dishindant poirtet.

Viker di s'wassin estent ine belle vikàreie po ine saqui qui n'aveut mâie qwèrou à s'fer des rompeure (5) Li èrènequini passéve si tîmps à

---

(1) Brocards.

(2) Chancelier.

(3) A la saison du regain.

(4) Litière.

(5) A se donner grand peine.

magni , à beure , à fer des longuès prangire et à aller à Vihenàhe. Il n'aelèveve pus des poie et des robette et s'ni hapève-t-il pu des trûte et des grèvesse qui po si d'sannoyî ; ossi div'na-t-il cràs comme on lote.

N'estant pus comme ine homme toumé del bâne dè cir , li signeur di J'hansàrt eurit l'avisance qu'il li dûhéve di s'porveur d'ârmureie (1) : po wârdèr l' sov'nance di ses hauts-fait , il prinda les treus marcou allant à râwe des Wayai-pont , à pus qu'il eurit sogne di les cangi ine gotte tot 'lzy fant mette ine lahe â cò : c'esteut ine sùteie manîre d'acsègnî qu'il les aveut brokté.

Li prince di Staveleu aveu trop di keure dè bin di s' pays po 'l forzoûmer (2) ; c'est poquoi , s'apinsant qui les êfants des chet magnet voltî les soris , il li soulà qui ei sereut on grand damage di leyî tourner à browet d' tripe ine tire di gint qu'elzy corrève divin les vône on si corège geus songue. Il s'metta don enn' oûve po marier s' novai fivé et li fat s'poser l' feie dè mayeur del Francheveie , ine gint d'adreit qu'esteut verlihe et agalèie et qui n'aveut màie fait qu'cinq ou six feie hippette.

GUSTAVE MAGNÉE ,  
*Membre correspondant.*

---

(1) Blason.

(2) Négliger.

# CANTEC DE LEAGAN,

PRUNCULUI DIMITRIE ZANNE.

1.

Tu, al inimii mele  
De iubire scump odor,  
Lînga sinul mamei tele,  
Nani, nani, puisor.

2.

Tu, ce esti a mea vieta.  
Frumusei'ti ochisori  
Ii inchide cu dulceta  
Si dormi dulce pin' la ziori.

3.

Frematul de frunze tace,  
Caci aude cîntul meu;  
Dragul mamei, dormi in pace,  
Eu veghiez la capul teu.

4.

Acum timpul pentru tine  
Curge, curge, linistit.  
Dragul mamei, cel ce vine  
Nu scii cum o ti ursit.

5.

Ginduri, griji ostenitoare,  
Cind te vor inconjura,  
Oh! atuncea, scumpa floare,  
Pote n'o sa dormi asa.

6.

Iugori din cer, ca tine  
Rapitori, suavi si blinzi,  
Dulce sbor po lînga mine  
Si tu dulce le surizi.

# LI CHANT DÈ L'BANCE,

TRADUIT DU VALAQUE DE M. G. H. GRANDEA.

1.

Jôie di m'cour, ah! m'cher trêsoûr!  
D'lez vos mame, éfant, vénez?  
Assiou so m'hau, qu'on doux r'sôrt  
Vis hoss' po v'fer bin nanner.

2.

Jôie di m'veie! cligniz l'pâpire,  
Serrez vos ouye bin douc'mint;  
Doirnez-es pâie comme à cire,  
Jusqu'à solo dè lend'main.

3.

On n'ôt pus l'âbe qui balance;  
A m'voix, l'fouye n'a pus tronlé.  
M'cher mamé! ji n'q'witte nin l'bance.  
Doirnez! ji n' va pus parler.

4.

Mi lessai n'a rin d'amér;  
Vos heure passet àheiemîn.  
Mais m'binamé fils! voss mer',  
Set-elle, leye, cou qu'pout v'ni d'main!

5.

Qwand les pône, lè neure pinséie  
Tot àtou d'vos avol'ront;  
Mutoi, m'pauv' chér fleur nozéie,  
Ni doir'm'rez-v' pu bin adon.

6.

Des ange dihindet d'à cire,  
Bais comme vos! comme vos. mi-éfan!  
Leu vol est doux et légère  
Int-zel vos nannez riant.

7.

Mai trziu veni-vor inca  
Dar s'aline vre un dor.  
Vre o întristare-adinca.  
Nani, nani, puisor!

8.

Masa 'ntinsa si 'ncarcata  
Am gatit pentru-ursitori.  
La o mama îngrijata  
Ce vor spune ele'n ziori?

9.

Noptea lina se cobora,  
Dar eu linga tine sez,  
La suflarea ta usora  
Cu attentie veghiez.

10.

Fie noptea lina 'naintata  
Cînd e lumea un pustiu,  
Dorul mamei nici odata  
Nu adorme, ci e viu,  
Nani, nani, puisor!

GR. H. GRANDEA.

1860 septembrie 4.



7.

Pus târd, il vinront quéqu'feie,  
Po-z-êdoirmi vos chagrin,  
Po hossî n'doloreuse veie.  
Efaû, naunéz ! naunéz bin !

8.

So l'tâve les meyeux régâl,  
Sont là po l'esprit malin :  
Qu'diret l'sotai ou l'macrale  
A l'mère inquiète, l'à matin ? (1).

9.

Dè l'nute sins brut j'vins m'assire,  
A l'banç' di m'fils j'vins houter,  
Si, bin douc'mint, il respire ;  
Ji houte, et ji n'pous qwitter.

10.

A l'longue nute, qwand tot s'ripoise,  
Ji v'wâde, et m'cour dit : doirmez !  
L'amour di n'mère a tant d'foice !  
I n'doime mâie !... chér fils, naunéz !

AUGUSTE HOCK.

18 decembre 1866.

---

(1) Je n'ai pas su rendre autrement l'allusion à une coutume Valaque, qui se trouve ici dans l'original. Trois jours après l'accouchement, les femmes roumaines font dresser une table, que l'on couvre de mets succulents, destinés à adoucir les *Paques*, lesquelles sont censées arriver à ce moment, pour décider du destin du nouveau-né.

## Charàtt (1).

---

A défò d'frumin ,  
Di spaïtt ou d'wacin ,  
Mi *prumi* konvin  
Po fé dé pau magnâfe.

Louki-z-à m'*dièrin* ,  
Ka l'fameu kalin  
Hap' châr é harin :  
Stopé l'larimir del kâfe.

V'là l'botresse ki vin ,  
L'o makté d'sè min  
Mi *to* k'blam si bin  
So l'bai feù ki v'rischâfe.

H. FORIN.

(*Inédit.*)

---

(1) On a respecté l'orthographe de l'auteur.

## LE COLONEL MICHEELS.

---

Liège a eu sa large part des désastres de l'année 1866. La Belgique n'a point vu ses campagnes ravagées, ses enfants égorgés, ses destinées compromises ; mais la désolation et la mort sont venues planer sur elle dans des conditions non moins sinistres que si elle eût été exposée aux malheurs de la guerre. Le choléra, ce fantôme livide, a recommencé à travers toutes ses provinces sa marche capricieuse et irrésistible. En moins de trois mois la Cité de Liège a perdu trois pour cent de sa population.

Le 31 août, l'épidémie était à son apogée : elle s'abattit tout d'un coup, avec une violence extrême, sur le quartier du Jardin Botanique, jusque-là relativement épargné. Parmi les décès dont la fatale nouvelle porta au comble la terreur des habitants, deux surtout eurent le triste privilège de laisser après eux de longs et douloureux souvenirs : en quelques heures, et à

quelques heures de distance l'un de l'autre, Léon de Closset, professeur à l'Université de Liège, ancien précepteur des princes belges, et Jean-Laurent Micheels, colonel d'artillerie et directeur de la Manufacture d'Armes de l'État, furent frappés dans la force de l'âge, à peine arrivés au point culminant de leur carrière.

Ces plaies béantes au cœur des familles se cicatrisent difficilement; cependant il est impossible de ne pas éprouver quelque consolation, quand on songe que ceux qui ne sont plus de ce monde n'ont pas disparu tout entiers, et que, par l'usage qu'ils ont fait de leur talent, aussi bien que par leurs vertus privées, ils se sont acquis l'estime et l'affection de tous.

## I.

Je n'ai point à entreprendre, dans ces quelques pages, l'exposé détaillé des services militaires de Micheels, services actifs, mais en général paisibles, heureusement pour la Belgique. Il suffira d'en donner une simple idée, d'après son honorable collègue, M. le major Gillion (1). Je ne réclame l'attention qu'au point de vue des travaux littéraires de Micheels, de ses études sur

---

(1) Discours prononcé aux funérailles de Micheels, le 3 septembre 1866 (voir les journaux de Liège du 4 septembre).

notre vieil idiôme et de l'encens qu'il brûlait quelquefois, dans ses heures de franche gaîté, sur l'autel de nos muses wallonnes.

Jean-Laurent Micheels naquit à Liège le 4 avril 1810. Sa vocation se révéla de bonne heure ; les événements en accélérèrent le choix. Le lendemain de la Révolution, le 5 novembre 1830, il s'engagea dans l'artillerie belge comme canonnier de première classe ; passa caporal le lendemain, sergent le 10 novembre, sous-lieutenant d'artillerie le 13 mai 1831, après examen, puis lieutenant le 1<sup>er</sup> mai 1833. Cette période fut remplie par quatre campagnes contre la Hollande : il y prit part et se fit bientôt remarquer par son intelligence, non moins que par sa fermeté en présence du péril.

Le 11 juillet 1834, il fut attaché à l'inspection des armes. Tout en remplissant ces fonctions, il devint capitaine en second le 19 août 1838 ; commandant, le 4 juin 1842. Il commençait, grâce à ses connaissances spéciales, à se faire quelque réputation dans son corps, et ce n'est pas peu dire, car on sait que l'artillerie belge passe à bon droit pour une des plus instruites de l'Europe. Quelques officiers distingués, MM. Coquilhat, Dusillon, Neuens, Ambroise, Lagrange et autres, ayant fondé en 1841 une *Revue militaire*, Micheels s'associa à leurs travaux et fut même nommé, en 1842 et en 1843, l'un des directeurs du recueil. On trouvera ci-après la liste des notices et dissertations qu'il y publia : l'une des plus intéressantes est une description de la Manufacture d'armes de l'État (t. I, p. 98-109),

qu'il devait être appelé un jour à diriger; je citerai encore le Rapport qu'il adressa en 1842 au Ministre de la guerre, sur la confection, le transport et l'emploi des munitions destinées au fusil à percussion, sur le maniement et la charge de cette arme, sur l'équipement et l'habillement du fantassin, etc. (T. II, p. 469-479 et 609-631). Micheels n'était pas à proprement parler un savant, mais un homme pratique, un expérimentateur minutieux et prudent, enfin un fonctionnaire utile et intelligent plutôt qu'un théoricien. Il ne se surprenait pas, ne s'imposait pas; mais il n'avancait rien à la légère, et quand il avait émis un avis, il se croyait le droit d'y tenir fermement.

Le 22 octobre 1843, Micheels fut appelé au commandement de la 9<sup>e</sup> batterie montée du 2<sup>e</sup> d'artillerie. Promu au grade de major le 25 avril 1847, il partit pour Anvers, où il exerça, jusqu'au 17 janvier 1848, les fonctions de sous-directeur de l'arsenal de construction. Il reprit ensuite ses fonctions de sous-inspecteur des armes de guerre à la Manufacture d'armes de l'État, et depuis lors il ne quitta plus sa ville natale. Le 14 février 1858 il fut nommé lieutenant-colonel; le 4 février 1859, il fut détaché comme sous-directeur, pour trois mois seulement, à la Fonderie de canons. Rentré à la Manufacture, il succéda, le 3 mars 1863, au général Timmerhans, directeur de cet établissement; enfin, le 15 juillet de l'année suivante, il fut élevé au rang de colonel. Il avait fait partie, en 1862, du jury de l'*Exposition universelle* de Londres. Son Rapport sur les objets d'équipe-

ment des troupes, les munitions, etc. (classe X), a été justement remarqué. Il figure au t. II du Compte-rendu général publié par le gouvernement belge, p. 63-84.

Cette belle carrière a été brusquement arrêtée, alors que Micheels, dans toute la vigueur de corps et d'esprit, semblait pouvoir se promettre encore de longs jours. Uni à une femme aimable, entouré d'une jeune famille qui lui donnait les plus belles espérances; fixé définitivement, ce semblait, à deux pas de son berceau, dans une agréable demeure qu'il s'était construite; chéri et estimé de tous ceux qui le connaissaient; assuré de l'affection comme du respect de ses subordonnés, il jouissait de tous les bonheurs que l'homme qui sait borner ses désirs peut se promettre sur la terre, et il usait noblement des loisirs que lui laissaient des fonctions que son expérience et son aptitude lui avait rendues faciles. Il est mort sans avoir connu le chagrin ni les déceptions: de combien pourrait-on en dire autant? Mais cette mort a été prématurée, terrible, foudroyante. Jetons un voile sur la douleur de sa famille.

Micheels était chevalier de l'Ordre de Léopold depuis le 13 juillet 1850; sa promotion au grade d'officier est datée du 20 juillet 1856. Plusieurs souverains étrangers avaient également reconnu son mérite: il portait les insignes de la 2<sup>e</sup> classe de l'Ordre de St-Stanislas de Russie, de l'Ordre de Medjidié de Turquie et de l'Ordre de la Guadeloupe du Mexique, ces deux derniers comme officier.

## II.

« Micheels, ai-je dit ailleurs (1), connaissait et » aimait son pays; il se serait fait tuer pour lui, » il vivait pour lui. » Rien n'est plus littéralement exact; Micheels était un vrai Liégeois, dans toute la force du terme. Passionné pour nos vieux souvenirs et surtout pour notre pittoresque idiôme populaire, poète par bouffées, un peu narquois comme presque tous nos chers concitoyens, débitant volontiers une plaisanterie innocente, plus volontiers encore, à huis-clos, un couplet gaillardement troussé, il avait ce goût de terroir qui, tempéré par la culture, se transforme en une saveur agréablement piquante. Ces hommes-là ne sont jamais monotones; aussi la société de Micheels était-elle recherchée. Mais il est difficile de reproduire, pour des étrangers, les traits fugitifs qui font précisément le charme d'une physionomie mobile. J'ai rappelé cette vérité à propos de Bailleux: ce qui reste en définitive d'un homme, sur la terre, ce sont ses écrits; les amis seuls conservent vivante, dans leurs souvenirs, l'image que des yeux mortels ne verront plus jamais.

Micheels n'a pas laissé un bien lourd bagage: quelques chansons, quelques discours, ce n'est pas assez pour faire vivre un nom. Cependant il

---

(1) V. les journaux de Liège du 4 septembre 1866.



est une œuvre plus sérieuse dont j'aurai à parler, et qui ne laissera pas oublier son auteur, ne fût-ce que parce qu'elle est jusqu'ici unique en son genre. Micheels a écrit le premier une *grammaire* du wallon liégeois; rien qu'à ce titre, il a droit à une page honorable dans nos annales littéraires.

Ses poésies d'abord. La plupart sont des pièces de circonstance : la *Complainte de Ste-Barbe* (1845), passablement leste, fort différente de la tradition conservée dans les *Acta Sanctorum* (mais composée, il faut tout dire, pour un banquet d'artilleurs); quelques couplets (1858) dignes d'être conservés, à cause du sujet, sur l'histoire du Vieux-Pont-des-Arches, à l'occasion de sa démolition; une énumération critique, sous forme de crâmignon, des plans d'améliorations décrétés dans le cours des dernières années, par l'administration communale de Liège; des Souvenirs de Kinkempois; un tribut de regrets payé à l'ancien *Pré Mativa*, coupé en deux par la dérivation de la Mense; un pot-pourri sur le *Salon* de 1860; le chant des armuriers; une protestation contre les travaux de restauration de la façade de la Société littéraire (place du Théâtre), construite en 1787 par l'architecte Renoz (Micheels l'avait attribuée par erreur à Digneffe); un appel à la charité, à propos des Sourds-Muets (1864); enfin une réclamation énergique : *Etre Belge ou Romain!* écrite à la suite de la publication de l'*Encyclique* de décembre 1864, voilà tout ou à peu près tout, sauf une chanson qui mérite d'être citée à part,

*Les novais usèges*, parce qu'elle mérite vraiment de vivre. J'en rappellerai trois couplets pour donner une idée de la manière de Micheels :

In apothicâr', di ç' timps-là,  
N'aveut mèsâh' di nolle èseigne :  
Ses potiket et ses canntia  
Mostrit s'botiqu' bin mi qui s' heigne.  
A e'st heur', c'est in' sôr di sâlon  
Wiss qui chaqu' saquoi est d'vins n' lâsse ;  
Mais il fât payi l' dob' po l'mons  
In' méd'cène ou bin ine éplâsse.

On marchand ou on bon ovri  
Qui féve honneur à ses affaire ,  
R'mettév' si commerce ou s' mestî  
A pus vî d' ses fils , d'ordinaire.  
Hoûie les parint qu'ont quéqu' s' aidant  
Volet peter pus haut qu' leu tiesse ;  
Et po fer d'leu fils des savant  
Les fet studi... à div'ni biesse !

Enn' âreut bin so tot coula  
Éco à dir' ; mais j'mâqu' d'halène ;  
Po ç'moumint chal , d' morans-é là :  
On direut qu' j'a n' trop longu' narenne.  
Si ji m' tapév' mâie à parler  
Di môd' , di erinoline et d'câie ,  
Les feumreie porit bin s' mâvler...  
Avou zell vât mî d'esse ès pâie !

Micheels avait de l'*humour*, parfois de l'imprévu, des traits heureux, mais en somme peu de relief; parfois son allure devenait traînante; ses finales surtout laissaient à désirer. Il se préoccupait trop peu des effets d'ensemble ;

il rimait plus ou moins à la façon des chroniqueurs. Ses poésies, dispersées dans les journaux, ne sont pas sans intérêt, en revanche, pour les amateurs des souvenirs liégeois : la bibliographie placée à la fin de cet article mettra les collectionneurs sur la voie.

On remarquera que Micheels n'évitait pas l'hiatus. Il savait bien le wallon, mais il ne se gênait pas pour y introduire, moyennant un changement de terminaison, des mots de la langue littéraire, que nos ancêtres n'ont certainement jamais employés. Comme pureté, son style n'approche pas de celui des Forir, des Simonon et des Du Vivier.

### III.

Micheels fut, jusqu'en 1861, l'un des membres les plus zélés de la *Société Liégeoise de littérature wallonne*, qui le comptait parmi ses fondateurs. Le 15 novembre 1859, ses collègues l'éluèrent vice-président. C'est à ce titre qu'il prononça, dans la réunion du 16 juillet 1860, un discours où étaient passés en revue les travaux accomplis par la Compagnie, en même temps que les projets arrêtés dès-lors, et depuis partiellement exécutés (1). Il y était question,

---

(1) *Bulletin*, t. IV, 1<sup>re</sup> partie, p. 25-35. — Il en existe aussi une édition séparée (Liège, de Thier et Lovinfosse, 1860, 16 p. in 12).

entr'autres, du concours ouvert en 1859 pour une *Grammaire élémentaire du patois liégeois*.

Un seul Mémoire avait été présenté, puis retiré par l'auteur anonyme (1). En proclamant ce résultat négatif, Micheels insista surtout sur la nécessité de fixer, une fois pour toutes, l'orthographe wallonne. Si le prix de 300 francs fondé par la générosité de M. Grandgagnage, président de la Société, n'est pas encore mérité cette année, ajoutait-il, il faudra bien que nous nous occupions nous-mêmes, directement, de mettre fin à l'anarchie qui règne encore dans nos publications, au point de vue orthographique. Il se chargea personnellement, plus tard, de proposer un Code; en attendant, le concours fut abandonné.

Le 15 février 1861, Micheels crut devoir renoncer à la vice-présidence; il ne quitta point la Société, mais se fit porter sur la liste des membres adjoints. Il s'était trouvé en désaccord avec la majorité de ses collègues au sujet de la publication intégrale, dans l'*Annuaire*, des pièces composées pour les banquets annuels. Il n'en suivit pas moins avec intérêt, dans son isolement volontaire, les études de ses anciens collaborateurs; il s'occupa même du wallon plus activement que jamais, en donnant tous ses soins à la publication du grand *Dictionnaire* de

---

(1) V. le *Rapport* de M. Grandjean, rédigé au nom du jury (*Bull.*, t. IV, 1<sup>re</sup> partie, p. 99-103).

Forir, dont il ne vit malheureusement pas l'achèvement (1).

Sa *Grammaire* vit le jour en 1863 (2). « Nous » nous sommes efforcé, dit-il dans la préface, de » satisfaire aux conditions suivantes : Que l'orthographe adoptée soit à la fois rationnelle et » conforme, autant que possible, à la tradition » et à l'analogie des langues romanes littéraires ; » qu'il soit donné une attention spéciale à la » conjugaison, particulièrement à celle des » verbes irréguliers ; enfin, qu'il y ait un chapitre consacré aux idiotismes grammaticaux, » c'est-à-dire aux constructions de phrases » propres à l'idiôme wallon. »

Je me trouverais embarrassé de parler de la *Grammaire* de Micheels, par la raison que j'ai formulé moi-même dans la presse, lors de son apparition, des observations critiques auxquelles l'auteur a cru devoir répondre (3), si je n'étais sûr que personne ne se méprendra sur le but que je m'étais proposé en discutant certaines conclusions de Micheels : lui-même savait bien, et il l'a répété plus d'une fois, que l'essentiel était ici d'arriver à un système qui fût, autant que possible, autorité pour tout le monde. Micheels avait pris pour devise un mot de l'abbé Corblet,

---

(1) Le premier volume seul a paru jusqu'à présent.

(2) Liège, Renard, in-8° de VI et 156 pages.

(3) V. ci-après la *Bibliographie*.

qui considère (1) comme fondements d'un bon système d'orthographe, l'usage, la prononciation et l'étymologie. Ce sont là sans doute les vrais principes; mais tout en y ayant égard, Micheels avait surtout entrepris la rédaction d'une grammaire du patois actuel; il ne s'était que médiocrement préoccupé des formes usitées par nos anciens écrivains. Je constatai d'abord ce fait, mais j'insistai en même temps sur la quasi-impossibilité de fixer les patois, essentiellement mobiles et changeants, comme si c'étaient des langues régulières, passées au crible des académies. Je voulais en un mot que les travaux linguistiques dont les patois peuvent être l'objet, prissent les patois tels qu'ils sont, sujets à des transformations continuelles, et les étudiassent dans leur mouvement même pour ainsi dire; là était, à mon sens, la principale raison d'être de ces recherches utiles, surtout en ce qu'elles contribuent à expliquer un grand nombre de singularités apparentes de la langue littéraire. J'aurais désiré aussi voir Micheels s'occuper davantage de la syntaxe; enfin je ne pouvais admettre que le *français moderne* servît de type à notre écrivain. Au surplus, alors comme à présent, je rendis justice aux qualités distinguées de l'ouvrage, et je suis encore prêt à m'associer aux brillants éloges que M. Chavée a donnés à Micheels dans le n<sup>o</sup> d'octobre 1863 de la *Revue germanique*, publiée à Paris.

---

(1) *Glossaire du patois picard.*

Micheels, comme je viens de le dire, répondit à mes observations : il insista surtout sur les points de détail. Un seul exemple suffira. Le wallon s'exprime ainsi : *c'est vos autes qui l'ont dit*; tandis qu'en français il faut nécessairement : *c'est vous qui l'avez dit*. Je vois là un tour particulier du génie wallon ; c'est un défaut selon Micheels, comme selon M. Chavée. Je ne trancherai pas le débat ici ; mais je constate que tel est l'usage, et je ne le crois pas philologiquement injustifiable. Micheels voudrait aussi *j'a aou* au lieu de *j'a-t-aou* ou *j'a-st-aou* : il faut éviter, dit-il, la vulgarité : quelles sont les gens qui disent : *je veux-t-être*? Ce ne sont pas précisément les académiciens. Soit ; mais le patois dit ainsi et pas autrement : est-ce encore un défaut ? Et si c'en est un, avons-nous le droit de le corriger ? Je répliquai à Micheels ; je discutai ces points et quelques autres. Néanmoins je conclus ainsi : « tout bien considéré, M. L. M. a rendu un véritable service aux amateurs de wallon, et son livre mérite une place d'honneur dans leurs bibliothèques. »

Le livre du digne colonel a incontestablement le mérite d'avoir débrouillé, autant qu'on pouvait l'attendre d'un premier essai, un chaos des plus ténébreux. De courtes notes de Remacle, en tête de son *Dictionnaire wallon* ; une dissertation de Simonon ; ça et là quelques indications utiles dans l'*Étude sur le wallon* de M. F. Henaux ; enfin des rapprochements instructifs et ingénieux, épars dans le livre de M. Chavée : *Français et Wallons*, voilà tout ce que nous possé-

dions, jusqu'ici, sur la grammaire du plus septentrional et du plus curieux des idiômes romans (1). Micheels a dû s'imposer, non pour arriver à un plan d'ensemble, mais pour remplir les cadres de ce plan, un labeur opiniâtre et ingrat, si l'on songe que toute l'originalité des dialectes populaires réside dans leur irrégularité apparente, qu'il est si facile de prendre pour un caprice. Il s'agissait d'enchaîner Protée : il y est presque parvenu ; c'est un titre durable à la reconnaissance de tous les lettrés. Désormais le dialecte liégeois ne sera plus une énigme pour les étrangers ; et si j'en juge par l'attention accordée depuis quelque temps, dans la savante Allemagne, au travail de Micheels, le but poursuivi par notre regrettable ami peut être considéré comme atteint.

Quelque jour, s'il eût vécu, il aurait publié une nouvelle édition de sa grammaire ; ses études assidues l'y avaient préparé, et le *Dictionnaire* de Forir avait mis à sa disposition des milliers d'exemples du plus haut intérêt. Ce travail s'exécutera tôt ou tard ; mais quelque brillant qu'en puisse être le succès, l'honneur d'avoir le premier jeté les bases de l'édifice reviendra toujours à Micheels.

ALPHONSE LE ROY.

---

(1) Compte-rendu de la *Grammaire* de M. Micheels. Liege, de Thier et Lovinfosse, 1863. in-12.



## BIBLIOGRAPHIE DE LAURENT MICHEELS.



— *Revue Militaire Belge par des officiers de différentes armes.* Liège, Oudart, 1841-1843.

Micheels fut l'un des fondateurs et devint en 1842 l'un des trois directeurs de cette revue, dont la collection forme 3 volumes in-8° de 600 à 700 pages chacun. Il a publié les articles suivants : *Tome I*, p. 29. De la nécessité d'établir des tirs permanents à l'usage de l'infanterie. — P. 98. Notice sur la Manufacture d'armes de l'Etat. — P. 359. Des systèmes percutants proposés pour les armes de guerre. — P. 490. Note sur un nouveau mode de chargement pour la carabine de guerre. — *Tome II*, p. 463 et 609. Extraits d'un rapport sur les expériences exécutées à Liège, concernant la confection, le transport et l'emploi des munitions destinées au fusil à percussion, etc. — P. 176. Le Sabre-baïonnette.

— *Complainte de Sainte-Barbe, dédiée aux artilleurs* (Anonyme.) 15 couplets autographiés.

Complainte composée pour un banquet d'officiers, donné à Liège, le 4 décembre 1845.

— *Les Mohons*, air : de la Pipe de tabac, 4 couplets (inédits.)

Pasquëie chantée à un banquet donné en 1855, au local de la Société Militaire de Liège, par le cercle dit *des Moineaux*.

— *L'ri Pont-d'sach!* air : *Gastibelza*. Par *L. M.*, 7 couplets. (Liège, de Thier et Lovinfosse, 1859), feuillet in-4°. (Publiée par le *Journal de Liège et la Meuse*.)

Pasquëie chantée le 30 décembre 1858 au banquet de la Société Wallonne.

— *Les Armurïs*, air : *Valeureux Liégeois*. Par *L. M.*, 8 couplets. (Publiée par les mêmes journaux.) (Liège, de Thier et Lovinfosse, janvier 1859), feuillet in-4°.

— *Crémignon so les plans qu'on tape à Lige*, air : *Lon, la la, po c'cop là, etc.* 12 couplets. (Anonyme). (Liège, de Thier et Lovinfosse, 1859), feuillet in-4°. (Publiée par *la Meuse*.)

Critique de différents projets de travaux publics que l'on se proposait alors de réaliser à Liège.

— *So l'restauration d'une façade di 1787*, air : *Mon père était pot*. 5 couplets. (Anonyme) (Liège, de Thier et Lovinfosse, 1859), feuillet in-4°. (Publiée par le *Journal de Liège et la Meuse*.)

Pasquëie relative à la restauration de la façade de la *Société Littéraire*. L'auteur se trompe en attribuant à l'architecte Dignelle le plan primitif de ce bâtiment, qui est de Renoz.

— *Les Norais usèges*, air : *Femmes, voulez-vous éprouver*. Par *L. M.*, 8 couplets. (Publiée par les mêmes journaux.)

Pasquëie chantée en 1859 au banquet de la Société Wallonne. Il en existe des tirés à part de formats in-4° et in-8°.

— *Pus on est d'liégeois, pus reie-t-on*, 5 couplets avec refrain.

Pasquëie inédite chantée à un banquet de la Société Wallonne.

— *On Sot et in Homme di sins*, traduction de *La Fontaine*, XII, 22.

Pièce inédite composée vers 1860.

— *Li Hâie dè Pré-Mativa*, air : *Ah, vous dirai-je, maman*, 6 couplets. (Anonyme.)

Pasquëie insérée dans le *Journal de Liège* du 23 mars 1860.

— *Quéqu'Wallonâdes so l'Exposition d'tâvlais à l'Société d'Émulation*. 1860. *Pot-pourri*. (Liège, Carmanne, 1860), in-12 de 7 p.

— *Compte-rendu des travaux de la Société de littérature wallonne en 1859, présenté le 16 juillet 1860, à la réunion générale, par L. Micheels, vice-président*. Liège, de Thier et Lovinfosse, 1860, in-12 de 16 p.

Compte-rendu inséré dans le *Bulletin* de la Société, t. IV, p. 25, et reproduit par le *Journal de Liège et la Meuse*.

— *Prédictions pour l'an 1856*, air : *La Faridondaine*, 5 couplets. — *A-propos de la guerre de Crimée*, air : *T'en souviens-tu*. Par L. M. 5 couplets.

Chansons françaises publiées en 1861 dans l'*Annuaire de la Société Libre d'Émulation de Liège*, p. 382 et suiv.

— *Exposition universelle de Londres en 1862. XI<sup>e</sup> classe. Génie militaire, armes et objets d'équipement, artillerie et armes portatives. Rapport par L. Micheels*. Bruxelles, Bols, 1863, in 8° de 28 p. tiré à part des *Documents et Rapports officiels* publiés par l'Etat.

Rapport présenté par Micheels en sa qualité de membre du jury international, chargé d'apprécier les objets envoyés à l'Exposition universelle de 1862

compris dans la section C de la XI<sup>e</sup> classe. Lors de l'Exposition de Londres (1861), il adressa encore au gouvernement belge un Rapport étendu qui n'a pas été publié.

— *Li Bois d'Kikèpois*, air : *Femmes, voulez-vous éprouver*. Par L. Micheels, 8 couplets.

Pasquète publiée en 1863 dans l'*Annuaire de la Société Liégeoise de littérature wallonne*, 1<sup>re</sup> année, p. 93. Il existe des tirés à part.

— *Grammaire élémentaire liégeoise (française wallonne)*, par L. M., Liège, Renard, éditeur (imp. de de Thier et Lovinfosse), 1863, in-8<sup>o</sup> de VI et 156 p.

Mémoire envoyé à l'un des concours ouverts par la Société Liégeoise de littérature wallonne et retiré par l'auteur avant la décision du jury. La presse s'est longuement occupée de ce livre. Parmi les comptes-rendus qui en ont été publiés, nous citerons plus particulièrement ceux de la *Revue Germanique*, n<sup>o</sup> d'octobre 1863, par H. Chavée, reproduit par le *Journal de Liège* du 7 octobre 1863. — Du *Bulletin du Bibliophile belge*, n<sup>o</sup> d'octobre 1863, par M. A. Scheler. — Du journal *la Meuse* du 1<sup>er</sup> mai 1863, par Y. (A. Le Roy). Ce compte-rendu, très-bienveillant du reste, amena une réponse de Micheels et une réplique du critique, qui furent insérées les 6 et 8 mai dans le même journal. Ces trois derniers articles ont été tirés à part, ainsi que celui de M. Chavée.

— *Po les paures i fat esse charitare!* air : *Tout le long de la rivière*, 6 couplets. — *So l' pone di moirt. As Philosophes*. Par L. M.

Pasquètes insérées dans l'*Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne*, 1864, 2<sup>e</sup> année, p. 107 et 109. La première de ces pièces avait d'abord été imprimée la même année par les élèves typographes de l'Institut royal des Sourds-Muets, pour être distribuée

pendant le défilé de Cavalcade organisée au profit des pauvres.

— *Être Belge ou Romain. So l'Encyclique di décembre 1864, air : Le pape est gris.* 6 couplets. (Anonyme).

Pasquète publiée dans l'*Echo de Liège* du 4 avril 1865.

— *Dictionnaire Liégeois-Français, par H. Forir. Tome premier. A.-G.* Liège, Severeys, 1866, in-8° de XV et 440 p.

Forir venait de commencer la publication de cet important recueil lorsque la mort le surprit. La Société Liégeoise de littérature wallonne chargea alors Micheels du soin de mener à bonne fin l'œuvre de notre ancien président, mais lui aussi nous quitta au moment où il terminait la correction de la dernière feuille du premier volume.

U. C.

---

## LI BLESSI D' MALAKOFF (1).

---

K'il âtesse fin . kil âiess seu ,  
Lè Francet son todi joieû ;  
C'ess-t-inn nâcion tél k'on pou dire  
Kavou zel i s'fâ mett à rire ;  
A lè del moir , i n'polet ko  
Si pacé dè dire leû p'ti mo.  
Volév ine proûv di sou k-j'avance !  
Jè l'prin foû d'on journâl di France.

— Divan Malakoff , deûr boket ,  
K'a costé tan d'ohai francet ,  
On koronail del grantt ârmaie  
D'inn ôbûss a l'jambe époirtaie.  
So l'tin k'on l'poitt à l'ospitâ  
É k'on s'mett à li sognî s'mâ ,  
I louk si vârlet ki plorève  
Adlè l'cirugiain k'opèrève :  
Taiss-tu , diss-t-i , ki vouss choûlè ,  
Kwan t' n'a pu k'inn bott à hofté !...

H. FORIR.

---

(1) On a respecté l'orthographe de l'auteur.

# ANNE-MARIE ET SES ÉLÈVES.

## I.

Le bon Forir a décrit, pour l'édification de la génération présente, la curieuse école du barbier de Coronmeuse, où il apprit d'une si étrange façon à faire les premiers pas dans le chemin de la science. Je ne suis pas, comme lui, contemporain des derniers princes de Liège ; mais sans remonter aussi haut dans le passé, je crois pouvoir, en glanant dans mes propres souvenirs, intéresser suffisamment les amateurs de nos vieux us et coutumes, par la simple esquisse d'un type de bonne femme, non moins original que celui du Figaro *mangeur de salade* de l'autre siècle, ou que la *Tante Sara* du poète Simonon.

Daignez, s'il vous plait, rétrograder d'une quarantaine d'années. Acceptez mon bras. Vous ferez bien, par précaution, d'allumer avant tout un cigare ou de vous munir d'un flacon d'Eau de Cologne. C'est bien : partons du pied gauche. Passons *le pont* (*des Arches* : est-il be-

soin de le dire?). Rue des Tanneurs, troisième ruelle à droite. Y êtes-vous? Maintenant je vous précède, je vous conduis, car il n'est pas possible de marcher deux de front : quand les poules s'en vont aux champs...

Il s'agit bien des champs, du grand air, de l'air pur! Vers le milieu de la ruelle, où l'on ne passe que *chaque à son tour*, s'ouvre une impasse, le *Trou Bottin*! C'est là, c'est au fond de ce réduit que trône, qu'a trôné pendant un demi-siècle, jusque vers 1830, la célèbre *Anne-Mareie*! Anne-Mareie était, après les mamans et avant M. le curé, le premier oracle de l'enfance. Elle enseignait le catéchisme à autant de petites filles et de petits garçons qu'il en pouvait tenir sur trois ou quatre bancs, dans un espace qui n'eût pas été trop vaste pour une école de Lilliput!

Les élèves se succédaient d'heure en heure : les *riches*, puis les *pauvres*.

En 1826, la brave vieille, presque aveugle, nous reconnaissait à la voix plutôt qu'au costume. Les pauvres ne se levaient-ils pas assez tôt, on l'entendait s'écrier : *Bogiz-ve, vocial les riches*, ce qui n'était pas précisément dans son catéchisme. Il est bon de dire qu'il y avait deux ou trois prix : trois sous par semaine pour les enfants de la bourgeoisie ; pour les autres, six liards ou même un sou.

Les vieilles gens du quartier se souviennent encore d'avoir suivi le *cours* d'Anne-Mareie. A certain âge, les impressions de l'enfance reviennent plus vives : c'est ainsi qu'après avoir



décrit la moitié d'une circonférence, la branche mobile du compas, en poursuivant son mouvement, se rapproche du point initial. Et puis, les jeux étaient alors si attrayants, les émotions étaient si profondes, le cœur était si plein, si pur, les premières passions si ardentes et si sincères ! O Trou Bottin, que de douces heures tu rappelles !...

Où, je la vois encore, cette cabane enfumée, où la clarté douteuse d'une chétive *lamponette* succédait au petit jour, pénétrant à peine au travers des vitrages plombés d'une étroite et unique fenêtre ; j'ai encore devant les yeux cette pauvre vieille, toute courbée par les ans, trônant sur son escabeau, le haut manteau de la cheminée ombrageant sa tête en guise de dais pompeux ; il me semble qu'elle est encore là, trempant dans un peu de léger café les croûtes de pain que lui apportaient les enfants...

Là, c'est in' saint' posteur ;  
Là, l'sânî hachî d'fleur  
Fait l' pindant à hofiet  
So l'molin à café.

Là quèque hârdèiès tasse  
Tournit âtou d'in' chasse  
Qui r'coviév on vî saint  
Int' deux chand'ler di stain.

Si n'poit' d'armâ s'alâge,  
On nule, in' belle imâge  
Vinret nos r'présinter  
Li bon Diu tos costé.

Deux còirps à grossès tiesse ,  
Sut'nit di leus neurs bresse  
On haut massif fornai ,  
Boutant comme on tentai .

On vis lame à poyire ,  
Li siervév di chèire ;  
Li cok'màre et s'platai ,  
Si t'nit chauds so l'coh'tai .

A l'copett' dè l'brayire ,  
Saint Roch , saint Pau , saint Pire ,  
Mâgré qu'il jènihit !  
Comm' l'air-Diet r'glatihit !

Int' li creux d'cœuve et l'hanche ,  
Li Cruss'fi t'nève in' branché  
Del pâqu' qu'on a bény  
Après Qwarèm' fini .

Divant noss' macroufette ,  
Trens banc comm' des passette ,  
A tote heure s'implihit  
Des éfant dè qwárti .

Si minton s'aspoive ,  
So l'vi s'toumac qui r'live ;  
Li rein' dè trô Bottin  
Aveut co n'crouffe à rin .

Ell' fèv' dir' li pâter ,  
L'Ave , l'Créan-Diu-l-Père ;  
Elle apprendève avou  
Çou qui nos a pierdou :

Qui po n'mâlhureus' pomme  
Qu'a gosté l'prunir homme ,  
On véya-t-abrochi  
So tot l'mond' li pechi .

Qwand on fêv' di tapage ,  
So l'mèchant , so l'sâvage .  
Si cross' , si p'tit baston  
Dè l'pâie dinnév' li ton.

Int' les d'mande ell' penn'tève ,  
Et s'grand' rond' boit' rat'nève  
Cou qui n'polév' moussi  
Es vî nazo r'plissi.

Li dimégne â còp d'vepe ,  
Elle appontiv' ses lêpe .  
Si live â clâ d'ârgint ,  
Si affuleur di gros-grain.

Puis , rotève aspoieie  
So l'bress' di s'sour mons veye .  
Qu'aveut on mantulet  
Et n'grand' creux â chap'let.

Dizo l'pirlôch' clincheie ,  
A l'église , Ann'-Mareie  
Esteut tote à bon Diu ,  
A l'Vierge , à p'tit Jesus.

Voilà, cher lecteur, un type du bon vieux temps. Cette brave femme était recommandée aux personnes charitables par Messieurs les curés. De plus, avant la grande révolution de l'autre siècle, Tône Raga, *li prumî tribolleu d' Lîge*, envoyait à cette bonne Anne-Mareie les enfants un peu durs de tête. Plus tard, Baptiste Wilmotte, son frère le marguillier, digne successeur de Tône Raga, *li chesse-chin* Ledoux et Grulle, *li chanteu*, continuèrent à la protéger. Sa réputation était faite dans toutes les familles de la paroisse

S<sup>t</sup>-Pholien, ni plus ni moins que celle des plus fameux théologiens de tous les temps, y compris le P. Coret.

## II.

Mais la leçon est finie. L'octogénaire, on peu s'en faut, toute courbée et contrefaite, semble maintenant s'abandonner à une méditation profonde ; peut-être songe-t-elle à se régaler ce soir même d'une *crompire petèie*. En attendant, elle tient sous son menton une large tabatière ronde, qui ne laissera rien échapper de la pincée de *bonne sinouf* qu'elle savoure. Respectons son recueillement ; sortons du noir sanctuaire. Reprenez mon bras ; encore quelques minutes ; suivons ces quatre petites filles qui viennent du Trou Bottin. Elles jabotent assez haut. Écoutons :

« Dans trois semaines et deux jours, dit Guillemine à Félicité, à Titine et à la joufflue Alexandrine, c'est la première communion ! Que mettez-vous, Alexandrine ?

— Moi, j'ai la robe blanche de ma sœur, qui est raccommodée ; elle est toute neuve ; elle n'a été portée que deux fois. Maman vient de m'acheter un beau peigne, ma chère, à pierres vertes. Il est si beau ! Il vient du Pont-d'Ile. *Ah ! j'i sèrai bin prôpe, allez !* C'est la couturière à la journée qui doit porter ma chandelle à l'église. Et vous, Titine ?

— Moi, ma chère, on me brode le bas de ma robe blanche, rien que cela : de grandes palmes

à jours , ma chère ! Rien que ce travail coûtera six couronnes , pour le vrai , savez-vous. *Mi mame a dit qui jî sèrenu tote reude comme ine Notru-Dame.* Et s'il y a des *tripisse* dans la rue , c'est *nosse bouveresse qui m' poitret à l'église.* *Aoi dai , ma chère.*

— Et moi , dit Félicité , *ma maman* me prête sa chaîne jaseron de Venise. Elle vient de m'acheter chez Mivion , en Neuvice , un beau collier avec une plaque en or mat , mais une si belle , une si belle , da ! Nous le porterons tour à tour , tant ce collier est superbe ; et j'aurai les pendants allant avec. Et pour aller à Chèvremont je vais avoir une belle robe pensée en soie , qu'elle fait faire hors de sa robe de mariage. Oui , faites de grands yeux. Et vous , Guillemine ?

— Mon papa a déjà retenu la plus grande chandelle qu'il y aura à la paroisse de S<sup>t</sup>-Denis : C'est dimanche après la grand'messe qu'il doit finir le marché. Papa connaît très-bien M. le curé. *On r'mettret on novai lignoû ; elle sèret comme tote nouve.*

• — C'est maman qui a commandé la plus grande chandelle de toutes , répliqua la petite Titine ; elle doit coûter six couronnes , comme la broderie de ma robe. On greffera une pointe dessus , pour qu'elle soit bien la plus haute de toutes. Grand'maman y tient beaucoup.

— Et moi , ma chère , mon voile est tellement beau qu'il a déjà seryi à la Vierge dans les grandes fêtes. »

## Pâquai et Pâquette

Po fer ses Pâque, li monte et l'chaine  
Troublève li tiesse bin des samaine ;  
On rouvive Diu po les r'luhant ;  
Et l'gros cachet, tot barloquant  
So l'noû cou-d'châsse di belle neure sôie  
F'éve d'on pâquai, avâ les vôle,  
On p'tit grand'père di septante an.

On valève sorlon s'haute chandelle,  
C'esteut a qui âreut l'pus belle !  
S'on songive pau à Sacramint,  
Des habit on jâsève brammint.  
Après l'assaut, les bonnès mère,  
Wârdit po l'vierge tote leus pâter.  
A Chivrimont, qu'elle prît bin!..

Tout en cheminant le long des maisons Gavari, Jamolet, Collard, Hodeige, Oury, Hock, etc., etc., nos petites commères songent à leurs petits camarades et se confient mutuellement leurs *préférences*.

« Moi, dit l'une, je trouve Alexis assez beau ; mais il parle tant, il fait le *hacha* ; on dirait une femme ; il est trop doux pour un garçon.

— Des trois Joseph, il en est un qui me plaît mieux : *il est pu dispierté*. Alexandrine trouve Henri *binamé* ; mais il veut toujours l'embrasser...

Ça n'est rien, dit une autre, Gustave et Auguste donc, qui proposent toujours de jouer

à cache-cache *ès l' rowe de Paquir et ès l'roualle de Houpe* ! Mais je ne veux plus , je suis trop grande.

— J'ai peur de Lambert , hasarde une autre voix.

— Voici bientôt le moment de faire sa confession générale , dit Titine.

— J'ai bien peur d'oublier quelques péchés.

— Il faut écrire votre confession , dit Guillemine : moi , ma chère , j'en ai déjà trois grandes pages , *sicrites di m' pus fin*.

— Eh bien moi , répond Félicité , j'ai envie de copier l'examen de conscience , pour être sûre de ne rien omettre.

— Tu ennuias le curé et tu es sûre de recevoir la planchette.

— *C'est ça !*

— Mais pourquoi donc que le fils Jacoby ne fait pas ses Pâques avec nous le même jour ? On nous apprend pourtant au catéchisme que tous les hommes sont égaux devant Dieu.

— C'est sûr qu'ils sont égaux , répliqua Titine ; mais pas devant la paroisse. Le fils Jacoby est fils unique , et si riche : *il est malâde* ! Il fera sa première communion avec Adèle , et j'ai entendu dire qu'ils donneront une fameuse offrande , allez.

— Moi je donnerai une couronne. Et vous , Alexandrine ?

— Maman disait qu'un florin des Pays-Bas ,

c'était assez ; mais papa lui a dit qu'il conservait pour cette occasion une couronne rognée : elle est trop légère, elle n'a pas le poids ; mais elle n'en passera pas moins, à ce qu'il prétend, comme une lettre à la poste. »

Dignes parents, parlez donc devant vos enfants !

« Et toi, Félicité ? dit la curieuse Titine.

— Moi, ma chère, je déposerai sur l'assiette un louis !

— Faux ?

— Non, mademoiselle ! je suis la fille d'un gros tanneur, moi ; mon père ne tanne pas des peaux de mouton, pas plus que des peaux de chat !

— Vous êtes une méchante : je ne joue plus avec vous. Je ne m'occupe pas de ce que mon papa tanne, ajouta-t-elle toute rouge et sur le point d'éclater en larmes, mais je sais bien, reprend-elle d'un air de défi, que mon grand papa était plus gros tanneur que votre père et qu'il livrait du cuir à toute la France. *Et nos n' divans rin a personne, étendez-ve !* »

Nos petites filles allaient se prendre aux cheveux, tant les leçons d'Anne-Marie avaient fait impression sur leur esprit et tant elles étaient préoccupées de leur confession générale. « Guillemine ! Guillemine !... » cria la voix de la vieille servante Marianne : « Votre papa est rentré ; venez vite. »

On se quitta en bondant. En tous cas, il était temps de regagner le logis ; car les garçons



allaient passer pour aller s'édifier à leur tour dans le Trou Bottin, et ils auraient peut-être envie de répéter la leçon du jour avec leurs petites amies...

Qu'est devenue Anne-Marie? Que sont devenues ces chères petites innocentes? Où sont ces hardis bambins? Où sont nos vieilles mœurs?

En quarante ans, il passe bien de l'eau sous le Pont-des-Arches.

AUGUSTE HOCK.

---

# ON REMPLIÈGE.

( *Impromptu.* )

— Habeye ! i nos fât on kwârai ;  
Pô boucher l'trô , i nos fât n'pèce ,  
Ine belle histoire , on p'tit tâv'lai.  
Tins ! vola Hock , i fret l'ahesse.

— Qui d'hez-v' , Le Roy ? mi prindez-vous ,  
Qui j'dis , à de Thier et Picârd ,  
Mi prindez-vous pour un bouche-trou ?  
Comme mi pârint , jî m'nomme Gaspârd.

Vo m'lâ n'ahesse po boucher l'trô ;  
C'est on bai role qu'on vout qui j'jowe :  
Mi prend-on po l'fleur di bâbau ?  
Po l'sot Martin , li s'teule à cowe ?

Houtez , Messieurs , qui j'responda .  
S'il manque dè veule à voss veûlire .  
Jus d'la Moûse , prindez-y à Canta .  
Li veule ou l'verre , i n'vind nin chire...

Vingt p'tits k'wârai , ni pus ni mon .  
Ni trisse ni long , ni maigre ni lâge .  
Et sins esprit , bin juste à pont .  
Qui n'diront rin... Volâ vosse page.

A. H.

## LU VIKAREIE.



A c'heure, on ovri q'i n'sét lère,  
I faut qu'c'seude on mauheuli ;  
Tot çou q'i nos waad' dè l'misère,  
On l'iaksègn' sain l'ecostegi.

I pout foir bin, po n'fer noll' picte ,  
Compter à çou q'on' sakoi r'vint ,  
Qu l'peket q'on home à l'kanliette  
Cosse eco pus qu d'beûre dè vin.

Lu ci q'i va del sîse ès scale  
DuvaiRET tofèr bon ovri .  
L'n'aret pawou q'on' makralle  
Ven'koteie autoù du s'mesti.

Es mon s'maisse i n'fret noll' barette  
Si vous waurder on' pomm' po l'seu ,  
Po n'nin faleûr aller à l'kette  
Qwand on n'a rin à tourner s'deugt.

Duvint-i on pô mau laidûle ,  
S'i a bin aklevé ses efants ,  
Adlez-èles i vikret pauhûle  
Ou s'pormèret avau les champs.

I lêret tos les joûs l'gazette ;  
S'îret doirmi qwand li plairet ,  
Fer même après nône on' sokette  
Ou founî s'pipe au pid d'Hombiet.

A s'moert , on c'fait n'auret nou risse ,  
Les Anges au Cir li taidront l'main ,  
S'arêt l'mêm' convôie à s'chervice  
Q'îaret aïou à s'iètermint.

J. F. XHOFFER.

Janvier 1867.

N. B. Cette pièce a été publiée dans *L'Ami du Foyer*.

## CHANT CAMPAGNARD.

Qui s' lèv' matin  
A des skelin ;  
L'ci qui s' lèv' tart  
Y'a qu' des patar.

AIR : *Le Dieu des bonnes gens.*

PRUMI ÇOPIET.

Ji v' va conter comme on vik à viège,  
Po les Ligeoi, c'est in sakoi d'novai.  
Ax paysan fat baicòp dè corège  
Tot à matin fat qu' seyess' ès gorai.  
Les gin dè l'veie, ci n'est nin l'mimm' affaire :  
Il doirmet tart et si un' si gènet nin,  
Min à l' campagn' s' on vout fer ses affaire,  
Il fat s' lever matin (*bis*).

2.

Divins l'prètims qwand n' z'allant à l' cherow'  
Po z'aveur bon, il fat ess' li prumi ;  
Ca s'on s' lev' tart il gn'a l' maiss' qui fait l' mowe  
E s'il barbott' l'affaire ni vâ nin mî.  
A n' homm' di cour ça n'arrive nin deux feie :  
El' savet tot ; ossi li léddimain,  
A pont dè jòu c'est vraiemîn à l' eveie  
Qu'on s'lev' à l'pu matin (*bis*).

3.

Qwand c'est l' moumint dé planter les cromptire ,  
C'est à matin qu'on à l' meyeu d'ovrer ;  
Ca qwand l'solo vi batt' so les papire ,  
Les ch'vax mohet ess diringet l'errer.  
Vos krinkionnez et s'fèv' in' houlaie rôie.  
N'est-ce nin honteu qwand v's oyez vos voisin  
Si dire int' z'ell' à tot passant è l' vôiè  
Il n' sèt s' lever matin (*bis*).

4.

Po soy l'four et prind' in' bonn' manaie  
C'est co d'avant l' jou qui les usteie vont l' mt.  
Jamaie les fax n' vont si bin qu'à l' rosaie,  
On s' gèn' bin mon, il n' fat wair tant simmi.  
L'ci qu'est ovrl, qu'a vraiemint dé corège,  
Fat qu'il ouveur sin jamaie piett' nou tims.  
Les pus gintis sont jour-maie à l'ovrège ,  
Les prumis à matin (*bis*).

5.

C'est à l'aoùss', a-j' mesali' di v's èl' dire  
Qu'ils s'trint l'pu foirt, qwand l'tims no d'meure a bai.  
Tot à matin on fait n' pitit' priire  
Puis chakeun' hap' si skoi avou s' grawtai.  
On hach à moirt, on sow' à cint meie gotte ;  
Min l'ovrèg' rott' et tot l' mond' si plaît bin ,  
Gu'n qu' les varin et çou qu' gn'a pus clicotte  
Qui n' si lev' nin matin (*bis*).

6.

Après l'aouss' i fat chéri l'ancienne ,  
I fat cherwer, rahener et semer ;  
I fat rayi crompire, pétrale, recenne ,  
Labourer l'terr' di tot sins l'ritourner.  
Fat aller vite ou bin gâr' à l'jalaie ,  
L'hivier arriv' avou les mavas timps ,  
Les bonn' è terr' ni seront nin r'semaie ,  
S'on n'si lev' nin matin (*bis.*)

7.

Qwand c'est l'hivier, et qu'gn'a des blanqu'è mohe ,  
On fait mic-mac tot fant houler l' floyai ;  
Divin l's Avint on còp les malès cohe ,  
Qwand on attrap' saqwauts joû qu'il fait bai.  
Divès l'Noè les biess' sont rastav'laie ;  
Les fat fôrer et s' diler tot moumint ,  
Po l's'aveur bell' il fat l's y d'ner l'heuraie ,  
Tos les joû foirt maïn (*bis.*)

8.

Tot' li samain' , si l'paysant ouveûre ,  
Qwand c'est l'dimègn' l'a l'dreut di s'diveri.  
On jow' àx baie, saqwant' pint' on va beure ,  
On n'vorent nin intrer è paradis.  
Des baïs joû d'fiess' on profêt' à l'eveie ,  
On n'è veut mêm' qui po fer durer l'timps ,  
Qwand à l'vespraie i vont trover Mareie ,  
Nè l'quittet qu'à matin (*bis.*)

NOUVÈME ET DIERAIN COPIET.

S'lever matin est in' costomim' bin veye,  
Pusqui Moïse ax Juifs l'a rik'mandé  
Po ramasser l'blanqu' rosaie à l'losseie,  
Zel qui n'avi qui coula po d'juner.  
Divins c'timps là, chafèv' co pu foirt qu'houie  
Qwand l'solo v'nét" so l'cop n'leyit' pus rin ;  
L'çi qu'aveu fain ni doirmét' qui d'in' oûie  
Po s'lever pus matin (*bis.*)

F. ASSK.

---





*Confiteor*... ma conscience  
Trouble ma veille et mon sommeil.  
Vraiment ! je n'ai pas la science  
De l'étouffer, en cas pareil.

Depuis six ans, moi très-indigne,  
Vous m'avez fait correspondant :  
Qu'ai-je fourni ? pas une ligne.  
C'est peu civil, et... peu prudent.

A tel honneur il faut répondre ;  
La loi l'exige et le bon goût.  
Correspondant doit correspondre.  
Je ne corresponds point du tout.

Cette étrange façon de faire  
(Si c'est faire qu'agir ainsi),  
Pourrait quelque jour, pour salaire,  
Me valoir un fâcheux merci ;

Un merci m'envoyant — sous l'orme,  
Où l'on attend qui ne vient pas, —  
Chanter, avec Joseph Delorme :  
« Je suis mort, pleurons mon trépas. »

Ou, qui sait ? votre ire aiguisée,  
M'ayant découronné céans,  
M'enverrait voir, tête rasée,  
Ce que font les rois fuineants.

Ce sort-là ne me revient guere :  
Et je préfère à tel affront ,  
Sans doute ! l'honneur peu vulgaire ,  
Dont vous avez paré mon front.

Mais étant noblesse , il oblige,  
Il veut que les gens soient dispos ;  
Tançant ma paresse , il exige  
Que je sorte de mon repos.

« — Debout!... pour bien peu de mérite  
Ne te fus-je pas octroyé ,  
Alors qu'en pays moscovite  
Ce guerdon te fut envoyé ?

« Pour tes faits , telle récompense ,  
Eh ! c'était un bœuf pour un œuf !  
Nous nous étions mis en dépense ,  
Croyant qu'il nous viendrait du neuf.

« Mais ce neuf , on l'espère encore ,  
Le poète en est peu friand ;  
Et c'est toujours sa vieille aurore  
Que Monsieur montre à l'Orient. »

Cependant , le cas était rare.  
Messager de votre Apollon ,  
Je faisais alors , au *Barbare* ,  
Admirer maint barde wallon :

Thiry, Defrecheux , Hock (Auguste) ,  
Tous les confrères de Delin ,  
Charmaient une assemblée auguste ,  
Qui m'interrompait par des « hein ! »

Par des hurrah , voulais-je dire.  
La rime , en dépit de Boileau ,  
Mène la barque qui chavire...  
Et la raison est à vau-l'eau.

Toujours est-il que le *Barbare*  
(Puisque barbare on veut qu'il soit)  
S'exclamait d'une façon rare,  
S'ébahissant à votre endroit.

« — Que d'esprit dans ces gens de Liège !  
Il faut dire , après eux , holà.  
C'est lourd... bien autant que du liège ;  
Mais ce n'est pas du plomb , cela.

« Nous l'ignorions , sans le manège  
De leur apôtre que voilà.  
On fit fort bien quand , dans la neige ,  
Après de nous on l'exila.

« N'ayant pas d'esprit à revendre ,  
Couvert d'un mince hoqueton ,  
Pauvre homme ! il sait du moins comprendre  
L'esprit des gens de son canton. »

Depuis ce temps-là , des années  
Ont loin de moi pris leur essor ;  
Et mes palmes sont bien fanées ,  
Si mon titre rayonne encor.

A la loi donc il faut souscrire.  
Mais mes pouvoirs sont limités.  
Il est bien des gens qu'on admire  
Qui ne sauraient être imités.

Quand on a , loin de sa patrie ,  
Longtemps séjourné , comme moi ,  
La langue de la Confrérie  
Deviend d'un difficile emploi.

A-t-il pu , le lointain rivage ,  
Prendre la voix de mon berceau ,  
Et m'abreuver de ce langage ,  
Qui , pour vous , coulait comme l'eau ?

J'ai trop perdu , durant mes courses ,  
Du bien que j'avais emporte ,  
Et j'ai trop rencontré de sources  
Etrangères à la cité.

Je ne veux pas faire naufrage  
Où tant d'autres se sont noyés...  
Mais j'entends votre aréopage  
Me crier : « N'importe ! essayez !

« Tirez , pour montrer quelque zèle ,  
Votre wallon de son fourreau.  
En tout pays le mouton bêle ;  
Où qu'il soit , beugle le taureau. »

Mais un taureau privé de corne  
Ne vaut plus rien comme lutteur.  
Laissez-moi m'asseoir sur la borne ,  
Acteur, non pas... mais spectateur.

Spectateur des joutes illustres ,  
Assauts de l'esprit et du cœur ;  
Où , toujours vert , malgré ses lustres ,  
Le wallon est toujours vainqueur.

Mais , chez moi , le fier idiôme .  
Hélas ! ne triompherait pas.  
Je poursuivrais un vain fantôme ,  
Si je me risquais sur vos pas.

Oh ! mes bons confrères de Liege ,  
Que vous ririez de mon patois !  
Prudemment , j'évite le piège ,  
Et je corresponds... en gaulois.

— Mais , j'ai péché. Pour pénitence ,  
Qu'ordonnez-vous ? Quels *oremus* !  
Vous disposez de la sentence ;  
Faites-lui dire : *Absolvimus*.

Auguste LE PAS.

# HUITIÈME BANQUET ANNIVERSAIRE

DE LA

**SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE.**

---

A compter le nombre d'années écoulées depuis la fondation de la Société wallonne, le banquet du 30 décembre 1866 aurait dû être le neuvième. Mais on sait qu'il n'y en a pas eu en 1865. Le douloureux événement qui avait plongé la Belgique dans le deuil, la maladie de M. Bailleux, secrétaire et l'un des fondateurs de la Société, maladie qui, hélas ! devait avoir une fin si cruelle, tout avait fait un devoir à la Société de s'abstenir cette année là des joyeux couplets et des chants qui marquent ses banquets anniversaires.

En 1866, il n'en était plus de même et cependant les tristes pressentiments, les souvenirs douloureux n'étaient pas effacés complètement : plus d'un pensait que le banquet n'aurait pas lieu. Mais les plantes saines et vivaces ne se laissent pas vite abattre, et l'arbre a refléuri de plus belle. Jamais il ne faut pas dire : fontaine,

je ne boirai pas de ton eau ; il ne faut jamais dire : banquet wallon , je ne souscris par cette année.

Le banquet fut donc décidé. M. A. Hock sonna la charge , d'une voix vigoureuse et le gai sourire aux lèvres. Les convives répondirent à l'appel. Cependant , on ne peut le dissimuler , les organisateurs du banquet wallon désespéraient un peu de lui donner autant d'éclat qu'à ses aînés ; on savait que deux de ses soutiens , Micheels et surtout Bailleux , ces braves Wallons que tous aimaient , on savait hélas ! qu'ils ne seraient plus là ! On se disait aussi qu'Aleide Pryor , ce spirituel chanteur en partie double , serait dépareillé par l'absence d'un des deux jumeaux retenu par un deuil de famille. Et plus d'un n'est pas venu : on n'était que 92 à table.

Mais voyez comme on se trompait. Jamais fête n'a été plus belle ni mieux réussie. Jamais la muse ne s'est élevée aussi haut et n'a parlé un langage plus touchant , plus vrai , plus cordial , plus entraînant. Delgotalle , Hock , Defrecheux , Chaumont , nous avaient réservé des primeurs. Lagrange , le gai et fin poète namurois , cette excellente figure de bonhomme *molon* , dont on se souvient à Liège , nous a dit ses chants d'une si douce philosophie. Antoine Clesse enfin , le poète montois , le grand poète Clesse — car c'est ainsi que la postérité l'appellera — Clesse était des nôtres.

Le menu , au style et au dessin wallons , une des bonnes traditions de nos banquets , avait été confié à ses rédacteurs ordinaires et à l'habile et gracieux crayon de M. E. R. (lisez Ed. Renoz ,

notaire). Il représente quatre scènes du bon vieux théâtre liégeois : 1757-1758.

Ici c'est *li Caporal Gotzau de la poroche di St-Gègo*, qui veut entrer dans le bateau conduit par *Maïss Girâ*, s'asseoir à côté d'*Adile* et de *Tonton* et faire partie de ce fameux *Voyage de Chaudfontaine*, dû à quatre hommes d'esprit et à notre maestro Hamal.

Plus bas, c'est une scène d'un autre petit chef-d'œuvre des mêmes auteurs, *li Lîgeois ègagi*. *Linâ* dit à la bonne mère *Aïli* :

On Lîgeois qui s'ègagè  
Va bin jusqu'à Tileu ;  
Mais po qwitter l'rivage ,  
I tûse ine feie ou deux.

A droite du menu, nous voyons le faux docteur *Hignar* qui dit à *Chachoûle*, l'amie du faux malade *Houlpai* :

Ja bin studi vos maladeie ,  
Iv' fât traitî to doucett'miut.

Enfin voici la jolie perrette wallonne de *l'Fiesse di Hoûte si plout*. Le vent lui a enlevé son chapeau, un beau chapeau neuf qu'elle avait gagné, comment ? *Jacquemin* va nous le dire :

Ine vindresse, à mahî s'lèçai,  
Aveu wangni on nou chapai.  
On vint soffel ; adiet l' profit !  
L'aiw l'aveut d'né, l'aiw el riprit.

O nos aimables poètes du siècle dernier ! O de Cartier, Fabry, de Vivario et de Harlez, vous

n'avez pas rêvé pour les héros de vos petits chefs-d'œuvre des types plus vrais, plus pittoresques que ceux que nous devons au crayon de M. E. R.

Mais si le menu plaît aux yeux, il est aussi intéressant à lire pour ceux qui ont bon appétit, et qui aiment les allusions :

Mosses à quinze francs.  
Sope à r'lèche deugts.  
Boulettes à l'Violette.  
Pèhon à l'sonnette — i fât coper l'filet.  
Gros live à la Capitaine.

Dè l'gealaie po s'rischâfler.  
Penkets Dè jardins d'Esneux.  
L'oûhai de prince.  
Blanc chivrou d'Modave.  
Potince di roges!  
Feute d'awe di Visé.  
Pourceaitreies à l'salåde.

Crème di commissaire. Sâce Dè Fays.  
Frûtèges atitôtés à la d'Andrimout.  
Bâtimint d'l'station à d'inour (al l'mode di Lige).  
Glèce dè jardin d'acélévation. Chettais d'al Goffè.  
Soucreies et tot sorts po fer gogoie.

Bon café sin sé. Dè foirt et dè doux po to lè gosses.  
On n's'y fret nin dè mâva sougue.

Pendant que le menu circule de main en main, jetons un coup d'œil sur la fête. Deux longues tables garnissent presque toute la salle du Casino du Passage. Partout des fleurs et des drapeaux. A la table d'honneur, M. Ch. Grandgagnage, président de la Société, ayant à sa droite Antoine Clesse et M. Soubre, directeur du Conservatoire.



qui a composé la musique d'une des plus jolies chansons de la soirée; à sa gauche, M. de Luxembourg, gouverneur, et M. Lagrange, le poète namurois.

La table est bien servie; chacun trouve le dîner bon et presque tous les vins comme le dîner. Chacun saisit au passage un des commissaires, MM. d'Andrimont ou De Fays-du Monceau, pour les féliciter.

Cependant la sonnette, agitée par la main de la moitié d'Alcide Pryor, de l'aimable convive qui court de l'un à l'autre, arrêté par tous, et ne trouvant ni le temps de s'asseoir, ni le temps de manger, ni le temps de se taire, la sonnette agitée annonce le moment des chansons (1). Mais, pour les bons patriotes, c'est d'abord le toast au Roi, porté par M. Grandgagnage dans les termes suivants :

« Au Roi, messieurs, à Léopold II!

» Puisse le règne du fils égaler celui du père et, s'il se peut, le surpasser en durée et en prospérité : c'est le vœu de tous les Belges.

» Vive le Roi! »

Les applaudissements éclatent de toutes parts et avec frénésie. A peine ont-ils cessé qu'ils recommencent; quand M. Delgotalle aura chanté sa chanson patriotique, ils ne s'arrêteront plus. Seulement ils seront souvent émaillés de *bis* vigoureux et unanimement poussés. C'est le cas,

---

(1) On trouvera, à la fin de la relation du banquet, toutes les poésies inédites qui y ont été chantées.

par exemple, pour un des couplets de la chanson de M. A. Hock, l'une de ses meilleures par parenthèse, et ce n'est pas peu dire. La musique est de M. Soubre, qui tient lui-même le piano. Le rythme en est vif, saisissant, entraînant; au second couplet déjà, tous les convives répétaient en chœur le joyeux refrain :

Après Forège, les côps d'tonnire,  
Après l'peste et ses deurs hiquets,  
Des franq' jôie rilévans l'bannire !

La chanson a d'ailleurs pour interprète une très-belle voix de baryton, que M. Crémers manie avec beaucoup d'art. Mais nous disions qu'on avait bissé. Oui, et l'on a bien fait; on a bissé l'évocation au souvenir de Micheels et de Bailleux :

Evoyans d'cial jusqu'âx nûleies  
Nos sentimints, nos chants di r'grets.  
Bailleux, Micheels, di eis tâv'leie,  
Oyez co n'leie nos bons aliêts.

Voici maintenant une autre chanson. Écoutez-la bien attentivement, car elle est de notre premier poète wallon, de l'auteur de ces petits poèmes si délicats, si pleins de vraie tendresse et de vraie éloquence, d'une expression toujours si juste, si noble, si purement wallonne. Vous avez reconnu N. Defrecheux. Il s'est surpassé. Sa *Veille Badjègne* est un joyau. C'est aussi beau, c'est plus beau que *To Hossant*, ou que *L'avév' veyou passer?* — Badjègne s'est dévouée pendant l'épidémie. Elle était sans cesse au lit des souffrants; elle se prodiguait sans penser que l'on

pût agir autrement, sans se douter qu'elle était sublime.

Elle a quèrou , chaqu' jou di s' veie ,  
A sèchi d'pône onck ou l'aut di ses frès.  
Quand c'est qu'deux pauv' s'aidaient , li bon Diu reie :  
C'est l'bonne manîre di l'adorer !

Hâtons-nous d'ajouter aussi que cette délicieuse chanson a été on ne peut mieux dite par M. P., conseiller provincial, qui, pour être un bon libéral, un homme politique éclairé, ne sait pas moins prouver à l'occasion (et quelle bonne occasion que celle-ci) qu'il est un habile chanteur.

Applaudissons M. Lagrange et son aimable chanson. M. Lagrange célèbre notre jeune roi et notre vieille patrie : il est original, fin ; son expression est pittoresque et toujours neuve, inattendue, jamais triviale ; aussi ne manque-t-on pas de l'applaudir. On l'a plus applaudi encore quand, un peu après, il a dit les spirituels couplets : *I faut chanter di tîmps in tîmps.*

Mais Antoine Clesse est levé. Il va nous dire un de ses petits chefs-d'œuvre aujourd'hui populaires. Tous ont pu lire les chansons d'Antoine Clesse ; tous peuvent le faire maintenant surtout qu'il vient d'en paraître une édition complète avec les airs annotés. Mais tous n'ont pas pu les entendre chanter par lui-même. Et c'est là la grande jouissance, c'est là le plaisir entre tous. Clesse est le type du vrai chansonnier ; il compose de très-jolis airs pour ses chansons ; il est moral, tendre, politique, élevé,

patriote surtout , le cœur sur la main. Sa bonne et douce figure, ouverte et fine, son accueil si affable lui gagnent déjà tous les cœurs ; on est fier et heureux de lui serrer la main. O l'admirable chanteur ! Quel art ! quelle pureté ! quelle expression surtout quand il dit :

Les petits airs , sur leurs petites ailes ,  
Portent bien loin les petites chansons.

Et où ne les porteraient-ils pas quand c'est Clesse qui les chante ? Ceux qui l'avaient entendu déjà — j'ai le bonheur d'être du nombre — le trouvaient plus beau que jamais. Ceux qui l'entendaient pour la première fois étaient émerveillés. C'est en français que Clesse a chanté ; il a cru devoir s'en excuser par quelques mots on ne peut plus spirituellement dits. Soin inutile , les Wallons ne font pas la guerre au français : ils l'ont assez déclaré.

Cependant, la fête n'est pas close. Qui osera chanter après Clesse ? Eh ! c'est Crahay. Quand Crahay s'est lui-même donné la parole, toute la salle a applaudi ; chacun se levait pour le voir, car il n'est pas haut et on ne veut perdre ni une syllabe, ni un geste. Chacun riait déjà au souvenir de tant de joyeuses pasqueyes et de mordantes revues. Hourra pour Crahay ! Mais, hélas ! Crahay n'a pas Baiwir à côté de lui. C'est, dit-il, que Baiwir a eu peur ; c'est que Baiwir est si occupé : il faut qu'il parle pour les muets et qu'il chante pour les sourds ; il faut qu'il fasse le recensement du premier janvier, sans confondre les bêtes et les gens ; il faut qu'il remédie au

désordre qui règne à la station des Guillemins, qu'il se retrouve dans les numéros des maisons ; il faut qu'il procure de l'argent au Comité d'Outre-Meuse, et, enfin il a promis d'éclaircir les comptes de la ville pour aujourd'hui en huit.

Que Baiwir reste donc au logis ! Crahay veut chanter néanmoins, car il veut chanter la présence de Clesse, « dè grand récipiew, dè grand raskignou. » Il le chante en wallon, mais en français aussi. Ecoutez plutôt :

La lyre en main, frères, qui nous arrive ?  
Place au banquet : c'est notre Béranger.  
A bras ouverts accueillez ce convive,  
Clesse n'est pas pour vous un étranger.

Ces vers, dont je n'ai pas besoin de signaler toute la beauté, étaient dits avec une émotion qui gagna tous les assistants ; on pleurait de joie. Crahay tout seul fut acclamé comme deux. Tout le monde s'écriait : c'est Le Roy des chanteurs !

Comment Clesse pouvait-il mieux remercier qu'en chantant ? C'est ce que chacun lui persuada, et il chanta deux de ses plus belles chansons, *la Bière* et *Mon Étau*. Il est difficile de faire un choix dans ces richesses, mais pour moi c'est *Mon Étau* qui l'emporte. Dans aucune littérature, je ne connais rien de plus poétique, de plus vrai, de plus profondément senti.

Se faisant, avec un rare à-propos, l'interprète des pensées unanimes, M. Müller, représentant, a porté la santé de Clesse, du grand poète, du

grand patriote, en termes excellents et que l'assemblée a ratifiés par des hurrahs prolongés.

Cependant les chants avaient repris. Après M. Lagrange et sa gentille chansonnette, on avait entendu deux plaisantes chansons wallonnes, un peu trop vieilles, toutefois, *Li Rasquignou d'Montegnèie* et *les Amours da Linà*, mais que M. Jenicot a su rajeunir par son talent remarquable de chanteur et de diseur, par son accent tout-à-fait de circonstance. N'oublions pas deux très-spirituelles poésies wallonnes, inédites cette fois : l'une de M. Pillette, un enfant de Liège, avocat à Paris, dite par M. N. Defrecheux. M. Pillette exprime très-gentiment, dans un pur wallon, ses regrets de ne pouvoir être des nôtres :

Ji voreu bin,  
Mais jì n' pou nin.

L'autre est une ravissante historiette que l'auteur nous a chantée lui-même : *Li Jône Manège*. En l'écoutant on ne pouvait que dire à M. Chaumont : Vos compositions sont trop rares. De votre part, c'est un crime de se taire.

Arrêtons-nous. N'était-ce pas là une riche moisson de poésies et de chants wallons ? N'était-ce pas assez pour légitimer le toast éloquent et patriotique que M. de Luesemans, gouverneur de la province, a porté aux poètes liégeois ? N'est-ce pas assez, enfin, pour assurer que le huitième banquet de la Société wallonne fut digne de ses aînés, s'il ne les a même pas surpassés tous ?

A. D.

## CHANT PATRIOTIQUE.



Es noss Belgique, à meû d'septimb' l'au trinte  
Leîz-m' ridire cou qu'arriva :

A Diu lu menne li peupe réduit à s'plinde ,

Oïast ine voix qui responda.

„ Peupe accablé mais ko jamâie soumis ,

„ I n'vi d'meuure pus qu'à zattaqué l'en'mi ,

„ Haie àx armes.

„ Li liberté va batte l'alarme ,

„ Li liberté va v'ni v'beni.

„ V'zestéz nombreux, allons don qu'on s'rassonne

„ Happez fisiques, sâbes, munitions ,

„ Qui l'union v'mintinsse bin tos essonne ,

„ Et v'frez n' glorieuse révolution.

„ Peupe accablé mais ko jamâie soumis ,

„ I n'vi d'meuure pus qu'à zattaquer l'en'mi.

„ Haie àx armes ,

„ Li liberté va batte l'alarme ,

„ Li liberté va v'ni v'beni. „

V'là tot d'on kô qu'avâ totte li Belgique ,

Les volontaires s'organiset ,

Et sins aute arme sovin qu'ine bechowe pique

A poste d'honneur tos ils s' poirtet ,

Peupe di héros, mâie dompté, mâie soumis

Correge , correge , rechessîz vos enn'mis !

Haie àx armes ,

C'est l' liberté qui batte l'alarme ,

C'est l' liberté qui vint v' beni.

A Brussel même nou pavé qu'i n' si r'mowe ,

Pus nol homreie qu'i n'seuie sodâr ,

Loukiz don là di port-drapô qu'on owe ,

Et qui r'dresse ko l' nobe etendârt ,

Peupe di heros mâie dompté, mâie soumis

Correge, correge rechessiz vos enn'mis !

Haie àx armes,  
C'est l' liberté qui batte l'alarme,  
C'est l' liberté qui vint v'beni.

Treus joûs à lon c' n'est qu'ine affreuse touwreie,  
Des potais d'songue bagnet l' pavé,  
Les méres zelles-mêmes breyet : c'est po l' patreie,  
Allez risquer l'moirt po l' savé ;  
Peupe di heros maie dompté, maie soumis,  
Correge, correge, rechessiz vos enn'mis !

Haie àx armes,  
C'est l' liberté qui batte l'alarme,  
C'est l' liberté qui vint v'beni.

Ax koines des rowes so tottes les barricâdes,  
Loukiz toumer les pus vaillants,  
I s'lancet firs à pus foir de l' cacâde,  
Oyant l' patreie dire tot plorant :  
Morez, martyrs, so vos fronts respectés,  
J' poseret l' coronne di l'immortalité,

Et d'vos armes,  
Si vite qui j' seret foût d'alarme,  
J' fret on trophaie à l' liberté.

V'là trente-six ans qui l' pârt a stu gagnaie,  
Et qu' nos ravans nosse liberté,  
Chaque joû pus firs di noss glorieuse patreie  
Et pretes à tot d'né po l' wârdé,  
Jurons turtos qu' si quèqu' novai dangi.  
V'név' man'ci Roi, liberté ou pays,

Vite àx armes,  
Tot vraie cour belge battreut l'alarme,  
Et jusqu'à l' moirt nos les d'findris.

Mais leyan là dangi, guerre et misère,  
N' songeans qu'à nos prosperités.  
N'zavons po Roi l' uobe fils d'on bin digne père.  
Et qui d'tot l'monde est respecté.



A MONSIEUR A. CLESSE.

---

## APRÈS L'ORÈGE.

L'osté passé, l'terrible annèie  
N'a fait flori qu'pône et chagrin.  
Ouïe, risèmans l'joyeuse pinsèie  
Et d'rôse risèrans nos leyen (*bis*).

Après l'orège, les côp d'tonnire !  
Après l'peste et ses deurs liquet :  
Del franke jôie, rilevant l'bannire !  
Ricoirdans-nos po les banquet,  
Les grands banquet qu'Dia donne à cire  
Tot gârnî d'ange et d'bais bouquet.

L'an passé nos vikiz sins jôie,  
Po noss vi Roi nos poirtiz l'doût.  
Ouïe, les Wallon r'battet mannôie,  
C'est po l'jône chéf qui leu cour boût (*bis*).

Après l'orège, etc.

Divins nos fiess on n'ôt pus rire  
Deux bons éfan di noss pays ;  
I sont déjà tot près d'Forir,  
I sont r'montés vès de Vivi (*bis*).

Après l'orège, etc.

Èvoyans d'cial jusqu'âx nulèie ,  
Nos sintimint , nos chant di r'gret :  
Bailleux , Micheels , di ciss tâv'lèie ,  
Oyez co n'feie nos bons adiet (*bis*).

Après l'orège , etc.

Jôs dire qu'on n'sét ni d'moirt ni d'veie ,  
A balziner n'pièrdans nou tims :  
Ovrans ! rians ! chantans n'pasqueye !  
C'est li r'mède conte tos les mehins (*bis*).

Après l'orège , etc.

Après les pône et les misère ,  
Après l'orège , Diu fait l'bai tims !  
I m'sonle qui dit : haïe : mes compère !  
E n'avant les joyeux refrain (*bis*).

Après l'orège , les còp d'tonnire !  
Après l'peste et ses deurs hiquet ;  
Del franke jôie , rilevans l'bannire ,  
Ricoirdans nos po les banquet ,  
Les grands banquet qu'Diu donne à eire  
Tot gârni d'ange et d'bais bouquet.

AUGUSTE HOCK.

# LI VEIE BAJENNE,

PAR

N. DEFRECHEUX.

SO L'AIR : *En parlant de ma mère.*

## I.

Ji m'sovins de l'veie Bajenne,  
Qu'éfants nos inmis turtos ;  
C'esteut l'pus près d'nos woisennes,  
I m'sonn' qui j'el veusse éco.  
Po tot l'monde elle esteut bonne,  
Ell' viqua po fer dè bin ;  
Ossi sinsieuse qui midonne  
Ell' repetève ès tot tims :

R. Nos d'vans quèri, chaqu' jon de l'veie,  
A sèchi d'pône onc ou l'aut' di nos frès ;  
Quand c'est qu'deux pauv' s'aidet, li bon Dieu reie :  
C'est l'bonne manîr di l'adorer.

## II.

Elle a gretté tot' si veie  
Tot s'continant d'avu pô ;  
Li pus grand' di ces éveies  
Avent stu de d'ner baicôp.  
Ax honnêt's pitits manèges  
Qui l'malheur avent flahi,  
Sins voleur print' nou gagnège,  
Ell' cherva sovint d'banqui.

R. Elle a quèrou, chaqu' jou di s'veie,  
A sèchi d'pône onc ou l'aut' di ses frès ;  
Quand c'est, etc.

**III.**

Si n'mér' toumév d'ess' malâte  
Sins avu d'quoi s'fer aidi ,  
On esteut sûr qui sin fâte  
Bajenne ireut po l'sogni ;  
On veiev' vit' , grâce à leie ,  
Li lét fait , l'éfant r'netti ,  
Et l'malât' recorègeie  
Aveut ine ang' po l'veuī.

R. Elle a quérou , chaqu' , etc.

**IV.**

A ci qu'prindév' trop di jôie  
Et d'avant l'heur' quittév' l'ovreū ,  
El' dilève : « A bout d'voss' vôié  
Vos n'ârez noll' pomni' po l'seu. »  
A ci qu'aveut l'cour di pire :  
« Diinez , tant des gins souffret ,  
Les âmonn's montet à Cir ,  
C'est des spagn' qui Diu v'wâdret. »

R. Elle a quérou , etc.

**V.**

El' consiv' qu'après journaie  
On léhah' quéqu' liv' chûsi ;  
Si v's avit l'an' tourmêtaie ,  
Leie saveut v's el rihandi.  
Tot qui knoha ciss' bonn' mère  
L'a ploré et l'a beni ,  
Quand Diu li fat quitter l'terre  
Po l'mett' divin s'paradis.

R. Nos d'vans quéri , chaqu' jou de l'veie ,  
A sèchi d'pône onc ou l'aut' di nos frés ;  
Quand c'est qu'deux pauv' s'aidet , li bon Diu reie :  
C'est l'bonn' mauîr' di l'adorer.

# ON FAMEUX RÉCIEPWE.

CRAHAY.

AIR : *N'as-tu, n'as-tu pas!*

Ji v'chant'reus-t in' bell' paskeye  
Si Baiwir esteut co là ;  
Int' nos aut', c'est in' maqueye ;  
Il s'câch !.. ji n'vis dis qu'çoula.  
N'as-tu, n'as-tu, n'as-tu pas,  
N'as-tu pas veyu le r'na ?

AIR : *Que le sultan Saladin.*

C'est qu'gn'a-t in'batt' di pîsons  
Hoûie, à banquet des Wallons ;  
Gn'a-t-on fameux récipiewe,  
Qu'est sûr di batt' nos Diew-diewe ;  
Baiwir n'âreut nin l'pompon !  
C'est bon,  
C'est bon ;  
Qui n'a-j' si flûte à l'oignon !  
Pett' qu'il hey, ji frè d'tot' mes foices...  
Frich' so l'amoice !

(*Partè*).

C'est qui Baiwir, veyez-ve, a trop d'affair' ès l'tiesse ;  
Kimint vinreut-il cial? Il n'song pus à fer l'fiesse...  
Ni fât-il nin qui d'main, il jâse po les mouvais ?  
Volà qu'po les sourdauds il jow deux boquets d'flûte ;  
Il fret les compt' de l'veie sins s'marri, d'hoûve en hûte ;  
Hir, il d'mandév' des censs po l'Pont-d's-Ache et jus d'là ;

Houïe, il pil' poz avu li creux dè choléra.  
Téll' feïe ni sèt-il nin quel numérou qu' c'est cial ;  
A vrèy', po l'ritrover il fàreut ess' macralle.  
Ci n'est nin po çoula qui nos nè l'veyans nin ;  
Il est sûr èployè par li gouvernèmint.  
C'est lu qu' comptret mårdi tor' les gins, tot' les biesses ;  
Les rik'nohe onk di l'aut', c'est à nuè pièd' li tiesse.  
Ou bin c'est àx Guill'mins qu'il va r'mett' tot' d'adreut ;  
Les waggons poz intrer n'rattindront pus qu' six meus.  
Çou qu'gn'a d'sûr, il n'vint nin : ni porriz-v'nin, sins rire,  
P'o fiesti les Montois, m'soffler çou qu'ji deus dire ?  
Ji n'sé pus, l'dial n'èvol', so quel pîd fât danser ;  
S'on fait chanter Crahay, c'est sûr po l'fer kwinkser.

*Air populaire montois.*

Lîgeois, chantez d'accoird,  
Chantez à plein gosî,  
A l'honneur di Saint Geoir,  
Et des homm' di s'pays !  
C'est l'doudou  
Qu'nos est v'nou,  
Po fer mî r'glati noss' fiesse ;  
C'est l'doudou  
Qu'nos est v'nou ;  
Ci n'est nin lu qui dit : ji vous, ji n'pous.  
Breyans comme il fât,  
Breyans-lî vivât,  
Breyans vivât po Clesse !  
Qui l'hoâtrent todi  
D'viureut pus sûti,  
Si tell'mint qui Clesse a d'l'esprit !

Air : *Les petites chansons* (musique d'Antoine Clesse).

La lyre en main, frères, qui nous arrive !  
Place au banquet : c'est notre Béranger.  
A bras ouverts accueillez ce convive ;  
Clesse n'est pas pour nous un étranger.

Aux nobles cœurs les Liégeois sont fidèles ;  
A plus d'un titre il est cher aux Wallons.  
Ses airs chez nous ont vu pousser leurs ailes ;  
Liège a chanté ses premières chansons !

De ses accents l'écho patriotique  
Depuis vingt ans retentit dans nos cœurs.  
Quand ses refrains enflammaient la Belgique ,  
Sa forte main armait nos défenseurs.  
De son enclume , en vives étincelles ,  
L'éclair s'élançait à tous les horizons.  
Ses petits airs ont de puissantes ailes ,  
Et par le monde ont porté ses chansons.

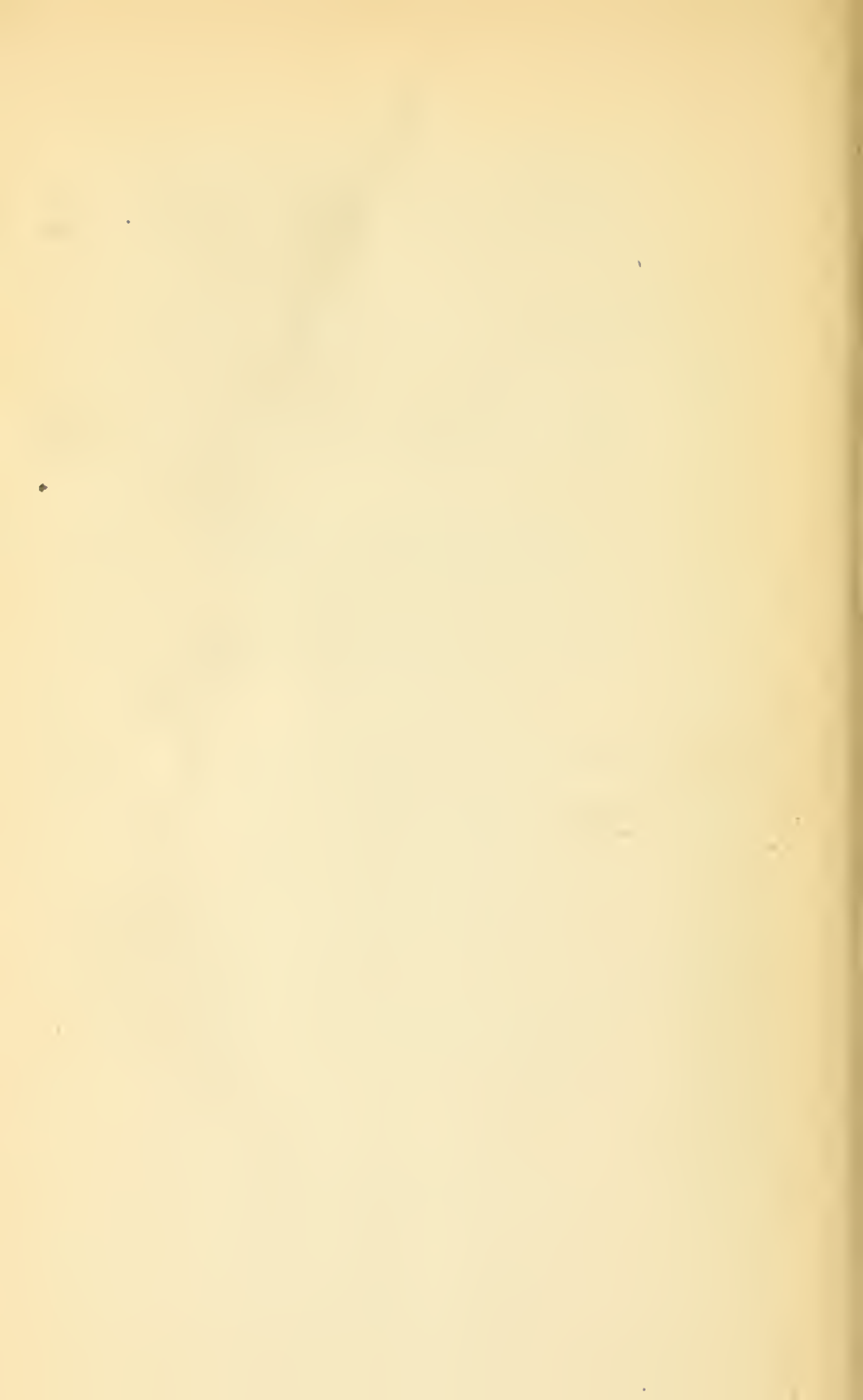
Parfois sa muse , un bonnet sur l'oreille ,  
A du montant comme un vin généreux.  
De la jeunesse elle a l'ardeur vermeille ;  
Mais son délire est sainement joyeux.  
Elle se plaît , comme les hirondelles ,  
A revenir au nid où nous aimons ;  
Mais elle y rentre , apportant sur ses ailes ,  
Tout un trésor de gloire et de chansons.

*AIR : de Gastibelza.*

Viens parmi nous , aimable voyageuse ,  
C'est ton chemin.  
Viens embellir , coquette dédaigneuse ,  
Notre festin.  
Viens épuiser les coupes fraternelles  
Des échantons ;  
Transporte-nous jusqu'aux cieux sur les ailes  
De tes chansons !

Alcide PRYOR.

28 décembre 1866.





## A M'VI BIN-AMÉ BAILLEUX

Et âs aules arreingeux di l'heureie dè 30 décembre 1865.

### 1.

Vos m'invitez à vos banquet  
Par mâlheur Lige est lon d'ell France.  
Autremin, avou ricnohance,  
Adlez vos j'magnreu on boquet.  
Si ji d'manève ès Féronstreie,  
Es Fond-Pirette, même à Loncin,  
Ji sreu volti di vos heureie :  
Ji voreu bin, main ji n'pou nin (*bis*).

### 2.

On n'fait mâfe çou qu'on voreut bin ;  
Ji wâg' qui pus d'onqu' à vos fiesse  
Po in ant mâ qui li mâ d'tiesse  
Ni beuret gott' di vos vi vin,  
Et diret, tout r'louquant l'boteie,  
Dont ses amis beurent lâgmint :  
« J'enné preindreu volti n'lapeie ;  
Ji voreu bin, main ji n'pou nin

3.

C'est des femmeies qui pô v'siervi  
Muvelle ast égagi, j'el suppose.  
Assurément qu'èq *Kwar* po *dôze*  
Hemlant, halcross et moert so pi,  
Deut dir, tot clignant les bâcelles.  
Chuseies po v'diner d'lagrément :  
Ji.... jasren volti avou z-elles.  
Ji voreu bin, main ji n'pou nin.

4.

Main, jan ! taitan-nos, ènu est tin,  
C'a m'linguèj vi deut sônner drole,  
Miioi, li ligeois qui j'parole,  
Sereut-i dè français d'Henquin.  
Portant, si m'boque èmacraleie,  
Comm' li si d'Ans jasév' seulmin,  
Ji v'freu volti mi p'titt pasqueie ;  
" Ji voreu bin, main ji n'pou nin. "

D. PILETTE.

## LI JONE MANÈGE.



A mon Maisse is s'avi veïou  
Puis tot dansant s'avi knohou.  
Tra la la la, etc.  
Les violon jouï cis-t-air là.  
C'estent ine cope bin apâllaie,  
Lu, grand, foirt, neur, l'air dispierté.  
Leïe, nin trop p'tite, blonde et crolaie,  
Tos les deux todi bin flochté.  
Après deux annaies di hantège,  
I falla bin pâler d'mariège  
— Si fô s'marier on s'marieret!  
A l'maison d'vêie i d'hit : awet.  
Puis si foût l'banquet.  
Teye à l'bire ! teye à pèquet.  
S'fout-on bai banquet !

### 2.

Tot makass les tèmous n'ervont,  
S'pordant so l'vôie tot' leu chansons  
Tra la la la, etc.  
Baicop alli so cis-t-air là.  
A pône tot seû, li cope s'abresse :  
Portant il avi l'air gené,  
A l'in honteuse et habaut l'tiesse,  
Anne dit à si homme : « j'iv-z-à trompé,  
J'a bellès cott', capott', cornette,  
Main ji n'a noll' chimihé à mette. » —  
C'est comme mi, respoad Jâcques étai ;  
« J'a pantalon, sârôt, chapai,  
Main g'na noût panai ! »  
Va, l'jôie qui brogne ax chestais,  
Reie âx sins panais !

3.

L'affaire quéqu' meus alla foirt biu ,  
Todi jôyeux, jamâie chagrins....  
Tra la la la , etc.

L'homme et l'feumme chanti cist-t-air là.  
Ou allév' âx fiess' di poroche ,  
Rire et danser jusqu'à matin ;  
Ou riv'név' avou l'dial es s'poche...  
Coulà n'polév' durer longtims.  
On joû , on s'dina des cop d'lawe :  
« T'est iue trisogn' » — « toi , t'est on nawe ! »  
Cou qu'esteut sûr , c'est qu'bin sovint  
Li proprété et l'ârgint  
Mâquit à nos gins.  
Fâte di coulà , l'contint'mint  
Planta nos gins.

4.

Li feumme plorév' à s'difinner ,  
Ca l'homme rintrev' sovint qu'pagnité...  
Tra la la la , etc.  
I chantév tot , sos cis-t-air là  
Main qui s'passe-t-y es jône manège ?  
Ax airs des joû Anne est so pi ;  
Jâcques ossu r'prind gosse à l'ovrège?...  
C'est qu'in' éfant l'z-y vint dè v'ni :  
Qu'el-z-i fat , mi qu'on bai discours ,  
Doviert leus oûies et batt len coûr.  
I comprindit , qu'in' feie marié ,  
On a bin aut' chôet à fer ,  
Qui di s'amuser.  
Dispôie is ont tant trimé  
Qu'onîe is ont po fer.

F. CHAUMONT.

# RÉSULTAT DES CONCOURS,

---

## CONCOURS DE 1864 (1).

A. — LINGUISTIQUE, HISTOIRE, TRADITIONS.

1<sup>er</sup> concours. Néant.

2<sup>e</sup> concours. Reçu un Mémoire : Vocabulaire des charrons, charpentiers et menuisiers. Devise : *Multa renascentur quæ jam cecidere*, etc. Médaille en vermeil : M. Albin Body, de Spa.

3<sup>e</sup> concours. Néant.

4<sup>e</sup> concours. Néant.

5<sup>e</sup> concours. Néant.

6<sup>e</sup> concours. Néant.

7<sup>e</sup> concours. Néant.

B. — POÉSIE.

8<sup>e</sup> concours. Néant.

9<sup>e</sup> concours. Néant.

10<sup>e</sup> concours. Une pièce portant pour épigraphe :

Li fôre mi tourmette,  
Por leie ji m'kimagne;  
Wiss fât-i qu'on l'mette?  
As pîds d'Charlemagne!

Pas de distinction.

---

(1) Voir le programme dans l'*Annuaire* de 1864, 2<sup>e</sup> année, p. 185.

11<sup>e</sup> concours. Une pièce avec l'épigraphe : *L'amant de la nature et l'ami des beaux vers n'est jamais seul avec lui-même.* Pas de distinction.

12<sup>e</sup> concours. Sept réponses : 1<sup>o</sup> *Les aviateurs du Hervai, messègi d'Bierset.* Pas de distinction.

2<sup>o</sup> *Li cour à l'patreie.* Pas de distinction.

3<sup>o</sup> *Qui n'risqueie rin n'a rin.* Pas de distinction.

4<sup>o</sup> *Chantans maie.* Pas de distinction.

5<sup>o</sup> *Tout temps vient et tout temps passe.* Pas de distinction.

6<sup>o</sup> *On récolte ce qu'on a semé.* Pas de distinction.

7<sup>o</sup> *Diso l'tiou.* Mention honorable. M. L. VANDERVELDEN, de Liège.

---

## CONCOURS DE 1863.

### A. — LINGUISTIQUE, HISTOIRE, TRADITIONS.

1<sup>er</sup> concours. Une étude sur les règlements, les us et coutumes de l'une des principales corporations de métiers de la bonne cité de Liège, d'après le *Recueil des Chartres et privilèges* et les autres documents qui se rapportent au même objet. Expliquer les termes spéciaux employés dans les pièces officielles ou dans l'usage commun; remonter autant que possible à leur origine; dire s'ils sont restés en vogue dans le langage de l'industrie moderne et dans quelles localités; rassembler les faits historiques relatifs à la corporation que l'on aura en vue; com-

parer enfin brièvement son organisation à celle de la même corporation dans d'autres villes principales des provinces belges, telles que Gand, Bruxelles, etc.

Prix : une médaille en or de la valeur de 100 fr.

*N. B.* Le mémoire de M. Stanislas BORMANS sur la corporation des *tanneurs* ayant été couronné par la Société en 1861, le concours n'est ouvert que pour les autres corporations.

Reçu un mémoire sur le métier des Drapiers, avec la devise : *Les corporations d'artisans ont eu pendant le moyen-âge, etc.* Prix : une médaille d'or. M. S. BORMANS, conservateur-adjoint des Archives de l'État, à Liège.

2<sup>e</sup> concours. Un glossaire technologique wallon-français (relatif à une seule profession, au choix des concurrents).

Citer les sources autres que les traditions orales, s'il en existe, et faire, s'il y a lieu, l'histoire des termes spéciaux les plus importants.

Prix : une médaille en or de la valeur de 100 fr.

*N. B.* Un glossaire de termes en usage dans la tannerie, de M. BORMANS, a été couronné en 1861 ; un autre travail du même auteur, sur les termes techniques usités dans les houillères, a obtenu le prix en 1862. Le vocabulaire des menuisiers, charrons, etc., de M. BOBY a obtenu une distinction en 1864. L'observation formulée ci-dessus à propos du concours n<sup>o</sup> 1 est applicable à celui-ci.

Reçu un travail relatif à la profession des drapiers avec l'épigraphe : *Et wåde di Diu*. Prix : une médaille d'or. M. S. BORMANS, de Liège.

3<sup>e</sup> concours. Une étude sur les rues de Liège ou tout au moins d'une partie notable de la dite ville : noms (étymologies), origines, faits historiques, usages particuliers, chansons traditionnelles, dictons, proverbes et sobriquets qui s'y rapportent.

Prix : une médaille en or de la valeur de 200 fr. pour un travail embrassant toute la ville; une médaille de la valeur de 100 fr. pour un travail relatif seulement à une partie de la ville.

Reçu un mémoire sur les rues de la paroisse St-André, avec l'épigraphe : *C'est un charme pour la pensée, etc.* Prix : une médaille d'or. M. S. BORMANS.

4<sup>e</sup> concours. *La médecine populaire au Pays de Liège*. Indiquer les noms des diverses affections morbides et leurs remèdes populaires (remèdes familiers). Dire à quelles influences le vulgaire les attribue; désigner les saints dont l'intercession passe pour efficace; décrire les pratiques et cérémonies auxquelles ces croyances donnent lieu, pèlerinages, etc., etc.

Prix : une médaille en vermeil de la valeur de 100 francs.

Reçu un mémoire avec l'épigraphe : *quantité sans qualité*. Pas de distinction.

5<sup>e</sup> concours. Une étude sur les légendes, les usages et les traditions populaires de Liège, comprenant, notamment :



1<sup>o</sup> *Le peuple et les idées religieuses.* — Influence attribuée à certains saints. — Cérémonies, messes célèbres. — Allures du clergé. — Pèlerinages, confréries. — Réveillons et Noël, querelles de paroisses, etc., etc.

2<sup>o</sup> *Le peuple et les aspirations politiques et sociales.* — Souvenirs et invocation des anciens princes et des anciens magistrats. — Divisions par ordre. — Les métiers, querelles des métiers. — Les écoles. — Guerre des enfants dans les rues.

3<sup>o</sup> *Le peuple et la famille.* — Archives de famille. — Importance des généalogies. — Mœurs bourgeoises. — Le coin du feu et les soirées (*les sîzes*), les fêtes de famille, les repas, les festins (saint Nicolas, nouvel an, les Rois, Pâques, Noël). La mère de famille, la servante, les jeux et les contes d'enfants, etc.

4<sup>o</sup> *Le peuple et la rue.* — Fêtes, jeux, danses populaires. — Foires et marchés. — Police. — Types et personnages populaires, etc., etc.

Prix : une médaille en or de la valeur de 300 fr. — Néant.

6<sup>e</sup> *Concours.* — Un glossaire des mots wallons contenus dans les cinq premiers volumes du *Bulletin* de la Société.

Il est entendu que ce travail ne doit comprendre que les mots rares, dialectiques ou tombés en désuétude. L'indication des différentes acceptions dans lesquelles chaque vocable a été employé sera accompagnée de citations précises ou de renvois au texte des auteurs.

Prix : une médaille en or de la valeur 200 fr.  
— Néant.

7<sup>e</sup> Concours. — (Prix fondé par M. CH. GRAND-GAGNAGE, président de la Société.) Un glossaire des anciens mots wallons. Ce glossaire doit être fait sur les manuscrits, tels que ceux de Jean d'Outremeuse, de Jean de Stavelot, d'Henricourt; sur les pawilhars, les chartes, etc., de telle sorte que les seuls textes imprimés dont l'auteur pourra faire usage sont ceux dont le manuscrit n'existe plus ou n'est pas accessible. En se renfermant dans de justes bornes, les concurrents prendront cependant soin, autant que possible, de justifier leurs interprétations. Il est entendu qu'ils laisseront entièrement de côté les mots qui, pour la forme et pour le sens, sont identiquement les mêmes en wallon et en français.

Prix : une médaille en or de la valeur de 500 francs. — Néant.

### B. — POÉSIE.

8<sup>e</sup> concours. — Une pièce de théâtre en vers de huit ou dix syllabes.

Prix : une médaille en or de la valeur de 400 fr.

Reçu une pièce : *Fin contre fin* avec l'épigraphe : *Li pus malin attrape l'aute.* — Pas de distinction.

9<sup>e</sup> concours. — Un tableau de mœurs liégeoises.

Prix : une médaille en vermeil.

Reçu deux envois : 1<sup>o</sup> *Li mowe*, épigraphe : *Ille attirait les gens*, etc. — Pas de distinction.

2<sup>o</sup> *Les coquelis*, devise : *il est plus aisé de garder les bonnes mœurs*, etc. Médaille en bronze : M. J. G. DELARGE, instituteur à Herstal.

10<sup>e</sup> *concours*. — Le quai de la Batte, à Liège, un dimanche matin.

Prix : une médaille en vermeil. — Néant.

11<sup>e</sup> *concours*. — Deux ou trois contes en vers.

Prix : une médaille en vermeil.

Reçu deux pièces : 1<sup>o</sup> *Li boubin*. Second prix : médaille en argent, M. G. MAGNÉE, vérificateur des douanes, à Theux.

2<sup>o</sup> *Apologues* en vers. — Pas de distinction.

12<sup>e</sup> *concours*. — Un crârnignon, une chanson ou en général une pièce quelconque propre à être chantée sur un air connu ou à faire.

Prix : une médaille en vermeil.

Reçu cinq réponses : 1<sup>o</sup> *Un premier pas*. — Pas de distinction.

2<sup>o</sup> *Li veie*. Pas de distinction.

3<sup>o</sup> *Li hosseuse*. Pas de distinction.

4<sup>o</sup> *Lu ch'vau et lu moxhe di pètion*. Pas de distinction.

5<sup>o</sup> *Elle n'est plus*. Pas de distinction.

---

## CONCOURS DE 1866.

LINQUISTIQUE, HISTOIRE, TRADITIONS.

1<sup>er</sup> *concours*. Une étude sur les règlements, us et coutumes d'une des principales corporations de métiers. Sans réponse.

2<sup>e</sup> concours. Un Glossaire technologique français-wallon relatif à une seule profession.

Reçu un mémoire : Vocabulaire du tonnelier, tourneur, ébéniste, etc. Devise : *Si desint vives, tamen est laudanda voluntas*. Second prix, médaille en vermeil : M. A. BOBY.

3<sup>e</sup> concours. — Une étude sur les rues de Liège. Sans réponse.

5<sup>e</sup> concours. Indiquer les traits caractéristiques des divers dialectes du wallon liégeois. Sans réponse.

#### POÉSIE.

6<sup>e</sup> concours. Une pièce de théâtre en vers. Reçu une réponse : *Li Maïe neur da Colas*, comédie en 2 actes. Devise : *Nè l'broulez nin, s'il v'plait! comm' c'est m' prumir ovrège, dihez-m' mes fât', j'aim' mi, qu'ine aut seïe ji m'corège.*

1<sup>er</sup> prix. — Médaille en or, M. Charles Hamay, de Glain lez-Liège.

7<sup>e</sup> concours. Un tableau de mœurs liégeoises. Une réponse : *Les Chessoux*. Devise : *La chasse ressemble au mariage, elle est délicieuse en perspective.*

Mention honorable à M. Delarge, instituteur, à Herstal.

8<sup>e</sup> concours. Les paysans à Liège, scène populaire. Sans réponse.

9<sup>e</sup> concours. Une satire dialoguée. Une réponse : *Les Nicoteus*. Devise :

Le grand Napoléon, pensant à la victoire,  
Vidait sa tabatière et respirait la gloire.

10<sup>e</sup> concours. Un cràmignon, une chanson, ou, en général, une pièce quelconque propre à être chantée. Reçu 5 réponses :

1<sup>o</sup> *Li grande Coufrèreie*, chanson pour un mariage. Devise :

Li mohon, qwand il chiptaie,  
Si plait outant qui fraskignou.

2<sup>o</sup> *Histoire d'amour de timps passé*. Devise *Fidélité*.

3<sup>o</sup> *Li creux da J'hau*. Cette pièce ne porte aucune devise et n'est pas accompagnée du billet cacheté exigé par le programme.

4<sup>o</sup> *Mi Ouhai*. Devise : *Une bonne chanson est malicieuse d'esprit*.

5<sup>o</sup> *Sins çouta v'toumrez-là*. Devise : *Atot' po les peigneux!*

Les pièces nos 4 et 5 ne sont, pas plus que la pièce n<sup>o</sup> 3, accompagnée d'un billet cacheté.

Les jurys, chargés de présenter un rapport sur les pièces envoyées, ont été composés comme suit :

Pour le vocabulaire : MM. Capitaine, Grand-gagnage, Le Roy, Picard et Stécher.

Pour les autres pièces : MM. Chaumont, Delboeuf, de Thier, Fuss et Grenson.

---

## CONCOURS DE 1867.

### PROGRAMME.

LINGUISTIQUE, HISTOIRE, TRADITIONS.

1<sup>er</sup> concours. Une étude sur les règlements,

les us et coutumes de l'une des principales corporations de métiers de la bonne cité de Liège, d'après le *Recueil des chartes et privilèges* et les autres documents qui se rapportent au même objet. Expliquer les termes spéciaux employés dans les pièces officielles ou dans l'usage commun; remonter, autant que possible, à leur origine; dire s'ils sont restés en vogue dans le langage de l'industrie moderne et dans quelles localités; rassembler les faits historiques relatifs à la corporation que l'on aura en vue; comparer enfin brièvement son organisation à celle de la même corporation dans d'autres villes principales de provinces belges, telles que Gand, Bruxelles, etc.

Prix : une médaille en or de la valeur de fr. 100.

*N. B.* Ne sont pas admis au concours, les Mémoires sur les corporations des *Tanneurs* et des *Drapiers*.

2<sup>e</sup> concours. Un glossaire technologique wallon-français relatif à une seule profession, au choix des concurrents. Citer les sources autres que les traditions orales, s'il y a lieu, et donner l'histoire des termes spéciaux les plus importants.

Prix : une médaille en or de la valeur de fr. 100.

*N. B.* Sont exclus du concours les glossaires des termes en usage chez les *tanneurs*, les *houilleurs*, les *menuisiers*, les *drapiers*, les *tonneliers*, les *tourneurs* et les *ébénistes*.

3<sup>e</sup> concours. Une étude sur les rues de Liège,

ou tout au moins d'une partie notable de la ville. Noms (étymologie), origines, faits historiques, usages particuliers, chansons traditionnelles, dictons, proverbes et sobriquets qui s'y rapportent.

Prix : une médaille en or de la valeur de 200 fr. pour un travail embrassant toute la ville ; une médaille de la valeur de 100 fr. pour un travail relatif seulement à une partie de la ville.

*N. B.* Sont exclus du concours, pour le prix de 100 fr. les mémoires relatifs à la *paroisse de St-André*.

*4<sup>e</sup> concours.* Raconter succinctement les légendes et les traditions populaires de l'ancien pays de Liège : légendes religieuses, historiques, poétiques ; apologues, contes d'enfants, etc. Indiquer autant que possible leur origine et les comparer aux récits analogues en circulation dans d'autres pays.

Prix : une médaille en or de la valeur de 100 fr.

*5<sup>e</sup> concours.* Indiquer les traits caractéristiques des divers dialectes du wallon liégeois, sous le triple rapport de la grammaire du vocabulaire et de la prononciation.

Prix : une médaille en or de la valeur de 100 fr.

*6<sup>e</sup> concours.* (Prix fondé par M. CH. GRANDGAGNAGE, président de la Société). — Un glossaire des anciens mots wallons : ce glossaire doit être fait sur les manuscrits, tels que ceux de Jean

d'Outremeuse, de Jean de Stavelot, d'Henricourt, sur les pawillars, les chartes, etc., de telle sorte que les seuls textes imprimés dont l'auteur pourra faire usage sont ceux dont le manuscrit n'existe plus ou n'est pas accessible. En se renfermant dans de justes bornes, les concurrents prendront cependant soin, autant que possible, de justifier leurs interprétations. Il est entendu qu'ils laisseront entièrement de côté les mots qui, pour la forme et pour le sens, sont identiquement les mêmes en wallon et en français.

Prix : une médaille en or de la valeur de 500 fr.

#### POÉSIE.

7<sup>e</sup> *concours*. Une pièce de théâtre en vers.

Prix : une médaille en or de la valeur de 100 fr.

8<sup>e</sup> *concours*. Un tableau de mœurs liégeoises.

Prix : une médaille en vermeil.

9<sup>e</sup> *concours*. Une scène populaire à Liège.

Prix : une médaille en vermeil.

10<sup>e</sup> *concours*. Deux ou trois contes en vers.

Prix : une médaille en vermeil.

11<sup>e</sup> *concours*. Un crâmnignon, une chanson, ou en général une pièce quelconque propre à être chantée sur un air connu ou à faire.

Prix : une médaille en vermeil.

#### CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONCOURS.

En vertu de l'article 25 du règlement, la So-



ciété fait imprimer les pièces couronnées dans les concours et celles non couronnées qui méritent cette distinction.

Dans toutes les pièces envoyées au concours, les convenances devront être respectées, tant pour le fond que pour la forme.

La Société a décidé que l'insertion au *Bulletin* d'une œuvre quelconque serait accompagnée du tirage, à ses frais, de cinquante exemplaires destinés à l'auteur de la pièce.

Pour mériter un prix, les concurrents devront obtenir au moins la moitié du nombre de points fixés par le jury pour un travail parfait.

La Société pourra décerner de simples mentions honorables. La mention honorable donne droit à une médaille en bronze, et, s'il y a lieu, à l'impression de tout ou partie de la pièce mentionnée.

La Société désire que les concurrents, tant dans leur intérêt que pour faciliter les travaux des jurys, fassent connaître si les sujets qu'ils ont traités sont complètement de leur invention. Dans le cas contraire, ils désigneraient la source étrangère quelconque à laquelle ils en auraient emprunté l'idée.

Les concurrents qui feront des citations sont instamment priés d'indiquer exactement l'édition et les pages des livres auxquels ils auront recours. Ils voudront bien aussi désigner d'une manière précise les dépôts où sont conservés les manuscrits qu'ils auront l'occasion de consulter.

Les pièces destinées au concours devront être adressées, franchises de port, à M. Ch. Grandga-

gnage, président de la Société, boulevard d'Avroy, avant le 15 janvier 1868. L'auteur désignera sur l'enveloppe, le concours auquel il destine son œuvre.

Les dites pièces ne porteront aucune indication qui puisse faire connaître les auteurs. Ceux-ci joindront à leur manuscrit des billets cachetés contenant leur nom et leur adresse.

Ces billets porteront pour suscription une devise répétée en tête du manuscrit. Il est interdit, sous peine d'exclusion, de faire usage d'un pseudonyme. Il est extrêmement désirable que ces manuscrits ne soient pas d'une écriture déjà connue.

Les billets accompagnant les pièces qui n'auront obtenu aucune distinction seront brûlés immédiatement après la proclamation, en séance de la Société, des décisions du jury.

---

# SOCIÉTAIRES DÉCÉDÉS

MARS 1864 A MARS 1867.

## MEMBRE TITULAIRE.

BVILLEUX (François), avocat, conseiller provincial, juge suppléant près le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance, correspondant de l'Institut archéologique Liégeois, *membre fondateur et secrétaire de la Société* depuis l'origine, né à Liège le 23 août 1817, décédé en cette ville le 14 janvier 1866.

## MEMBRE CORRESPONDANT.

WARNKOENIG (Auguste), chevalier de l'Ordre de Léopold, conseiller intime de la Cour de Wurtemberg, ancien professeur aux Universités de Gand, de Louvain, de Liège, de Fribourg et de Tubingue, associé à l'Académie royale de Belgique, né en 1794, décédé à Stuttgart le 19 août 1866.

**MEMBRES ADJOINTS.**

KRANS (Gustave), docteur en médecine, en chirurgie et accouchements, né en 1835, décédé à Racourt-lez-Landen le 7 août 1866.

KUPFFERSCHLAEGER (François), chevalier de l'Ordre de Léopold, recteur de l'Université et professeur à la faculté de droit, né à Liège en 1814, décédé en cette ville le 19 octobre 1866.

LALOUX (Henri), rentier, né en 1800, décédé à Liège le 10 mai 1866.

MACAR (M. C. F. B. baron de), grand-officier de l'Ordre de Léopold, officier de la Légion d'honneur, etc., ancien gouverneur des provinces de Liège et du Hainaut, ancien membre du Conseil d'État des Pays-Bas, du Sénat de Belgique, etc., né à Warenme en 1785, décédé à Liège le 24 mars 1866.

MASSON (Lucien), avocat, secrétaire de la Chambre de commerce de Verviers, décédé à Verviers, le 28 octobre 1866.

MICHEELS (Laurent), officier de l'Ordre de Léopold, chevalier de 2<sup>me</sup> classe de l'Ordre de St-Stanislas de Russie, etc., colonel d'artillerie, inspecteur des armes de guerre à la manufacture de l'État, membre de la Commission provinciale de statistique, ancien vice-président de la Société, né à

Liège, le 4 août 1810, décédé en cette ville, le 31 août 1866.

NICOLAÏ (Denis), fabricant d'armes, décédé à Liège, en juillet 1866.

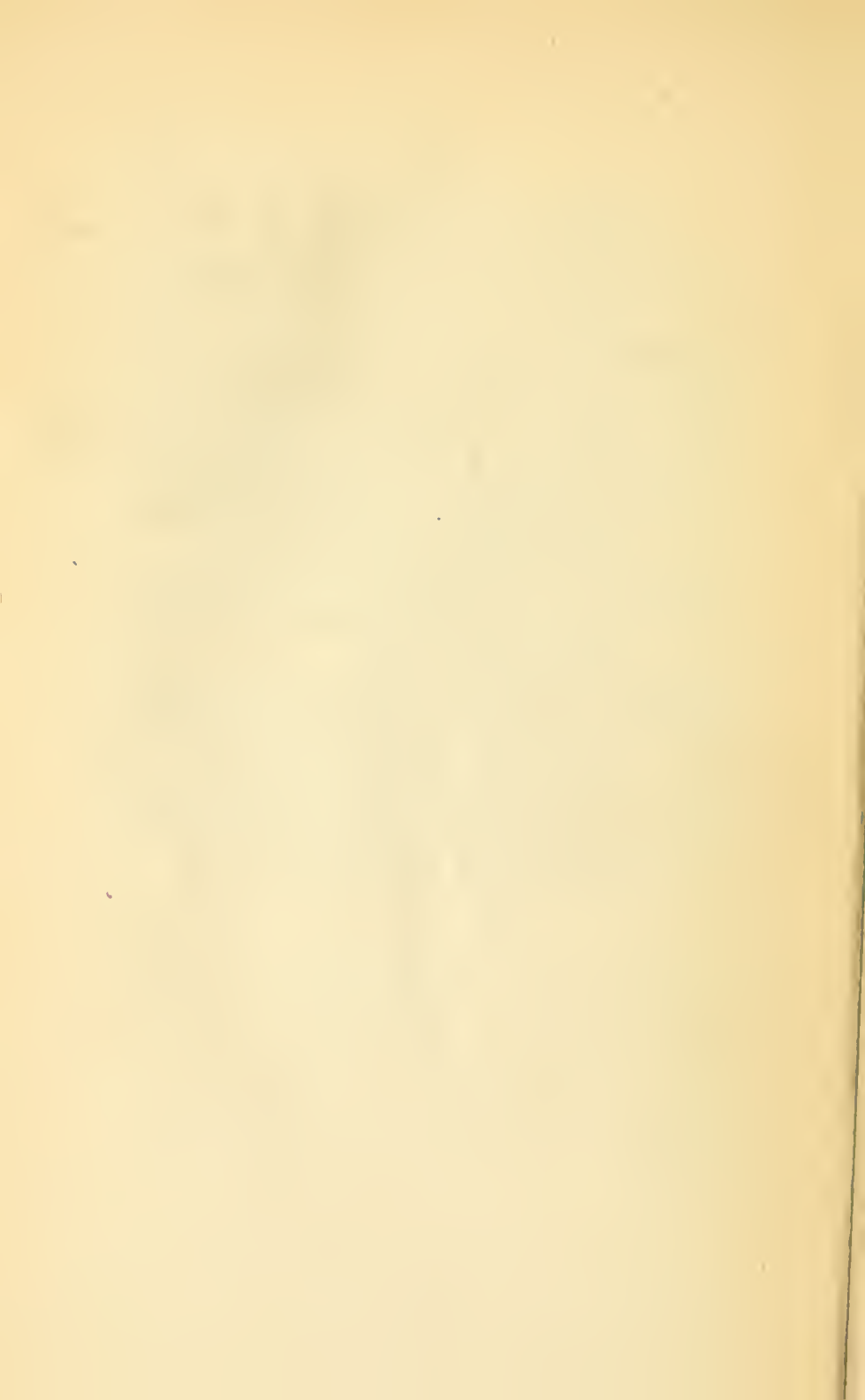
PASCHAL (J. L.), négociant, né à Liège en 1810, décédé en cette ville, le 20 janvier 1867.

PICARD (Isaac), négociant, né à Liège en 1810, décédé en cette ville, le 20 juillet 1866.

SYSTEMANS (Bernard), commissaire-voyer de l'arrondissement de Liège, né en 1815, décédé à Liège, le 28 juillet 1866.

TROKAY (J. T. J.), candidat-notaire, conseiller provincial, né en 1813, décédé à St-Georges, le 30 novembre 1866.

VERCKEN (Edouard), officier de l'Ordre de Léopold, décoré de la Croix de Fer, procureur du Roi, président de la Commission administrative des prisons, ancien commandant-général des gardes urbaine et civique, né à Liège en 1802, décédé en cette ville, le 26 juin 1866.



## TABLE DES MATIÈRES.



	Pages
Éphémérides . . . . .	5
Calendrier historique wallon , par M. J. D. . . . .	6
<i>François Bailleux</i> , notice biographique par M. Alphonse LE ROY . . . . .	43
Bibliographie de François BAILLEUX, par M. U. C. . . . .	77
Les <i>Biesses malades de l'pesse</i> , traduction inédite de La Fontaine, par François BAILLEUX. . . . .	85
<i>Étudè sur le mot Pasquète</i> , nom générique de la chanson wallonne, par M. Ulysse CAPITAINE . . . . .	89
<i>Paskaye memoriale de la premiere pierre mise dans les fondements de la maison de ville dans Liège le 14 d'aoust 1714</i> . . . . .	99
<i>Li Chanson de Hierdi</i> , poésie par M. G. MAGNÉE. . . . .	107
<i>Li Crènequini de prince abbé di Stareleu</i> , conte en prose, par M. Gustave MAGNÉE. . . . .	111
<i>Cantec de Leayan, Li chant de l'banche</i> , chant valaque de M. G. H. GRANDEA, avec traduction wallonne en regard, par A. HOCK . . . . .	134

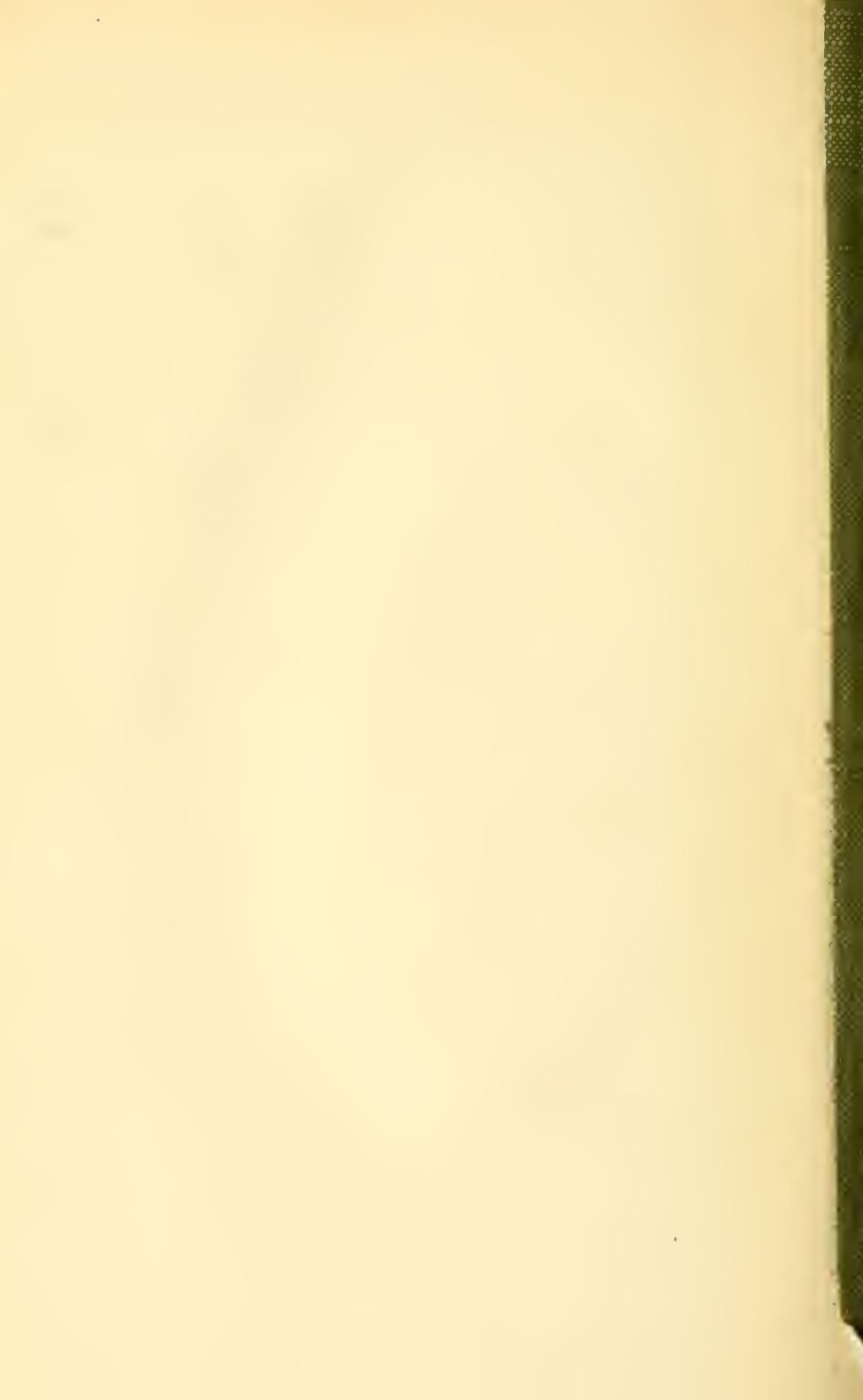
<i>Charatt</i> , poésie inédite de H. FORIR (HOCHET) [.	138
<i>Le colonel Micheels</i> , notice biographique, par M. Alphonse LE ROY . . . . .	139
Bibliographie de Laurent MICHEELS, par M. U. C.	153
<i>Li blessi d' Malakof</i> , poésie par H. FORIR . . . .	158
<i>Anne Marie et ses élèves</i> , mélange par A. HOCK.	159
<i>On rimphihège</i> , impromptu, poésie, par M. A. H.	170
<i>Lu Vikareie</i> , poésie, par J. F. Xhoffer . . . .	171
<i>Chant Campagnard</i> , sur l'air du <i>Dieu des bonnes gens</i> , par M. FIASSE . . . . .	173
A MM. de la Société de littérature wallonne, poésie française, par M. A. LE PAS . . . . .	177
Huitième banquet anniversaire de la Société liégeoise de littérature wallonne . . . . .	181
Poésies inédites chantées à ce banquet : ^	
Chant patriotique, par M. DELGOTALLE.	191
<i>Après l'orage</i> (à M. Antoine CLESSE), par M. A. HOCK . . . . .	193
<i>Li veie Bajenne</i> , par M. N. DEFRECHEUX.	195
<i>On fameux recipiwe</i> , pot-pourri, par Alcide PRYOR. . . . .	197
<i>A m'rt bin-amé Bailleux</i> , par M. PILETTE .	201
<i>Li jonc manège</i> , par M. F. CHAUMONT.	203
Resultat des concours de 1864, 1865 et 1866.	
Programme du concours de 1867. . . . .	205
Sociétaires décédés. Mars 1864 à mars 1867 . . .	219











PC  
3041  
S5  
no 3

Société de langue et de  
littérature wallonnes  
Annuaire

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

